

LA TERRE de chez nous

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE D'EXPRESSION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Volume 51, numéro 21 — Montréal, 24 juillet 1980



• DES MOZART EN HERBE À TERRE DES HOMMES!

LES ENFANTS D'ABORD! LES ENFANTS SONT TOUJOURS ROIS À TERRE DES HOMMES, ENTRE AUTRES AU PAVILLON DE L'EXPLORATION OÙ, GRÂCE À UN JARDIN DE FLEURS MUSICALES GÉANTES À L'ENTRÉE DU PAVILLON COMME L'INDIQUE LA PHOTO, ILS PEUVENT S'AMUSER À DEVENIR DE FUTURS MOZART !

Lait: la R.M.A. rendrait rapidement sa décision

p. 11

Porc: étape importante franchie

p. 5

Les nouveaux syndicats de gestion

p. 11

L'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean

p. 6

La Chaîne coopérative

Un géant industriel

p. 12

Maurice Vaillancourt

Producteur de fraises

p. 17

*Le prochain
numéro
de la TCN
sera publié
le 7 août*



Discrimination envers les éleveurs de porcs

La ségrégation n'existe pas seulement chez les noirs américains, les producteurs de porcs en savent quelque chose. Le porc est devenu la deuxième plus importante production agricole québécoise, pourtant toutes les raisons sont bonnes pour blâmer les éleveurs de tous les maux: pollution de l'eau, pollution de l'air et j'en passe. Surveillés dans tous nos faits et gestes, jugés de façon inhumaine, peu importe que nous ayons investi des milliers de dollars, contribuant à l'économie de la région. On peut même se permettre des incursions sur votre propriété sans que les autorités en place n'y voient ombrage.

Après avoir réussi à obtenir votre permis d'exploitation du S.P.E. (Service de Protection de l'Environnement) dont les normes sur l'élevage du porc sont très sévères, dépensé des sommes énormes pour vous conformer à ces règles, armé de courage vous croyez vivre dans la sérénité. Détrompez-vous, il suffit d'un voisin à l'esprit tortueux, qui entretient même une correspondance assidue avec les inspecteurs. Les pires "cochonneries" ce n'est pas ceux qu'on pense qui les font. Après maintes inspections du S.P.E. s'avérant conformes aux règlements, sur quelque sujet que ce soit, les plaintes devraient retourner contre les plaignants qui se servent honteusement des deniers publics pour assouvir leur vengeance personnelle.

Je cite ici un extrait de l'éditorial paru dans La Terre de chez nous du 11 janvier 1978 par M. François Côté et qui touche aussi les autres sortes d'élevages. "Étant donné que les agriculteurs sont les premiers occupants de la campagne, que l'agriculture est leur gagne-pain, que le but de leur activité est de nourrir la population, que les odeurs qui viennent des exploitations animales ne font aucun tort ni à la santé, ni à l'environnement, qu'on sait que les gens peuvent facilement s'habituer aux odeurs, les S.P.E. devraient avoir le courage d'établir un règlement qui, tout en protégeant l'environnement physique protège aussi les agriculteurs contre les plaintes de tous et chacun. Il faudrait simplement que les S.P.E. retournent une bonne partie des plaintes qu'ils re-

çoivent en disant aux plaignants que l'agriculture est essentielle à la société, que les odeurs font partie de l'agriculture, donc de la vie à la campagne, et que les droits des agriculteurs sont confirmés par règlement."

Tant que les élus municipaux et provinciaux n'auront pas évolué au point de comprendre que la pollution ne s'est pas faite en un jour, que la production porcine n'en porte pas toute la responsabilité, que la population en général y a contribué, même ceux qui crient le plus fort; les producteurs de porcs du Québec devront subir les allégations répétées de personnes malveillantes et sans scrupules.

Mme Angèle Portelance
Producteur de porcs
Lac des Îles Comté Labelle, P.Q.

Subvention pour La Poule Blanche d'Upton

La Ferme La Poule Blanche Ltée, d'Upton, propriété de la Coopérative Fédérée du Québec, recevra du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER) une subvention de \$61,575. pour l'amélioration de son usine de transformation d'œufs liquides. Destinés au marché de la pâtisserie, des pâtes alimentaires et institutionnel, les œufs liquides sont des œufs que l'on décoquille pour ensuite les pasteuriser et les congeler ou les conserver à l'état liquide. L'industrie cliente demande les blancs séparés, les jaunes ou l'œuf entier. Ce projet de La Poule Blanche devrait créer sept emplois et appeler des investissements de l'ordre de \$479,000.

Ce n'est pas sans raison que les fils de moyenne ou haute tension sont normalement hors de portée; évitez le moindre risque de contact avec ces conducteurs.

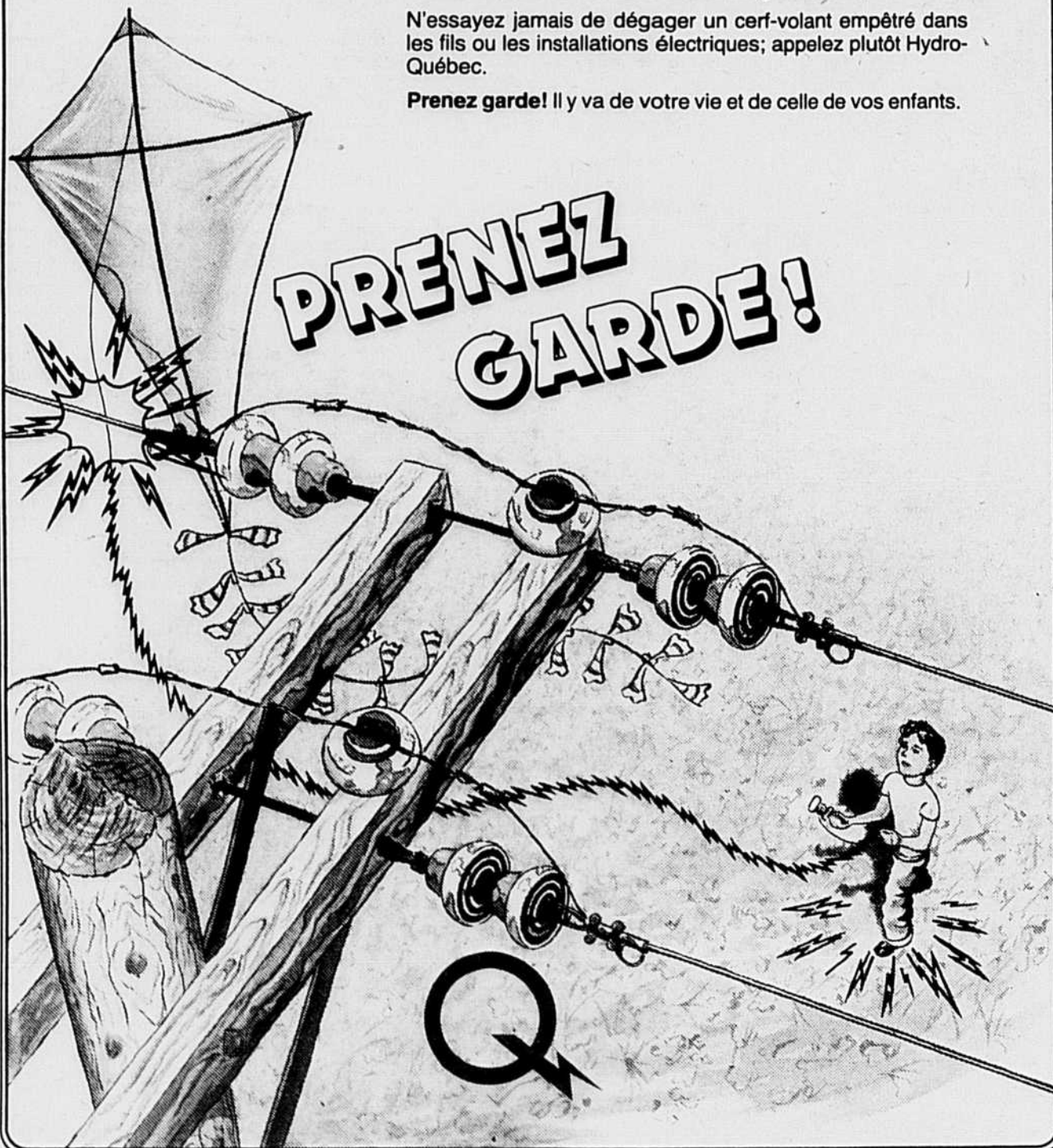
Les cerfs-volants présentent un grave danger lorsqu'ils s'accrochent aux installations électriques: la ficelle qui les retient peut alors devenir conductrice de courant lorsqu'elle est humide, qu'elle renferme un fil métallique ou que le taux d'humidité de l'air est suffisamment élevé.

Pour se livrer à ce genre de jeu en toute sécurité:

- Choisissez un endroit dégagé, éloigné des lignes électriques;
- Évitez de faire voler un cerf-volant par temps orageux;
- Lâchez immédiatement la ficelle d'un cerf-volant qui menace d'entrer en contact avec une ligne électrique.

N'essayez jamais de dégager un cerf-volant empêtré dans les fils ou les installations électriques; appelez plutôt Hydro-Québec.

Prenez garde! Il y va de votre vie et de celle de vos enfants.



L'ATERR de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole
d'expression française en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, Ave Viger, Montréal, Québec
H2L 2P2

Tél.: (514) 288-6141

Directeur:

Jean-Marc KIROUAC

Rédacteur en chef:

Pierre COURTEAU

Secrétaire de rédaction:

Mme Rosaline-D.-LEDoux

Journalistes:

Renald BOURGEOIS

Michelle ALIE

Collaborateurs:

Marc ST-PIERRE (Québec)

Claude TURCOTTE (Ottawa)

Directeur de la publicité:

Bernard DANIS

Représentant à Toronto:

Tom McGoey,

Suite 615, 44 rue Victoria,

Toronto, Ontario M5C 1Y2

Tél.: (416) 363-0522

Composition et montage:

Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:

Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le jeudi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, \$10; 2 ans, \$15; 3 ans, \$20

Chèque ou mandat à l'ordre

de la Terre de Chez Nous et adressé au

Service du tirage

(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôt légal — 3e trimestre 1980

Bibliothèque nationale du Québec

Enregistrement No 1051

Courrier de deuxième classe



bélisle

Quand le rendement vous importe

PRÉMÉLANGE, MINÉRAUX, VITAMINES & ADDITIFS
PORCS, BÉTAIL, VOLAILLES, DINDES.

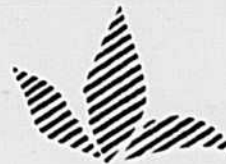
MOULÉE, GRAINS, TOURTEAU DE SOYA

Tél.: Montréal: (514) 658-8733

Québec: (418) 478-6285



Concentrés Scientifiques Bélisle inc.
196 Chemin des Patriotes, St-Mathias, Qué. J0L 2G0



C'est pour quand des vacances pour tout le monde?



Euroforum

La société moderne a imposé aux travailleurs un rythme soutenu de travail qui les confronte souvent à des situations de stress, que les générations qui nous ont précédés n'ont pas connu. L'urbanisation croissante fait également partie de ces phénomènes modernes qui poussent la population à changer d'air ou à aller faire le plein de nature quelques jours par année.

Ce qu'il est convenu d'appeler la période des vacances n'est en fait qu'un temps d'arrêt devenu essentiel dans notre société et qui s'est concrétisé pour chacun des travailleurs, soit dans des conventions collectives, des lois ou des ententes verbales.

Ce besoin essentiel n'échappe pas aux employés de l'UPA alors que la plupart profiteront d'une période où le travail à la ferme est plus intense pour prendre des vacances bien méritées.

Plusieurs utiliseront leurs vacances pour satisfaire un besoin physique et rechercher un coin tranquille pour se reposer; d'autres profiteront de cette période pour se ressourcer ou faire le point sur leur carrière ou pour bien d'autres raisons encore. J'ai même déjà entendu un producteur dire: "Les vacances ça permet au moins au gars d'asphalte de sortir de la ville et de venir voir à quoi ressemble la campagne". Pour un, je suis du nombre de ceux qui se reposeront pendant les vacances.

J'irai dans le merveilleux comté de Charlevoix satisfaire mes besoins de calme, de verdure et d'air pur.

Les vacances des travailleurs, c'est reconnu et acquis mais où en sommes nous avec les vacances des producteurs agricoles? La question est d'autant plus délicate que les intéressés eux-mêmes en ont une perception différente. Je crois cependant que le besoin chez les producteurs de prendre un temps d'arrêt, de changer d'air est aussi nécessaire que chez tout autre travailleur, d'autant plus que pour la plupart des producteurs, même les congés de fins de semaines n'existent pas.

La venue de l'agriculture d'une nouvelle génération de producteurs plus sensibilisée à la qualité de la vie et à des conditions de travail qui se rapprochent des autres secteurs de notre société s'ajoute aux raisons qui me motivent de soulever la question des vacances dans l'agriculture.

D'abord, il faut reconnaître que quelques producteurs prennent des vacances annuelles et de plus en plus le nombre d'intéressés augmentent. Il existe cependant un grand nombre de producteurs qui, même s'ils ont le désir et la capacité financière, sont dans l'impossibilité de trouver une main-d'oeuvre compétente et fiable pour les remplacer. L'absence de main-d'oeuvre qualifiée et de banques régionales de travailleurs agricoles fait que les années s'écoulent et le producteur attend l'occasion de prendre ses premières vraies vacances.

Le dossier du remplacement des fins de semaines et pendant les vacances a été soulevé à plusieurs reprises dans quelques régions mais nous en sommes encore à l'étape du tâtonnement, ne l'oublions pas. Il faudra consacrer les efforts nécessaires pour en arriver à une organisation mieux structurée dans ce domaine.

Il existe sûrement au Québec des personnes impliquées dans des secteurs d'activités connexes à celui dont je viens de faire mention. À leur retour de vacances, ces personnes pourront tenter de mieux cerner la préoccupation des producteurs pour un remplacement fiable lorsqu'ils sont absents de la ferme.

Plusieurs producteurs soutiendront sûrement un tel mouvement et d'ici quelques années, le manque de main-d'oeuvre ne devrait plus être une raison qui prive plusieurs producteurs de vacances annuelles méritées.

En attendant que tout cela soit vrai, bonnes vacances tout de même. Quant à ceux qui accueilleront des vacanciers, faites les travailler un peu, cela leur fera du bien!

Une politique néfaste pour les éleveurs

Québec s'oppose aux nouveaux contrôles de la Commission canadienne du blé

L'entrée en vigueur, le 1er août 1979, de restrictions sur les ventes de céréales en dehors du contrôle de la Commission canadienne du blé a eu les effets néfastes prévus sur l'industrie de l'élevage au Québec et, loin de vouloir corriger cette situation, il semble que la Commission canadienne du blé veut renforcer encore davantage son contrôle sur le commerce des céréales au Canada, plaçant ainsi les éleveurs québécois dans une situation de totale dépendance.

C'est ce qu'a déclaré le 14 juillet le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, dans le cadre de la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture qui a présentement lieu à Toronto.

M. Garon a rappelé que chaque fois que les utilisateurs québécois de céréales ont eu à passer obligatoirement par l'intermédiaire de la Commission canadienne du blé pour s'approvisionner auprès des producteurs des Prairies, ils ont eu à subir un traitement inéquitable, payant leurs grains plus cher que les concurrents de l'Ouest et même parfois que les clients

étrangers de la Commission canadienne du blé.

Un communiqué diffusé par le Cabinet du ministre Garon souligne que la situation avait été corrigée en 1974 avec la possibilité qu'ont eue les éleveurs québécois de transiger directement avec les producteurs sur ce qu'il est convenu d'appeler le marché libre ou le marché hors quota où ils pouvaient obtenir leurs grains à un prix comparable à celui payé par les éleveurs des prairies. Cet accès au marché libre avait coïncidé avec le début d'une phase de développement très rapide de l'élevage au Québec, principalement dans le secteur du porc.

Front commun québécois

Dès le 29 mars 1979, lorsque la Commission canadienne du blé a annoncé son intention d'imposer, à compter du 1er août 1979, des contingents sur les livraisons de céréales sur le marché libre, un front commun englobant le Gouvernement, l'Union des producteurs agricoles, la Coopérative fédérée et l'Association des meuniers, s'est formé pour protester contre cette mesure. Lors de la conférence fédérale provinciale de St-Andrew's, Nouveau-Brunswick, tenue en juillet 1979,

toutes les provinces, à l'exception de la Saskatchewan ont demandé que la décision de la Commission canadienne du blé soit reportée à plus tard, afin de permettre d'en étudier les conséquences possibles.

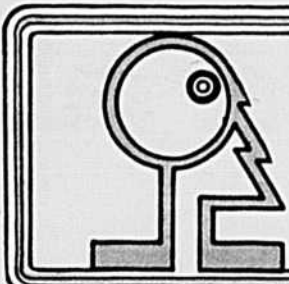
Rien n'y fit et le 1er août 1979, le nouveau système de contingentement est entré en vigueur. Force est de constater aujourd'hui que ceux qui en craignaient les effets sur la rentabilité de l'élevage au Québec ont vu juste. En effet, d'août 1979 à avril 1980, on estime que les livraisons de céréales sur le marché libre ont diminué de 38% par rapport à la période équivalente l'année précédente. Pendant ce temps, le prix des céréales sur le marché libre qui était de \$10 à \$20 moins élevé la tonne que sur le marché contrôlé par la Commission, s'est accru très rapidement pour dépasser celui de la Commission de plus de \$5 (période de février à avril 1980).

Toutefois, il continue d'exister dans les Prairies un marché interne échappant totalement au contrôle de la Commission dont les prix sont de \$10 à \$18 la tonne moins élevés que ceux payés pour les céréales livrées à Montréal (Montréal-camion).

Selon M. Garon, cette situation ne

peut qu'aller en s'aggravant surtout si la Commission canadienne du blé met de l'avant son intention d'instaurer un contrôle encore plus sévère sur le commerce des céréales au Canada. Il est en effet question que la Commission canadienne du blé devienne le seul vendeur de céréales entrant dans le système canadien de commercialisation. Cela équivaudrait à une disparition pure et simple du marché libre et laisserait les éleveurs québécois avec une seule source d'approvisionnement pour leurs céréales en dehors du Québec.

Selon M. Garon, la situation actuelle est déjà tout à fait inacceptable mais elle risque de devenir franchement odieuse si la Commission canadienne du blé va de l'avant avec son projet. Il ne faut pas oublier, a rappelé le ministre, que les éleveurs québécois n'ont pas le droit de s'approvisionner en dehors du Canada, à l'exception du maïs. Si la Commission canadienne du blé devait obtenir un monopole effectif pour le commerce des céréales produites dans l'Ouest, le Québec exigera, en contrepartie, qu'on lui donne le droit de s'approvisionner sur les marchés internationaux, en dehors du contrôle de la CCB.



LES ÉRABLIÈRES SONT-ELLES MENACÉES PAR DES INSECTES DÉFOLIATEURS?

Aux prises avec une défoliation causée par la livrée des forêts et l'enrouleuse de l'érable, plusieurs propriétaires d'érablières craignent pour leurs arbres et appréhendent une mauvaise récolte d'eau d'érable pour le printemps prochain. Selon les spécialistes du Service d'entomologie et de pathologie du ministère de l'Énergie et des Ressources (MER), ces défoliateurs ne menacent pas la vie des érables, bien qu'ils notent que ces insectes aient été particulièrement actifs cette année.

Cette défoliation momentanée et partielle des arbres, qui inquiète tant les propriétaires, n'entraîne pas la mort des érables. En effet, l'érable, comme la plupart des feuillus, possède suffisamment de réserves de nourriture pour refaire ses feuilles au cours de l'été. Ce n'est qu'après plusieurs années de défoliations sévères et consécutives que l'arbre peut mourir dans certains cas.

Toutefois, la seconde floraison réduit les réserves de nourriture de l'érable, ce qui devrait influencer quelque peu la prochaine récolte. Quant à savoir dans quelle proportion la défoliation affecte la récolte, aucune étude n'a encore permis d'établir le degré de relation: en effet, outre la défoliation, plusieurs autres facteurs influencent la récolte de sève tels que le climat au cours de la saison estivale, l'ensoleillement, la rigueur de l'hiver, le "gel-dégel" et la température du printemps.

Quoi faire?

Il n'est pas facile de combattre les insectes comme la livrée et l'enrouleuse. Dans le cas de la livrée, le MER a procédé à un programme expérimental de répression contre cet insecte: des arrosa-



ges aériens au *Bacillus thuringiensis* (B.T.), un insecticide biologique, ont été effectués à la fin de mai sur deux cent dix-huit hectares de forêt feuillue de la Beauce, plus particulièrement sur des zones fortement infestées de St-Martin-de-Beauce.

Quant à l'enrouleuse, bien protégée par les feuilles dans lesquelles elle s'enroule, elle est encore plus difficile à combattre au moyen d'un insecticide. Fort heureusement, ces insectes disparaissent généralement rapidement sous l'action de parasites ou de maladies virales propres à l'espèce, ou à la suite d'un hiver plus rigoureux qui cause une mortalité des oeufs.

Pour la plupart des propriétaires d'érablières, le recours à un insecticide

présente des coûts trop élevés avec des résultats incertains. Il vaut mieux alors laisser la nature faire son travail. Dans les cas les plus sérieux, M. Gilles Bonneau, entomologiste au Service d'entomologie et de pathologie, suggère aux propriétaires d'érablière, l'intervention suivante: "cet été, identifiez les arbres ou les secteurs de l'érablière qui vous semblent les plus affectés par la défoliation (défoliation totale ou consécutive) et marquez les arbres de façon à les repérer facilement; au printemps prochain, ne les entaillez pas. En sautant ainsi une saison, cela devrait permettre à l'arbre de refaire ses réserves de nourriture et éviter, dans les cas extrêmes, une action irréversible de dépérissement de l'arbre."

L'ENROULEUSE DE L'ÉRABLE

Les premiers signes de la présence de cet insecte se manifestent très tôt au printemps dès la sortie des feuilles des bourgeons où les larves qui viennent d'éclore commencent à enrouler les feuilles ressemblant à un long fuseau. Les larves se nourrissent à l'intérieur de cet abri, et très souvent, elles sectionnent la nervure principale près du pétiole de la feuille; celle-ci alors se dessèche, prend une teinte brunâtre et tombe au sol sous l'action du vent. Cette défoliation momentanée et partielle de l'arbre cause souvent des maux de tête aux propriétaires mais les conséquences demeurent, dans la plupart des cas, au niveau de l'esthétique. Les chrysalides se forment souvent à l'intérieur de la feuille

enroulée et les papillons de couleur jaune citron apparaissent vers la mi-juillet pour y déposer leurs oeufs sur les jeunes rameaux.

La distribution de l'enrouleuse à travers le Québec suit celle de ses hôtes préférés, soit les érables, principalement l'érable à sucre. En 1975, cet insecte a connu une montée spectaculaire dans la zone des érablières surtout concentrée dans le sud du Québec. Depuis ce temps, ses populations oscillent d'année en année et se retrouvent, à l'occasion, en très grand nombre dans une région donnée.

Répression

Il n'est pas facile de combattre cet in-

secte, car les larves sont protégées par les feuilles enroulées. Aussi, les traitements suggérés ne valent que pour les arbres d'ornements et de petites superficies:

- Lorsque la taille de l'arbre le permet, on peut enlever à la main les feuilles atteintes et les déposer dans une solution de varsol ou autres décapants à peinture.
- Si un traitement s'avère nécessaire, on suggère d'utiliser le Carbaryl (Sevin) 50 W ou le Methoxychlore 50 W à raison de deux cuillerées à table par gallon d'eau. Le traitement doit être fait après l'éclosion des oeufs, vers la première semaine de juin.

Il ne faut jamais oublier que les insecticides chimiques sont des produits toxiques; il est donc extrêmement important de s'en servir avec prudence et de suivre les recommandations du fabricant à la lettre. On recommande de ne pas effectuer ces traitements au milieu de la journée lorsque le soleil est très ardent afin d'éviter l'évaporation de la solution d'insecticide ou lorsque le vent est fort pour ne pas que le produit dérive.

Les enrouleuses de l'érable sont très fréquemment parasitées par d'autres insectes et les hivers rigoureux entraînent souvent une mortalité importante des oeufs. Il faut toujours se souvenir que même si la défoliation est sévère au moment du passage de l'insecte, l'arbre réussira à faire de nouvelles feuilles au cours de l'été.

Création d'un fonds forestier

L'Assemblée nationale adoptait en juin dernier, la loi créant le Fonds forestier. Ce fonds spécial et les revenus qu'il produira seront consacrés au financement des travaux de régénération des forêts publiques afin d'assurer la permanence des approvisionnements en bois.

Financé par le Gouvernement durant les trois premières années de son existence, le Fonds forestier recevra, dès 1983, les contributions des industriels bénéficiaires de droit de coupe sur des forêts publiques à raison d'un maximum de 1\$ le mètre cube de bois coupé.

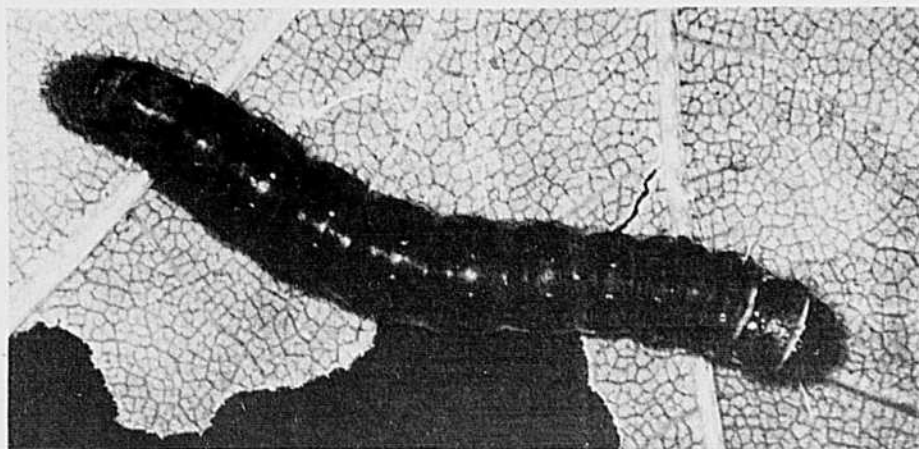
Géré par le ministre des Finances, ce fonds sera toutefois distinct du Fonds consolidé de la province, et par conséquent, demeurera à l'abri des compressions budgétaires de quelque gouvernement qu'il soit.

Au cours de l'année 1984-1985, et par la suite à tous les cinq ans, le ministre de l'Énergie et des Ressources produira un bilan de l'état des forêts du Québec. Présentement, près de 25% des territoires de coupe ne se régénèrent pas ou mal, d'où la nécessité d'un tel fonds pour maintenir, améliorer et augmenter la production de matière ligneuse au Québec.

Et en forêt privée?

Bien que le Fonds forestier ne touche pas directement les propriétaires de boisés privés, le ministre de l'Énergie et des Ressources M. Yves Bérubé, croit qu'il peut les servir. C'est ce qu'il a soutenu lors de l'assemblée annuelle de la Fédération des producteurs de bois du Québec, le 17 juin dernier: "En raison, a-t-il dit, de l'investissement que l'industriel devra faire, c'est-à-dire, le déboursé d'un dollar pour chaque mètre cube de bois coupé en forêt publique, le prix du bois va conséquemment augmenter de 50, 75 et même de 1\$ le mètre cube. Cependant, de ce dollar qu'il investit dans l'aménagement forestier, l'industriel compte en retirer au moins un bénéfice, soit une sécurité d'approvisionnement."

"Pourquoi ne pas imaginer alors que les propriétaires de boisés privés ne puissent constituer un fonds spécial analogue à celui qu'on met sur pied pour la forêt publique? Pourquoi les syndicats et les offices, qui font la mise en marché des bois provenant de la forêt privée, ne profiteraient-ils pas de l'occasion qui leur est fournie de négocier avec les industriels un prix, dont une part serait affectée à l'aménagement des boisés privés, en échange de quoi, les syndicats et offices s'engageraient à offrir des garanties d'approvisionnement à moyen et à long terme? En fait, il n'y a aucune raison valable pour que l'industriel qui accepterait d'investir dans le reboisement intensif de la forêt publique, se refuserait à le faire dans le cas des boisés privés. Cette demande m'apparaît tout à fait justifiée et défendable", devait-il conclure.



Chenille de l'enrouleuse de l'érable à son plein développement.





La Fédération des producteurs de porcs du Québec

ON A COMPRIS, ON S'ORGANISE...

POINT DE VUE

Lettre conjointe UPA — Coopération au MAPAQ

M. Jean Garon, ministre
de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec.

Suite à votre décision d'appliquer, par l'intermédiaire de l'Office du crédit agricole, le Règlement concernant un crédit spécial pour les producteurs de porcs du Québec, nos organismes vous mentionnaient, par télégramme le 9 mai 1980, que cette annonce dans votre communiqué du 2 mai ne répondait pas aux points principaux de leurs demandes vis-à-vis l'industrie du porc, les points principaux étant les suivants:

a) pour les naisseurs:

- pour la période du 1er décembre 1979 au 31 mars 1980, une intervention provinciale équivalente à \$4.68 par porcelet;
- à compter du 1er avril 1980, ouverture du régime d'assurance-stabilisation des revenus pour que puissent s'assurer à compter de cette date tous les producteurs de porcelets.

b) pour les finisseurs:

- pour la période du 1er avril 1979 au 31 mars 1980, une intervention provinciale équivalente à \$5.26 par 100 livres de porc mises en marché;
- implantation d'un régime d'assurance-stabilisation à compter du 1er avril 1980.

Le 19 juin, 1,300 producteurs de porcs, sous l'initiative de l'UPA et de la Fédération, appuyés en cela par la Fédération et plusieurs de ses coopératives, vous rencontrèrent pour vous faire valoir à nouveau leur position. Depuis ce temps, votre Gouvernement a décidé d'offrir aux naisseurs un plan d'assurance-stabilisation à compter du 1er juillet 1980.

Aujourd'hui, l'UPA, la Fédération et la Fédération ont fait le point et nos organismes considèrent qu'il faut, pour les producteurs de porcs, discuter maintenant avec vous des principes acceptés entre nos organismes et des modes d'intervention à venir de votre Gouvernement.

1. LES PRINCIPES

- A) Nos organismes accordent priorité au maintien et à l'établissement de producteurs indépendants, mais dans le respect du producteur de choisir lui-même son mode de production;
- B) Nos organismes reconnaissent que la coopération a soutenu les producteurs de porcs dans la période difficile que traverse la production porcine actuellement.
- C) Nos organismes reconnaissent aussi que la coopération assure au producteur, qui produit en association avec sa coopérative, la participation à la gestion de sa production, à l'administration de sa coopérative et au partage des résultats d'opération.
- D) Nos organismes établissent que les interventions gouvernementales, pour les producteurs-naisseurs doivent être basées sur les quantités déterminées dans le régime actuel de stabilisation et, pour les producteurs-finisieurs, sur un maximum annuel de 6,600 porcs mis en marché et tout comme dans d'autres politiques provinciales, multiplication par deux ou trois du maximum selon qu'il y a dans la ferme deux ou trois propriétaires qui y travaillent.

Audiences sur le porc: étape importante franchie

par André Piette

Un pas décisif a été franchi lors de la dernière journée d'audiences de la Régie sur le porc, le 17 juillet, alors qu'a pris fin la période des témoignages. En termes juridiques, cela signifie que la preuve est terminée. Les prochaines audiences seront maintenant réservées aux plaidoiries des procureurs des principaux partis impliqués.

Cette journée d'audiences — la neuvième — a été marquée par le dépôt de plusieurs mémoires. La Société des éleveurs de porcs de reproduction a

ouvert la marche en demandant à la Régie d'exclure les producteurs-reproducteurs de la définition du producteur visé par le plan conjoint. Cette intervention a été suivie par celle de Mme Pauline Boileau, qui présentait la position de l'Association des consommateurs du Québec (A.C.Q.), organisme regroupant 80,000 consommateurs. Dans son mémoire, l'A.C.Q. s'objecte à la formule de plan conjoint et favorise plutôt le regroupement des producteurs sous forme coopérative; par ailleurs, elle exige, dans le cas où le plan conjoint serait approuvé, que l'administration en soit assumée par un office composé de producteurs, de transformateurs et de représentants des consommateurs.

L'Association professionnelle des meuniers québécois (A.P.M.Q.), jusqu'ici muette dans ce dossier, a présenté son point de vue en rendant publique une lettre que son président, M. Paul Gagnon, expédiait au président de la Régie, M. Benoît Lavigne, le 27 mai dernier. Dans cette missive, l'A.P.M.Q. affirme n'avoir jamais été opposée à la mise en place d'une structure de mise en marché pour la production de porcs; cependant, elle refuse de reconnaître comme adaptés aux particularités du Québec la forme et le contenu du plan conjoint tel que demandé par la F.P.P.Q. dans ses versions antérieures et actuelle, et recommande que la mise en marché et la commercialisation du porc soient supervisées par l'ensemble de l'industrie agro-alimentaire.

L'événement qui retint le plus l'attention durant cette journée fut sans doute le dépôt du mémoire de la Coopérative fédérée.

Les prochaines audiences se tiendront le 27 août, au Ramada Inn de la Côte-de-Liesse, à Montréal.

Le mot de la fin a été réservé à M. Marcel Mailloux, qui a fait lecture du mémoire de l'UPA. Dans son soutien à la requête de la F.P.P.Q., l'UPA a invité les producteurs à mettre de côté leur rôle d'observateur et à prendre en main leur production.

La position de la Coopérative Fédérée sur le projet de plan conjoint du porc

La Coopérative Fédérée de Québec est favorable à tout effort de rationalisation de la production porcine dans le respect des conditions aptes à assurer les meilleurs résultats possibles, compte tenu de l'environnement économique de cette production.

En considération des liens contractuels qui unissent les divers éléments de la structure de la Coopération agricole, nous croyons que ces liens peuvent être respectés sans infirmer tout effort de rationalisation de cette industrie.

C'est donc dans la recherche de ce double objectif que la Coopération agricole attire l'attention de la Régie et des producteurs sur la nécessité pour la Régie, si celle-ci devait opter pour un projet de plan conjoint à titre d'effort de rationalisation de la production porcine, de prévoir la négociation obligatoire de toute matière pouvant faire l'objet d'un règlement de la Fédération et/ou de l'Office et notamment toute matière prévue aux articles 67 et 68 de la Loi des Marchés agricoles relative au contingentement de la production du produit visé, à sa mise en vente en commun et/ou aux relations contractuelles liant le producteur intéressé en vertu desquelles il participe à la production du produit visé pour le compte d'autrui.

La Coopération agricole exprime l'opinion que l'article 70 de la Loi peut constituer le cadre d'un travail en commun propre à prévenir tout conflit grave ou difficulté sérieuse entre toutes les parties impliquées dans l'application d'un plan conjoint.

En conséquence, nous suggérons à la Régie de modifier le plan conjoint en ce sens.

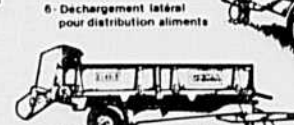
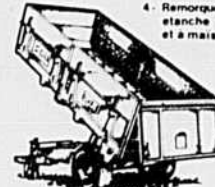
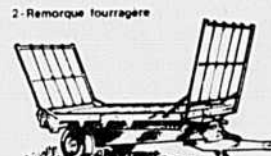
Coopérative Fédérée de Québec
Le Président du conseil,
Paul-Émile St-Pierre.

nouveau

AVEC CEMA

L'EPANDEUR BASCULANT

C'EST DU 7 DANS 1



**LE PRIX D'UN CEMA EST SEMBLABLE À CELUI DE TOUT AUTRE
ÉPANDeur DE MÊMES DIMENSIONS, MAIS UN CEMA EST TELLEMENT
DIFFÉRENT PAR TOUS SES AVANTAGES ET SES CARACTÉRISTIQUES**

FORANO
Plessisville, Qué.
G6L 2Y9

Sans obligation de ma part, je désire plus de renseignements sur le CEMA

Nom _____

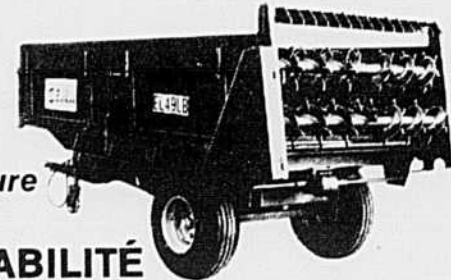
Adresse _____

Tél.: _____

CEMA

La polyvalence
au service de l'agriculture

CEMA = RENTABILITÉ



Vivre la concertation ou se concerter pour vivre

La Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac St-Jean célébrera à la fin du mois son cinquantième anniversaire. Un congrès spécial marquera, le 27 août, cette étape dans la vie du mouvement syndical agricole régional. Cet événement est important car il permettra une rétrospective de la profonde implication du syndicalisme dans le développement socio-économique de la communauté. D'autre part, on en profitera aussi pour jeter un regard sur l'avenir de l'agriculture, en ce début de la décennie '80.

L'histoire de la Fédération est intimement liée à l'histoire du Saguenay-Lac St-Jean. L'agriculture faisait face à des contraintes climatiques et il fallut trouver des solutions pour en réduire l'impact. Les agriculteurs misèrent sur l'action collective, mutualité, syndicalisme, coopération plus que dans toute autre région. La Fédération fut, tout au long de son histoire, présente pour assurer la mise sur pied et le succès des entreprises comme la Chaîne coopérative du Saguenay, L'Association coopérative laitière, la Caisse d'établissement, etc.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cet anniversaire dans quelques semaines. Après l'anniversaire.

D'autre part, les caractéristiques de l'agriculture régionale ont considérablement changé. Le changement le plus drastique fut la diminution du nombre d'agriculteurs; celui-ci est passé de 6000 il y a 25 ans à 2200 aujourd'hui. Toutefois, la production agricole totale n'a pas diminué. De même, à l'instar des autres régions de la province, la mécanisation a considérablement modifié le travail rural comme tel.

Il en fut un peu de même pour la forêt. Le travail en forêt n'est plus ce qu'il était. Fait à noter, les secteurs agricole et forestier sont aussi importants l'un que l'autre pour la Fédération. De plus, les organismes qui s'occupent de la forêt sont diversifiés et agissent sur plusieurs plans.

Il y a le Syndicat des travailleurs forestiers qui compte plus de 2000 adhérents. À l'exemple des syndicats ouvriers des autres centrales syndicales, il s'occupe de la négociation de conventions collectives de travail. Il a à son crédit la première reconnaissance syndicale et la première grève légale dans le secteur forestier. Le syndicat a beaucoup contribué à rendre plus décentes les conditions de vie en forêt. C'est la région du Québec où le syndicat est de loin le plus important. Le maraudage de la Confédération des syndicats nationaux fait la vie dure à la Fédération des travailleurs forestiers.

On compte aussi au Saguenay-Lac St-Jean huit chantiers coopératifs. Le chantier coopératif est une formule de coopération des travailleurs forestiers. Ils demandent et obtiennent des droits de coupe sur les terres de la couronne par soumission. Ils vendent le bois récolté aux entreprises de sciage ou de pâte. Tout récemment, ils se

sont impliqués avec d'autres organismes dans le sciage par la construction d'un moulin à Petit Paris.

Enfin, le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac St-Jean négocie des contrats de vente pour le bois produit sur la forêt privée. Le Syndicat a aussi mis sur pied trois sociétés d'aménagement et de gestion de la ressource forestière privée et fait de la recherche pour trouver de meilleurs débouchés aux feuillus.

Donc, plusieurs outils pour intervenir en forêt.

L'agriculture maintenant dans son organisation professionnelle regroupe en syndicats spécialisés et syndicats de base à caractère général et tous travaillent au mieux-être de la classe agricole. À cela, rien de bien original, toutes les régions sont organisées sur le même modèle.

Dans le bleuets, une Fédération des producteurs de bleuets administre un plan conjoint régional qui se charge de la commercialisation du bleuets. On cueille le bleuets en forêt mais aussi dans des bleuetières communautaires louées par des coopératives. Celles-ci louent le territoire et l'aménagent par brûlage, fertilisation. Elles en ont la responsabilité et l'usufruit. Cette ressource est d'un apport considérable à l'économie rurale de la région. C'est pourquoi, la Fédération et les producteurs veulent investir dans la recherche pour améliorer la productivité des bleuetières.

Dans les autres productions agricoles, c'est évidemment le lait qui domine (800 producteurs au lait industriel et 400 au lait nature). Le porc, la volaille et les oeufs existent en tant qu'industrie au Saguenay-Lac St-Jean mais elles ne sont pas suffisamment développées pour assurer l'auto-suffisance régionale. La pomme de terre connaît des conditions idéales pour son développement et les paroisses de St-Ambroise et Péribonka ont une vocation reconnue pour la pomme de terre. L'élevage du bovin de boucherie se

développe lentement de même que la culture des céréales; on vise l'augmentation du taux d'auto-suffisance régionale. Un secteur horticole très dynamique (une vingtaine d'unités) s'implante à proximité des grands centres. Dans le cadre du plan de développement quinquennal, les petites productions (mouton, lapin, oies, miel) trouvent leur place dans l'agriculture régionale.

Pour assurer le dynamisme de toute la structure de production, la Fédération et les producteurs ont plongé dans l'économie. Les plans conjoints, la coopération (fondation de deux coopératives régionales), la mutualité (assurance), les caisses, les outils créés par les agriculteurs ne manquent pas. S'ils se sont plus ou moins autonomisés il faut y voir un processus normal de croissance. Une mère qui ne craint pas l'autonomie de ses rejetons. Au Saguenay-Lac St-Jean, la Fédération de l'UPA a démontré la possibilité pour tous ces organismes de vivre en harmonie, de respecter les champs de compétence mutuelle. L'UPA assume pleinement son rôle au niveau de l'orientation générale. L'exemple ainsi tracé démontre la faisabilité de s'accommoder de chacun des organismes et

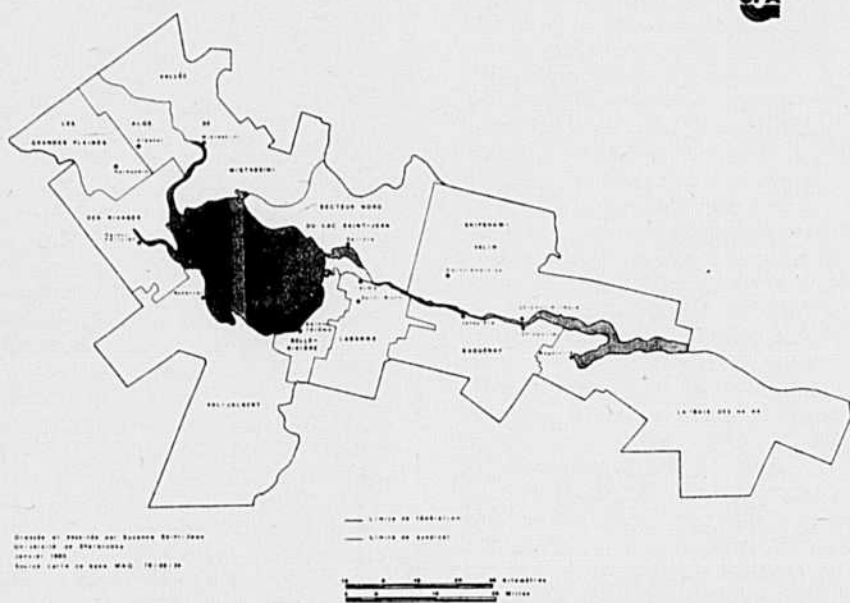
ce pour le plus grand bien des agriculteurs.

Par ailleurs, le service d'impôt et de comptabilité est très développé. Il fait la vérification des livres de coopératives, la comptabilité des agriculteurs et des travailleurs forestiers. Douze personnes y travaillent à temps plein.

Le Centre régional des jeunes agriculteurs (CRJA) regroupe les jeunes de la région depuis dix ans. Il s'occupe d'éducation et de formation des fils et filles d'agriculteurs établis ou en voie d'établissement. À Alma, le secondaire et le collégial forment des exploitants agricoles. L'UPA mène actuellement une campagne d'information dans le but d'inviter les fils d'agriculteurs à suivre ces cours.

De ces quelques considérations, on peut conclure que les agriculteurs ont vu le développement régional dans une perspective globale. Ils veulent produire et transformer dans la région de façon à maintenir un taux d'emploi rural et forestier satisfaisant. L'isolement relatif les a obligés à prendre en main le développement contre deux tendances qui se manifestaient: la provincialisation et la 'paroissialisation'. C'était ni plus ni moins une question de survie.

FÉDÉRATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN



Le tracteur FIAT UNIVERSAL Modèle 445, 44.5 h.p. prise de force, aussi disponible dans les modèles 445DT, DTC, DTE.

Parce que:

- 1— C'est celui qu'on achète pour soi et que toute la famille utilise.
- 2— C'est un tracteur diesel 3 cylindres éprouvé, qui limite l'emploi de carburant et permet de pratiquer l'économie d'énergie.
- 3— Conception des plus modernes: moteur diesel 3 cylindres, transmission de 12 vitesses avant et 3 arrière, prise de force indépendante et synchronisée avec les roues arrière, système hydraulique avec contrôle automatique de position et d'effort, différentiel avant central avec réducteurs planétaires, conduite hydrostatique, siège de luxe ajustable.

- 4— Avec le tracteur FIAT UNIVERSAL 445DTC vous obtenez jusqu'à 40% plus de traction dans les champs, 15% plus de traction sur les surfaces pavées qu'avec les tracteurs conventionnels à deux roues motrices.
- 5— Il vous coûte moins cher parce que la compagnie ASCOT réalise les économies suivantes pour vous:
 - pas d'échange d'argent à payer car ASCOT achète directement du manufacturier européen sans passer par un intermédiaire américain
 - en assemblant ses tracteurs au Québec, ASCOT réduit ses coûts de transport de 75% et il n'y a pas de frais de douanes.

LES EQUIPEMENTS ASCOT INC.

1138 Route 220, St-Élie d'Orford, (Sherbrooke) Qué. J0B 2S0

Je désire des informations sur les modèles de _____ HP, à _____ roues motrices.
 Nom _____ Adresse _____
 Ville _____ Prov. _____ Code postal _____ Tél.: _____

DÉTECTEUR D'HUMIDITÉ FROMENT 1210



Un seul instrument électronique pour établir le degré d'humidité des fourrages, des produits ensilés et de tous les grains. Lecture digitale.

\$379

Pour de plus amples renseignements écrivez à:

STUART McDONALD
 C.P. 1330, Waterloo, P.Q. J0E 2N0
 Tél.: (le soir) (514) 539-3018
 DISTRIBUTEUR POUR LE QUÉBEC

Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Marc Saint-Pierre

L'une des doléances qui revient souvent dans la conversation des producteurs agricoles du Québec et notamment les éleveurs est le coût élevé des grains et des moulées.

Bien sûr, la hausse du prix des intrants en général et surtout celui des moulées est susceptible de provoquer quelque coupe sombre dans les bénéfices des producteurs par les temps qui courent.

Néanmoins, jusqu'à tout récemment, les éleveurs pouvaient se dire en matière de consolation que les temps étaient durs pour quiconque et que les règles de la compétition nivelaient les chances dans une certaine mesure.

Il semble bien que ce ne soit plus le cas.

Il y a quelques semaines, l'économiste Mario Dumais, de l'Union des producteurs agricoles, indiquait dans la *Terre de Chez Nous* que les Québécois avaient perdu l'équité en matière de grains de provende.

Le ministre québécois de l'Agriculture, Jean Garon, vient de faire entendre un pareil son de cloche.

À Toronto, où il participait à la conférence annuelle des ministres canadiens de l'Agriculture, M. Garon a soutenu que c'en est fait de l'équité depuis la mise en place des restrictions par la Commission canadienne du blé sur les ventes de céréales.

De l'avis du ministre, les restrictions de la CCB ont eu des effets néfastes sur l'industrie de l'élevage au Québec. D'août 1979 à avril 1980, a indiqué le porte-parole du Québec, les livraisons de céréales sur le marché libre ont diminué de 38 pour 100 par rapport à la période équivalente l'année précédente. Dans le même temps, le prix des céréales sur le marché libre, qui était de \$10 à \$20 moins élevé la tonne que sur le marché contrôlé par la commission, s'est accru très rapidement pour dépasser celui de la commission de plus de \$5.00, du moins pour la période de février à avril 1980.

Toutefois, de l'avis du ministre, il continue d'exister dans les Prairies un marché interne échappant totalement au contrôle de la CCB dont les prix sont de \$10 à \$18 la tonne moins élevés que ceux payés pour les céréales livrées à Montréal.

Bref, l'équité a pris le bord.

Mais ce n'est pas tout. Selon le ministre Garon, la CCB a l'intention d'instaurer un contrôle encore plus sévère sur le commerce des céréales au Canada. Il demeure possible en effet que l'organisme, qui relève du gouvernement fédéral, devienne le seul vendeur de céréales entrant dans le système canadien de commercialisation.

Des oeufs plus "naturels"

L'alimentation naturelle a atteint le secteur de l'oeuf aux États-Unis. Un producteur du Maryland, par exemple, qui élève ses 12,000 poules au sol, les nourrit au grain et n'utilise aucun antibiotique, ne parvient pas à satisfaire la demande locale même s'il vend ses oeufs à un prix nettement supérieur à celui du marché régulier.

Un oeuf par jour

Le professeur Harold Biellier est parvenu à obtenir d'une poule un rendement d'un oeuf par jour pendant 448 jours consécutifs. Il a atteint ce résultat en portant le taux de ponte à 107% au cours des 112 premiers jours de ponte, alors que le cycle naturel de 24 heures avait artificiellement été ramené à 22 heures. Il croit que ses "super-poules" lui permettront de sélectionner des lignées de poules livrant leur oeuf par jour. Celles-ci pondraient ainsi 30 douzaines par année comparativement aux 22,5 qu'on estime présentement devenues usuelles.

Les éleveurs québécois bien coincés

tion. Cela équivaudrait à une disparition pure et simple du marché libre et laisserait les éleveurs québécois avec une seule source d'approvisionnement pour leurs céréales en dehors du Québec.

Avant 1974, avant que ne soit établi le principe de l'équité à la suite d'une longue lutte de l'UPA et d'organismes intéressés au commerce des céréales, les Québécois payaient souvent leurs grains plus chers que les Russes ou les Chinois!

Du fédéralisme rentable, quoi, rentable pour les gens de l'Ouest.

La CCB a beau jeu. Les éleveurs québécois sont coincés d'une part entre la réglementation fédérale obligeant tout consommateur canadien de grain, sauf le maïs, à s'approvisionner au Canada et, d'autre part, les restrictions de la Commission canadienne du blé.

L'an dernier, à pareille date à St. Andrew's, au Nouveau-Brunswick, lors de la conférence annuelle des ministres de l'Agriculture, le ministre Garon avait obtenu l'appui de huit provinces à l'effet d'établir un moratoire sur la nouvelle politique de la CCB devant entrer en vigueur le 1er août 1979.

Cet appui théorique n'a rien donné.

Cette fois, à Toronto, le ministre Garon a proposé que les Québécois aient le droit de s'approvisionner sur les marchés internationaux en dehors du contrôle de la CCB.

Qu'Ottawa l'entende!

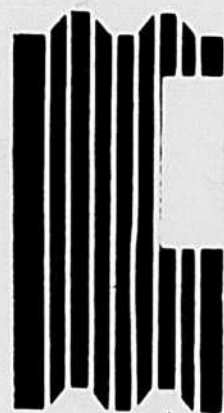
DISTRIBUTEURS DEMANDÉS POUR LE QUÉBEC

Système MAPLEPOWER

Système fabriqué au Québec pour la cueillette de la sève d'érable.

Garantie de 20 ans sur les tuyaux MAPLEPOWER (MC), offerts à des prix concurrentiels.

20 millions de pieds ont été vendus jusqu'ici. Nous voulons établir la distribution immédiate dans le Québec. Écrire à C.P. 355, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 avenue Viger, Montréal H2L 2P2.



UN NOM À RETENIR...

PrefaBec inc.

Beloeil (514) 467-3348 • Québec (418) 831-7620 • Sans frais: 1 (800) 361-7063

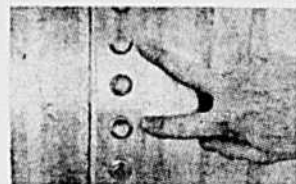
Venez nous rencontrer à l'Expo de St-Hyacinthe le 28 juillet 80



1 Capacité variant de 125 à 5000 pl. cu.



2 Des silos de qualité supérieure à des prix très compétitifs. Capacité de 1195 à 134160 bols seaux.



Joint étanche. Le coupe-butyle est scellé sous pression dans chaque joint, puis renforcé de boutons de 3/8" de diamètre, bannissant l'humidité et les insectes.



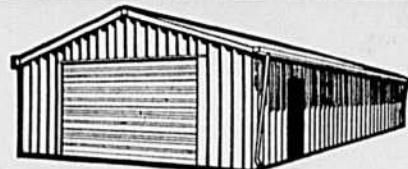
Parois gauffrées. Les doubles ondulations accentuent la solidité, et empêchent le contenu de coller sur les parois. Panneaux galvanisés à zinc anti-rouille, formés avec précision pour bien s'ajuster.



Blocage d'avant-toit. Toiture et parois sont bien liées en un tout, permettant de remplir le silo au maximum (la pente du toit est la même que celle du contenu s'il est déversé par le centre).



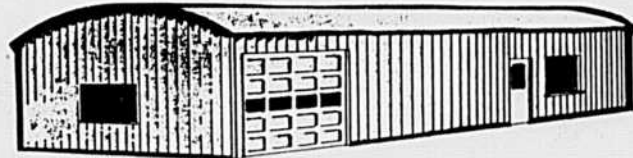
Raccord incurvé d'avant-toit. Maximum d'étanchéité, plus de solidité, plus de résistance au vent. Panneaux de toiture retenus solidement et à demeure par des boulons de 3/8" de diamètre.



3 TYPE VILLA: Idéal pour villa, garage, petit atelier, bureau, ou autres usages. Portée de 25 pieds.



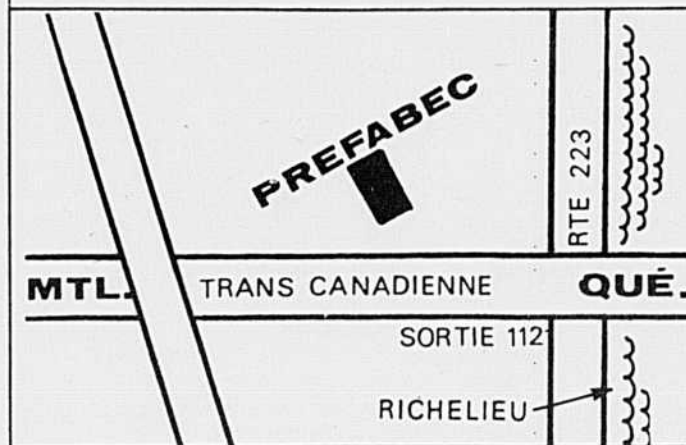
4 VILLE ET CAMPAGNE: Robuste bâtiment à toutes fins, voué à bien des applications. Unités courantes de 25 et 35 pieds de largeur, avec hauteur du plafond de 10, 12 et 14 pieds, au choix.



5 BÂTIMENT CONVEX: Pour fins d'entrepôt, ou autres. Montage économique sans charpente. Largeur de 40 à 200' sans piler. Autres bâtisses à toit plat jusqu'à 300 pieds.



6 ENTREPÔT ÉCONOMIQUE: Pour la machinerie, les céréales et les légumes en vrac, pour matériaux et autres produits. Largeur: 38', 40', 51', 68' Hauteur: 14', 17', 18', 23'



Veillez me renseigner sur: ☐

NOM _____

ADRESSE _____

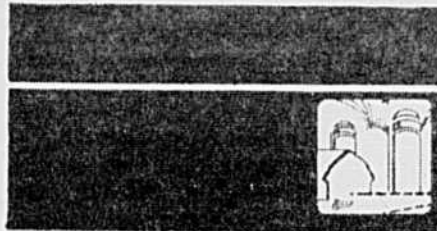
VILLE _____ PROV. _____

CODE POSTAL _____ TÉL.: _____



PrefaBec inc.

1475 BOUL. DE L'INDUSTRIE
BELOEIL, P.Q., J3G 4S5



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de
l'Alimentation

Agriculture/Information

Semaine de sécurité agricole, du 25 au 31 juillet

Une imprudence peut coûter cher sur la ferme

Par Anne Thibault

Il arrive que certains agriculteurs doivent payer cher pour avoir pris des risques au moment de l'utilisation de machines agricoles. La mort, la perte d'un membre ou une invalidité permanente sont des tragédies qui pourraient, la plupart du temps, facilement être évitées. Personne n'est à l'abri des accidents, surtout pas sur une ferme où tout est extrêmement mécanisé. S'il est vrai qu'être agriculteur comporte des risques, certains en prennent inutilement.

À l'occasion de la semaine de sécurité agricole qui se déroule du 25 au 31 juillet, nous sommes allés recueillir des té-



Echaudé par ses mésaventures sur un tracteur, Guy Vigneault de Plessisville vérifie désormais toute la machinerie dont il se servira au cours de la journée. Avant d'effectuer une réparation, il prend le temps d'arrêter le moteur afin de ne prendre aucun risque inutile.

photo Anne Thibault

moignages d'agriculteurs du comté de Bellechasse et de la région des Bois-Francs qui, à cause d'une imprudence, ont mis leur vie en danger.

Négligence, imprudence: principales causes d'accidents

Les agriculteurs que nous avons rencontrés nous ont tous affirmé que la majorité des accidents agricoles sont dus à une négligence, un manque d'attention et à une trop grande précipitation dans l'exécution d'un travail.

Guy Vigneault, agriculteur du 11^e rang de Plessisville, a été victime de sa propre négligence. Trois fois dans le même été, le boulon qui attache la boîte à ensilage au tracteur, s'est détaché puisqu'il n'était pas solidement fixé. Les deux premières fois, Guy réussit à arrêter la boîte en freinant brusquement. Mais la troisième fois, alors qu'il descendait une pente abrupte, la boîte à ensilage passe par-dessus les roues du tracteur et vint lui coincer la jambe. Il s'en tira avec un pied cassé mais depuis, il vérifie toujours la machine avant de l'utiliser.

Au Québec, les agriculteurs sont pressés par le temps, la température et l'énorme charge de travail à abattre. Ils se hâtent donc pour terminer avant la pluie ou la tombée de la nuit et c'est à ce moment, lorsque la précipitation est trop grande, que survient l'accident. Pour sauver du temps, on voit souvent des agriculteurs laisser fonctionner le souffleur à ensilage pendant qu'ils vont chercher un voyage au champ, surcharger un tracteur risquant ainsi de le faire capoter et omettre de replacer les gardes de sécurité sur les prises de force. Enfin, un agriculteur nous a dit posséder des échelles pour les fosses à purin et ne pas avoir le temps de les y installer!

Les silos: des endroits très dangereux

Plusieurs personnes ignorent que les silos utilisés pour conserver l'ensilage de foin et de maïs renferment des gaz qui sont mortels. Joseph Leblanc, propriétaire d'une ferme laitière à Saint-Anselme, l'ignorait lui aussi.

Sans avoir fait fonctionner le souffleur et sans aucune ventilation, Joseph Leblanc monta dans le silo afin d'enlever l'ensilage pourri. Il sentit la forte odeur irritante dégagée par les gaz mais il continua son travail sans trop s'en préoccuper. Très vite, il ressentit une sensation de brûlure au nez et à la gorge et une grande difficulté à respirer. Intoxiqué par les gaz d'ensilage, monsieur Leblanc dut passer dix jours à l'hôpital.

Une aventure semblable est arrivée à André Brassard, agriculteur de Plessisville. Il se souvient d'être descendu dans la chute du silo puis, plus rien... Il se réveilla étendu dans sa cour ne se rappelant de rien.

Tous deux ont conscience que cet accident aurait pu leur être fatal. Aussi, aucun des deux ne retourne dans un silo sans l'avoir ventilé auparavant.

Les enfants sont impliqués dans plus de 20% des accidents.

Les statistiques révèlent que les enfants de dix ans et moins sont impliqués dans plus de 20% des accidents survenus à la ferme. Plus vite que l'éclair, les enfants échappent facilement à la surveillance des parents et c'est lorsque l'on s'y attend le moins qu'ils surgissent du champ que l'on est à faucher!

Même s'il lui est arrivé plusieurs mésaventures, André Brassard dit n'avoir eu vraiment peur qu'une seule fois. C'était le 5 octobre 1975, alors que son fils, âgé de cinq ans, réussit à grimper sur le foin accumulé dans la boîte à ensilage. André, qui travaillait près de la machine, n'a pas eu le temps, en attendant les cris de l'enfant, d'arrêter le moteur. Entraîné par le mécanisme, l'enfant passa entre les deux rangées de pics



Joseph Leblanc, producteur laitier de Saint-Anselme, indique l'entrée du silo dans lequel il a risqué sa vie. S'il avait fait fonctionner le souffleur et s'il avait ouvert cette porte pour permettre une bonne ventilation, l'accident ne serait pas arrivé.

photo Pierre Bédard

acérés. Extrêmement chanceux, il s'en est sorti vivant mais il s'en fallut de peu pour que cette mésaventure ne lui coûte la vie.

Pour sa part, Gérard Dutil, agriculteur de Saint-Anselme et père de sept enfants, a eu un accident causé involontairement, bien sûr, par son fils. Gérard qui voulait faire démarrer manuellement sa moissonneuse-batteuse était beaucoup trop absorbé par son travail pour faire attention à son fils, alors âgé de quatre

ans, qui jouait sur le tracteur. Sans s'en rendre compte, le petit avait embrayé le moteur et poussé le bras de vitesse au maximum. Avant que Gérard ne puisse réagir, le tracteur qu'il venait de faire démarrer manuellement, s'élança, le renversa et lui écrasa la jambe et le bras gauche. Les séquelles de cet accident font que Gérard souffre aujourd'hui de rhumatisme.

En général, les adolescents sont téméraires et parlent plutôt de leurs exploits sur le tracteur que de prudence. Néanmoins, ceux qui ont vu des accidents ou qui connaissent une personne

qui a été blessée à la suite d'une imprudence, sont plus conscients du danger.

Jean-Pierre Baril, fils de Gilles Baril de Plessisville, se souvient comment son frère s'est fait prendre la jambe dans la désileuse alors qu'il voulait la débloquer. Depuis cet accident, les frères Baril coupent le moteur de toute machine qui demande une réparation.

Les fils de Fernand Vigneault, qui ont vu leur père perdre une main dans une faucheuse, prennent, depuis ce temps, les de sécurité nécessaires pour éviter tout autre accident.

Tous devraient en faire autant.



Le bruit des machines agricoles peut être dangereux pour les opérateurs et il peut entraîner la perte progressive de l'ouïe, allant même jusqu'à la surdité permanente. Il est donc recommandé de porter un appareil anti-bruit comme le fait Emmanuel de Blic, à gauche sur la photo. Ce jeune stagiaire français qui travaille présentement chez Gaspard Vigneault de Plessisville, est obligé de porter cet appareil qui lui rend supportable le bruit de l'ensileuse près de laquelle il travaille en compagnie d'un employé.

photo Anne Thibault

À la ferme, la négligence provoque des accidents

À la ferme, d'impardonnables accidents surviennent par imprudence, manque d'attention ou tout simplement par négligence. Pourtant, la plupart de ces accidents pourraient être évités en appliquant les règles élémentaires de sécurité agricole. À l'occasion de la Semaine de sécurité agricole, qui se déroule du 25 au 31 juillet, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation invite les agriculteurs à être vigilants, plus particulièrement pendant la saison estivale, période d'intense activité agricole.

Même lorsqu'on y est habitué, la manipulation des tracteurs, des animaux ou des pesticides reste dangereuse et le travail dans les silos ou les fosses à purin est un risque à chaque fois que l'on y pénètre. La témérité des jeunes et les mauvaises habitudes des moins jeunes provoquent des accidents graves, souvent mortels.

Prévenez les accidents dont vous pourriez être responsable

Le tracteur est impliqué dans plus de 78% des accidents mortels dus à l'outillage agricole. Afin de prévenir ces accidents, toute machine agricole doit être opérée par des personnes expérimentées qui devront prendre certaines précautions indispensables. Un tracteur muni d'un cadre protecteur ou d'une machine résistante et une ceinture de sécurité bouclée vous protégeront en cas de capotage. Des prises de force couvertes d'un garde protecteur et des machines régulièrement vérifiées sont des mesures de sécurité qui diminuent considérablement les risques d'accidents. Toujours arrêter le moteur avant d'effectuer une réparation ou toute vérification et ne jamais prendre de passager sur le trac-

teur sont également des règles élémentaires de sécurité qu'on a malheureusement tendance à oublier trop souvent.

Lorsque vous engagez de la jeune main-d'œuvre, assurez-vous qu'elle possède l'expérience requise pour conduire un tracteur; sinon il faut prendre le temps de lui donner la formation nécessaire.

Les herbicides, insecticides, fongicides et pesticides sont des produits dangereux qui doivent être utilisés avec discernement. Avant d'appliquer ces produits chimiques, assurez-vous d'abord qu'il ne vente pas, portez des vêtements protecteurs et des gants de caoutchouc, lisez attentivement les instructions et suivez les recommandations prescrites par le fabricant. Une fois le travail terminé, ne jetez pas les contenants vides dans le fossé ou dans tout autre endroit qui permettrait au liquide de s'échapper. Cela risquerait de contaminer les aliments du bétail, ou l'eau.

En outre, si pour une raison quelconque vous devez monter dans un silo pendant la période critique, c'est-à-dire immédiatement après l'ensilage, il faut d'abord faire fonctionner le souffleur d'ensilage pendant au moins 20 à 30 minutes avant d'y pénétrer et tout le temps qu'il y a quelqu'un à l'intérieur. Attachez-vous à l'aide d'un câble que vous laisserez pendre dans la chute jusqu'au bas du silo et assurez-vous de la présence d'au moins deux personnes à l'extérieur. De plus, il est recommandé de laisser les portes ouvertes et d'égaliser la surface de l'ensilage dès la fin du remplissage du silo. Poser une affiche, près de l'échelle, interdisant l'accès au silo et spécifier la présence des gaz mortels constitue non seulement une mesure de prévention, mais c'est aussi un acte de civisme.

Basée sur l'aquiculture

Une méthode révolutionnaire de production du gazon

Le colloque international sur les pelouses, tenu dans le cadre des Florales de Montréal, sous la direction de M. Jean-Guy Richer, président de l'Association des producteurs de gazon du Québec, a permis à l'assistance d'en connaître plus long sur une fulgurante méthode de production de gazon connue sous le nom de "TANA GRASS".

Né en Angleterre il y a quelques années à peine ce procédé, basé sur l'aquiculture ou hydro-culture, a depuis lors totalement révolutionné les coutumes européennes. Plus est, cette méthode peut facilement être utilisée au Canada où elle permettrait de faire gagner de quatre à huit semaines sur la saison des semailles, laquelle est généralement re-

tardée par la longueur et la rigueur de nos hivers.

Cet éloquent exposé du procédé "Tana Grass" a été fait par M. Jacques Boulanger-François, architecte de jardins et du paysage, de Belgique.

La base de ce procédé révolutionnaire est évidemment l'eau. Cette dernière est logée dans des couloirs longitudinaux d'un mètre de largeur sur quelque 8 à 10 cm de profondeur. Un film plastique permet d'obtenir une étanchéité totale. Les canaux sont remplis d'eau (5 cm). À la surface de l'eau, il faut épandre un mélange, à parts égales, de tourbe bactérienne neutre et de mousse d'urée formaldéhyde ou de polystyrène expansé. Sur ce mélange flottant est déroulé un tissu synthétique qui assurera la liaison entre le support et les graines semées en cou-

verture. Les plates-bandes ensemencées sont recouvertes d'abris en forme de tunnels.

Trois semaines après le semis, la "gazonnière" est généralement exploitable. Les tapis gazonnés sont alors enroulés autour d'un support et livrés au client qui, bien entendu, aura préalablement préparé son terrain en conséquence. Selon les conditions atmosphériques, l'acquéreur de cette toison de verdure pourra procéder à la première tonte quelque trois semaines plus tard.

MISE AU POINT

Le Dr Clay Switzer, doyen du Collège

de l'agriculture de l'Ontario, à Guelph, a tenu à réfuter certaines rumeurs touchant l'herbicide 2-4-D. "Lorsque cet herbicide est employé selon les recommandations prescrites, il ne peut être nocif que pour les plantes contre lesquelles on veut lutter. Il ne présente donc pas de danger pour les humains et les animaux" d'affirmer le conférencier.

Le Dr Switzer, qui s'est principalement arrêté sur la lutte contre les mauvaises herbes, a fortement incité son auditoire à se familiariser avec les herbicides et à suivre rigoureusement les instructions touchant leur utilisation. Il a conseillé la pulvérisation en mai ou septembre.

Date limite d'adhésion: 1er septembre 1980

Assurance-stabilisation des porcelets

La Commission administrative des régimes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles (CARASRA) désire informer les éleveurs qui ne sont pas déjà inscrits au régime d'assurance-stabilisation des porcelets qu'ils ont jusqu'au 1er septembre pour y adhérer. Le taux de cotisation pour l'année de participation 1980-1981 est fixé à 12,50\$ par truie.

Il est à souligner que pour obtenir le niveau de prix garanti, une indexation

des coûts de production est calculée à chaque année. De plus, le prix qui est utilisé pour fins de compensation est la moyenne annuelle pondérée des prix du porcelet ayant prévalu au Québec.

La Commission vous invite donc à communiquer avec elle à l'adresse suivante afin que vous puissiez bénéficier des avantages du régime: 200-A chemin Sainte-Foy, 10ième étage, Québec, G1R 4X6



Le colloque international sur les pelouses, tenu le 8 juillet dans le cadre des Florales de Montréal, a cerné tous les problèmes relatifs à ce secteur. On remarque sur la photo ci-dessus, MM. Jack Eggens, de l'Université de Guelph, en Ontario, le Dr Clay Switzer, doyen du Collège de l'agriculture de l'Ontario, Jean-Guy Richer, président de l'Association des producteurs de gazon du Québec, qui présidait le colloque, Paul Ricke, de l'Université de l'Etat du Michigan et John K. Campbell, ex-gérant du club de golf de St-Andrews, en Ecosse.

(Photo: Editeur officiel du Québec)

AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

RÉSEAU MAÏS-CÉRÉALES

La pyrale du maïs

Dates du traitement

Les papillons de la pyrale du maïs ont commencé à déposer leurs oeufs dans plusieurs régions du Québec.

Puisque le producteur de maïs-grain n'effectue qu'un seul traitement insecticide contre cet insecte, il est important qu'il le fasse au moment précis où le maximum de larves de la pyrale se trouve sur le feuillage.

Cette année les dates de traitement sont les suivantes:

- le 25 juillet pour les régions de Saint-Hyacinthe, de Châteauguay et de l'Île-Jésus;
- le 30 juillet pour les régions de Nicolet, de l'Assomption et de Buckingham
- le 4 août pour les régions de Trois-Rivières et de Québec.

Description du traitement

Les insecticides recommandés et la dose à l'acre sont: Furadan 4.8 F (16 onces) Sevin 50W (3 livres), Sevin 85W (2 livres), Lannate 2 L (37 onces) et Dylox 80 SP (30 onces).

Justification du traitement

Il est recommandable d'effectuer l'un des traitements décrits ci-dessus, si on

prévoit que la pyrale peut attaquer 30% et plus des plants. Les producteurs, avant de décider d'une intervention chimique, doivent vérifier les critères suivants:

- a) Quelques jours avant la date du traitement, vérifier la présence sur le feuillage de petits trous (criblures) de la grosseur d'une tête d'épingle, d'excréments (sciures de bois) sur les tiges, de panicules (croix) affaiblies ou brisées. 2 à 5% de plants avec ces premiers symptômes signifient la présence de nombreuses larves qui pourraient attaquer plus de 30% des plants de maïs-grain.
- b) Si pendant les 15 jours avant les dates du traitement il y a plus de 5 à 7 nuits avec des températures minimales supérieures à 15° C, et si l'humidité est élevée et le temps calme, le danger d'une épidémie est presque certain.

IMPORTANT

Tous ces insecticides, sauf le Dylox, sont très toxiques pour les abeilles. Traiter en fin de journée et être prudent près des champs en fleurs. Le Furadan et le Lannate sont très toxiques pour les humains. Porter des gants, masque et lunettes protectrices.

TOUS À L'ABRI

par Roland Bergeron



Parmi les programmes d'assurance offerts par la Régie de l'assurance-récolte du Québec, vous vous souvenez sans doute de celui qu'on avait intitulé notre programme "ANTIGEL". Cette expression veut bien dire ce qu'elle dit et lorsque nous avons réussi à la trouver nous en étions fiers. Inutile de vous rappeler que ce programme "ANTIGEL" s'applique aux légumineuses, c'est-à-dire aux luzernières de première, deuxième et troisième années et aux prairies de trèfle de première année et doit être souscrit avant le 1er novembre de chaque année pour obtenir la protection contre le gel d'hiver pour la saison qui vient. Tous savent qu'il est dispendieux d'implanter une belle luzernière et que, passé le risque de gel de la première année, on sent beaucoup de soulagement chez l'exploitant qui s'adonne à cette culture. C'est pourquoi il existe une assurance qui vient minimiser ce risque toujours imminent du gel d'hiver.

Ce programme est à mon sens le programme "Cadillac" de la Régie; il a été conçu et réalisé pour faire comme un gant aux producteurs et c'est pourquoi les producteurs répondent bien. Nous n'avons qu'à regarder les résultats de la campagne de vente de l'année '80 pour se rendre compte que les agriculteurs comprennent bien le programme et le considèrent comme un outil de protection indispensable.

Les 550 producteurs qui ont payé une prime de 162,423,94\$, ce qui représente une valeur assurée de plus de 1 million 2\$ pour une superficie totale de 6,180 hectares, en sont une preuve réelle.

Que s'est-il passé cet hiver? La neige ayant été beaucoup moins abondante, plusieurs ont craint pour leurs prairies et à plus forte raison ceux qui avaient des luzernières. Devant ces conditions climatiques pénibles, nous nous sommes retrouvés au printemps avec des avis de dommages en grand nombre et les constatations ont révélé des dégâts importants. Parmi les 542 assurés, 235 ont effectué des travaux urgents et ont reçu une compensation pour ce faire de plus de 95,000\$ et 226 ont procédé à des abandons réglementaires, c'est-à-dire que devant l'importance des dégâts, rien ne pouvait être fait si bien que la Régie a versé plus de 257,000\$. Au total plus de 350,000\$ versés en indemnités à quelque 369 producteurs qui avaient fait confiance à la protection offerte par l'Assurance-récolte. Un producteur de luzerne et non le moindre m'affirmait: "Si je n'avais pas l'assurance-récolte dans mes luzernières je n'aurais plus les moyens de m'adonner à cette culture qui pour moi est de première importance." Voilà un témoignage qui démontre bien l'utilité et la nécessité de notre programme. C'est devant ce genre de témoignage que nous nous rendons compte que l'assurance-récolte est faite pour le cultivateur "homme de progrès". Fait important à noter, au moment où vous lirez ces lignes, ces montants d'indemnités auront déjà été tous versés aux producteurs.

LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC



Remise du trophée de présentation chez les jeunes, M. René Hardy, président provincial de l'Association remet le trophée à Linda Desmarais, représentante du club de Richmond; Sylvain Boisclair du club des Bois-Francs et François Drolet du club de Portneuf respectivement deuxième et troisième. À droite, les juges pour le concours: David Crack et Yvon Chagnon.

Le pique-nique annuel Holstein

Encore cette année, le pique-nique annuel de l'Association Holstein du Canada, section Québec, fut des plus réussis. Il s'est tenu à la ferme de M. René Hardy de St-Antoine-des-Laurentides le six juillet. Le club Holstein des Laurentides et la famille Hardy recevraient les éleveurs du Québec.

Le troupeau Hardy comprend 175 têtes sur une ferme de 500 acres en

culture. La journée a, comme il est de coutume, commencé par les mots de bienvenue du président. Ensuite, on tint les compétitions.

Le trophée MacLeod pour le jugement de quatre sujets, est allé au club des Bois-Francs dont les juges étaient André Laroche, Marc Comtois et Gilles Tourigny. M. Denis Vallée de Nicolet a remporté le trophée Georges-Rolland Gladu pour la présentation d'un animal pour les adultes. Linda Desmarais s'est classée première chez les jeunes.

Ce fut ensuite la messe et le pique-nique. L'après-midi débuta par la présentation de la famille de l'hôte et se poursuivit par une parade des bêtes de la ferme.

M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, a passé l'après-midi en compagnie des éleveurs. Le pique-nique annuel est un événement fort apprécié des éleveurs Holstein car il allie détente et concours plus sérieux.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC

ET ASSOCIÉS
1514 DOCTEUR PENFIELD
MONTREAL, H3G 1X5 TEL.: 934-0272

L'Abitibi-Témiscamingue, favorable à l'élevage bovin

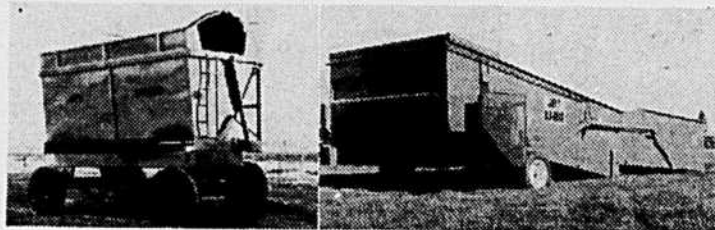
Si le climat nordique de l'Abitibi-Témiscamingue peut limiter la diversité des productions traditionnelles qu'on y fait, il permet cependant la culture d'herbage. Un projet de recherche mené en Ontario dans le district de Témiscamingue près de la frontière québécoise a en effet démontré qu'un hectare de pâturage peut produire 325 kg de viande bovine au poids vif (soit 300 livres à l'acre).

Ceci confirme encore une fois la productivité potentielle de cette région. De plus, il pourrait y avoir aussi un développement plus grand de la culture de

certaines céréales pour compléter l'alimentation des bovins. La combinaison de ces éléments (pâturage plus productif et culture de céréales) pourrait rentabiliser la production de viande dans cette région.

Présentement, les producteurs du Nord-ouest québécois vendent surtout des bouillons d'embouche à l'automne et ceux-ci sont engraisés plus au sud. Si on pouvait augmenter de façon appréciable la productivité des pâturages, il ne serait pas illusoire de penser que l'Abitibi devienne une de nos grandes régions pour la production de viande bovine.

De nouveau, c'est le temps de penser au



HYDUMP JIFFY et BLO-DECK JIFFY

L'équipe qui vous aide à faire
votre ensilage en toute facilité
Nouveaux modèles améliorés pour 1980

Pour mieux vous renseigner, adressez cette annonce à

JIM HARKNESS EQUIPMENT

Distributeur et détaillant d'équipements agricoles de qualité

Route 9, Harriston, Ont. N0G 1Z0

Tél: (519) 338-2821

Je suis intéressé aux produits Jiffy suivants:

- ☐ Hydump Jiffy de modèle 900 ☐ Blo-Deck Jiffy
☐ Hydump Jiffy de modèle 600-700 ☐ Appareil de manutention de balles rondes Jiffy

Nom
Adresse Tél:
Ville Code postal

Invitation Porte ouverte

chez **Semico** INC.

Samedi et dimanche les 2 et 3 août 1980
de 10 à 17 heures

Invitation à tous les cultivateurs
de la province, à venir visiter
la ferme de recherches ainsi que

- magasin
- entrepôt
- exposition des machineries
- division des engrais chimiques
- exposition de semences et produits chimiques

Un lunch B.B.Q. sera servi
gratuitement aux cultivateurs,
de midi à 14 heures, samedi et dimanche.
**Rafraîchissements
GRATUITS.**

CALSA

Semico INC.

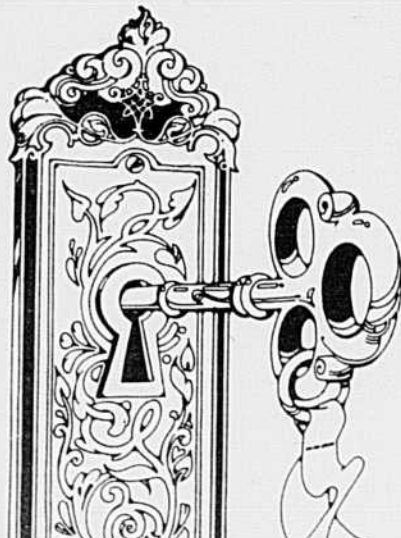
Pride

35, boul. Laurier, Sainte-Rosalie, cté Saint-Hyacinthe
Tél. (514) 799-3225

Après une visite
chez

Semico INC.

rendez-vous à
notre kiosque
à l'exposition
de Saint-Hyacinthe



La R.M.A. rendrait rapidement sa décision

La double requête des Fédérations de producteurs de lait, inscrite devant la Régie des marchés agricoles et visant à mettre fin à l'application des quatre plans conjoints existants pour les remplacer par l'entrée en vigueur d'un nouveau plan qui couvrirait l'ensemble des producteurs de lait au Québec, a été prise en délibéré par la Régie. Il faut s'attendre, selon un porte-parole autorisé de l'organisme para-gouvernemental, à ce qu'une décision soit prise "très rapidement" dans cette affaire, peut-être même d'ici quelques jours.

La dernière séance du 18 juillet aura permis d'entendre les procureurs des différentes parties, en plus de la déposition d'un mémoire par l'UPA, des représentations des producteurs laitiers Délisle de Nicolet, ainsi que celles de l'Association des consommateurs du Canada, section Québec. Deux autres séances, tenues les 3 et 7 juillet, avaient permis l'audition de quelques témoignages dont le principal fut celui de M. Jacques Boucher, président de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec (voir TCN du 10 juillet).

Intervenant à la dernière minute, l'Association des consommateurs aurait voulu que la Régie procède à une enquête sur l'administration des plans conjoints. Cette requête devait finalement être rejetée par la R.M.A. puisqu'elle ne cadrait pas avec l'objet limité des audiences qui étaient alors en cours. À la limite, le procureur de l'Association, Me Jean-Claude Beauchamp, fut invité par la Régie à soumettre sa preuve et son argumentation par écrit aux diverses parties intéressées avant 17 heures, le 21 juillet, ce qu'il n'a pu produire en temps utile.

Décès de la mère de M. Jocelyn Vigneux

Nous apprenons avec regret le décès de Mme Antoinette Vigneux, de Sherbrooke. Elle était la mère de M. Jocelyn Vigneux, directeur adjoint au Service d'administration et de trésorerie de l'UPA, à Montréal.

Les funérailles de Mme Vigneux ont eu lieu en l'église Ste-Famille de Sherbrooke le 21 juillet. De là, le cortège s'est rendu au cimetière de Wotton pour l'inhumation. Nos plus sincères condoléances à la famille Vigneux.

La Holstein se vend bien

Au cours des dernières ventes Holstein, on a assisté à une envolée des prix sans précédent. Il faut dire que les bêtes mises en vente étaient de qualité supérieure.

Lors de la vente du troupeau De Bois Clair de M. Roger Soucy de St-Édouard de Lotbinière, le 31 mai dernier, M. Jacques Dubois de St-Flavien de Lotbinière a payé 37 000 \$ pour De Bois Clair Aztec Josée, classée excellente et née le 19 août 1974. M. Dubois a aussi acheté au prix de 17 000 \$ De Bois Clair Aztec Laura, classée très bonne. Les 91 sujets mis en vente ont rapporté une moyenne de 3 500 \$ par sujet.

D'autre part, la mise en vente du troupeau Beervorn, propriété de John Beervorn de Brome a rapporté en moyenne 3 878 \$ par sujet. 83 têtes furent mises en vente. M. René Hardy de St-Jérôme, président provincial de l'Association Holstein, a fait la plus haute mise, soit 21 000 \$ pour Beervorn Aztec Connie, née le 19 mars 1979 et classée très bonne.

Une Holstein enregistrée ça vaut son pesant d'or!

Les procureurs des deux Fédérations, Me Claude Paquette et Bernard Bastien, se sont tour à tour appuyés sur la preuve pour réitérer l'urgence d'un nouveau plan conjoint unique ce, sans qu'il soit nécessaire de recourir à un référendum. En substance, ils ont fait valoir que les ententes concernant la mise en marché provinciale du lait étaient le fruit d'une concertation indéniable entre les principaux intervenants. Ils ont donc réclamé que la requête soit reçue et que la Régie recommande au Lieutenant-gouverneur en conseil l'adoption du plan conjoint sans recours au référendum.

De son côté, l'UPA est venue appuyer le projet, comme l'avait fait le Conseil de la coopération laitière lors d'une précédente séance. Les deux structures générale et spécialisée du syndicalisme agricole ont déjà procédé à la consultation nécessaire auprès des

producteurs, rappelle le mémoire déposé par le président général, M. Pierre Gaudet. L'UPA s'estime en conséquence bien fondée d'intervenir en faveur de l'éventuel plan unique. Elle ajoute que la tenue d'un référendum ne ferait somme toute que retarder la mise en place des mécanismes tant attendus pour réaliser la mise en marché ordonnée du lait au Québec.

La luzerne: reine des plantes fourragères

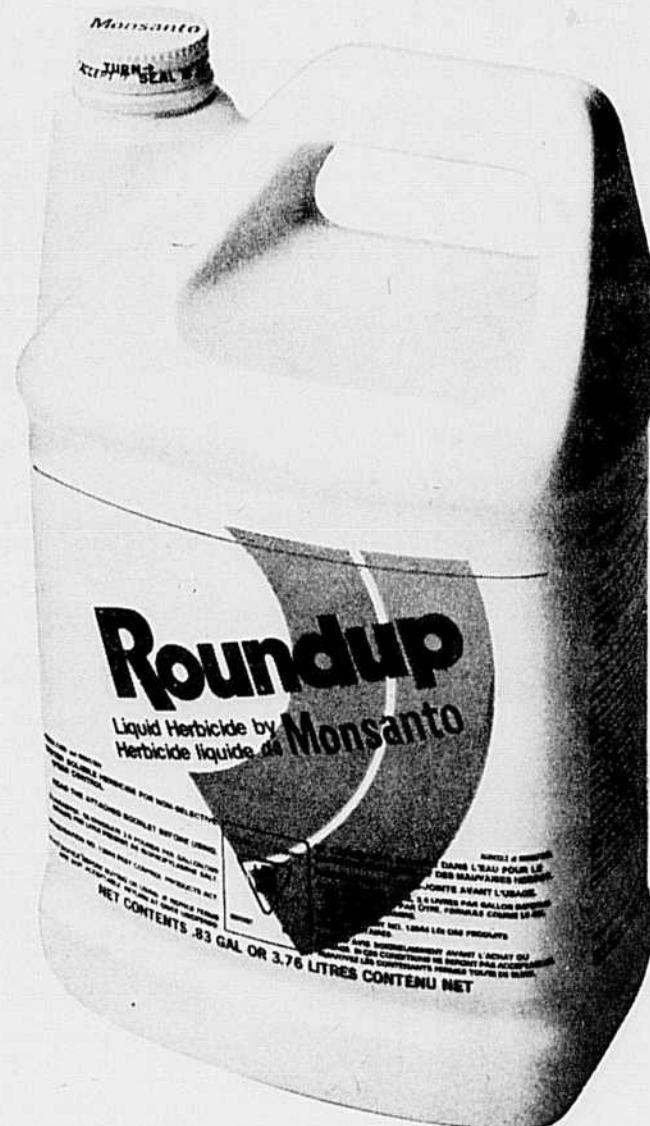
La luzerne est la plus populaire des plantes fourragères au Canada et dans le monde. Elle donne un produit très digestible et présente des qualités nutritives exceptionnelles.

Cette légumineuse peut être consommée aux pâturages mêmes, transformée en foin ou ensilée; sous forme d'agglomérés déshydratés, elle sert également de compléments protéiques dans les rations des animaux.

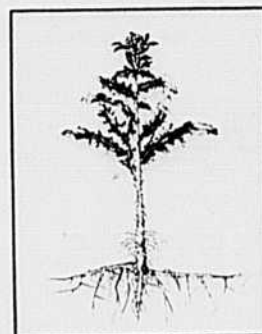
Intervention en faveur des syndicats de gestion

Dans une lettre qu'il faisait parvenir à M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le Conseil exécutif de l'UPA demandait au ministre d'accepter la mise en place des syndicats de gestion actuellement formés qui ont adressé une demande pour débiter leurs opérations. On sait que le ministre avait annoncé qu'il limiterait à 15 le nombre de nouveaux syndicats pour l'année 1980-81. Il en existe présentement neuf et il y a 17 demandes. En terminant, le Conseil exécutif dit espérer qu'il sera possible au ministre de répondre favorablement à cette demande afin de ne pas décevoir ceux qui avaient mis travail et espoir dans la formule.

L'automne est le temps idéal pour combattre le chiendent à l'aide de Roundup®.



Après la récolte, vous savez où sont vos pires infestations de chiendent. Lorsque vous les voyez, songez à les détruire par un traitement d'automne à l'herbicide Roundup® de Monsanto. Voici comment intégrer Roundup à votre programme d'automne.



Retardez le labour pour laisser repousser le chiendent. Roundup agit sur le chiendent en croissance active qui a au moins 8" de haut. Le labour tronçonne simplement les mauvaises herbes. Roundup, au contraire, détruit le chiendent traité, y compris les racines, et il l'empêche de se répandre ou de repousser. Voilà ce qui rend payant de retarder votre labour d'automne jusqu'à ce que les mauvaises herbes soient prêtes à traiter au Roundup.

Roundup peut détruire de 95% à 99% du chiendent. Pour obtenir une excellente répression du chiendent, appliquez Roundup avant la première gelée meurtrière pour les mauvaises herbes, et laissez l'herbicide agir sur les mauvaises herbes avant de labourer. Appliquez de bonnes pratiques de culture.

Roundup n'agit pas au-delà des mauvaises herbes. Roundup s'achemine partout où vont les mauvaises herbes, mais pas au-delà. C'est que Roundup agit à l'intérieur des mauvaises herbes, **non pas** dans le sol. Au printemps suivant, vous pouvez semer n'importe quelle culture que mentionne l'étiquette: maïs, soja, blé, avoine, orge, pommes de terre ou fourrages.

Attaquez le chiendent partout où vous le voyez. Rappelez-vous que l'automne est le meilleur moment de combattre le chiendent avec Roundup. Voyez votre marchand aujourd'hui même et renseignez-vous au sujet du nouveau contenant d'essai.

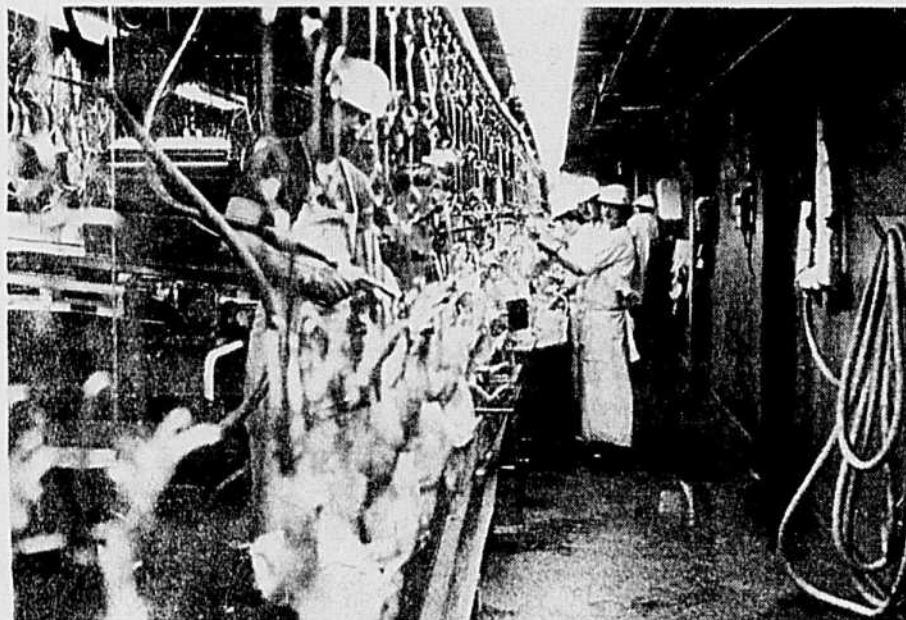
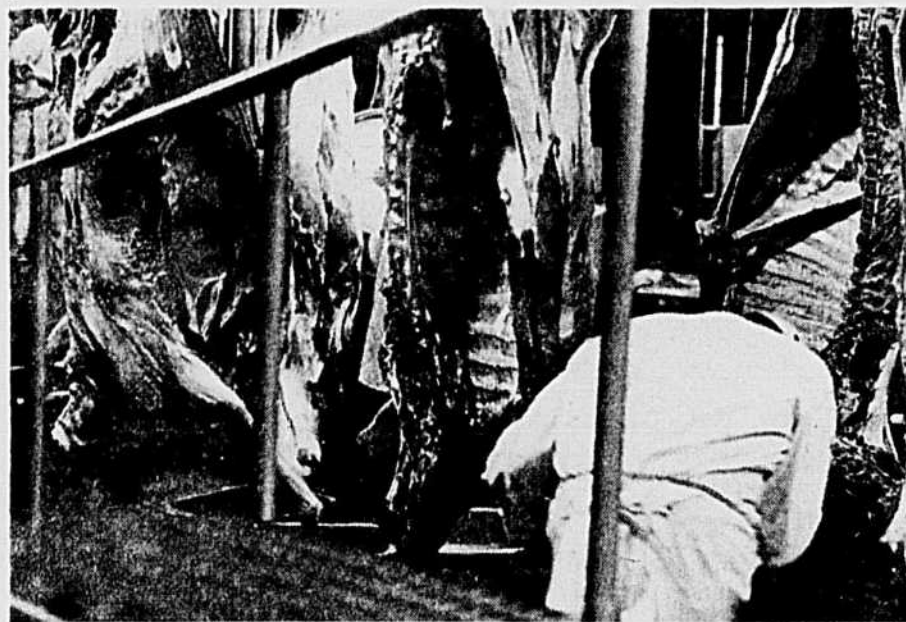
Monsanto

Jamais on n'a vu de tel herbicide.

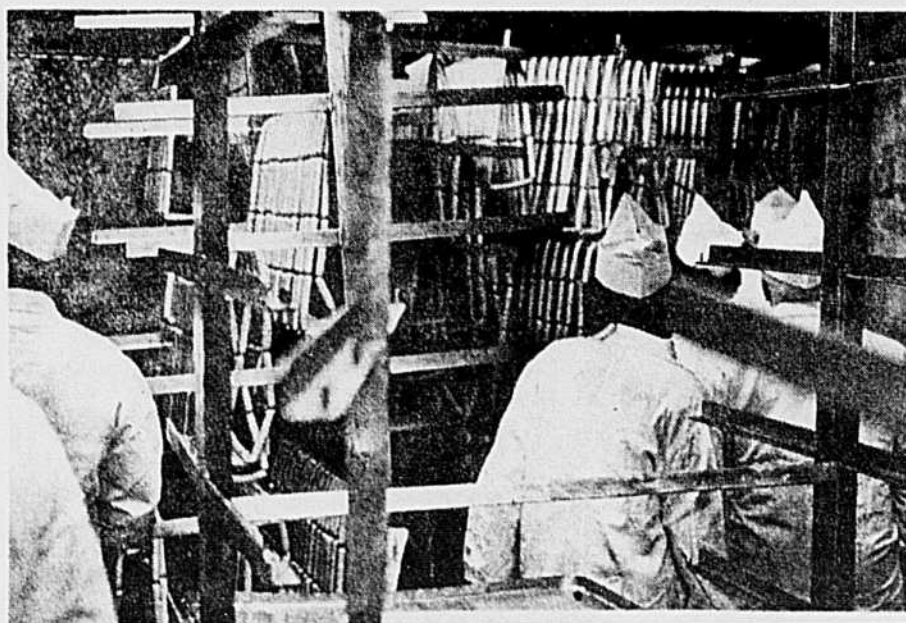
Lisez et respectez toujours l'étiquette de Roundup. Roundup® est une marque déposée de la compagnie Monsanto.
©Compagnie Monsanto, 1980. RCN-10-80-F
Monsanto Canada Inc.
Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary, Vancouver.

Un géant industriel: la Chaîne coopérative du Saguenay

par Renald BOURGEOIS



L'abattage et la transformation des viandes, une spécialité à la CCS.



Le Saguenay-Lac St-Jean a ses géants industriels. Il y a l'Alcan et il y a Price, il y a aussi la Chaîne coopérative du Saguenay, un géant autochtone, né du sol et des gens qui l'habitent pour favoriser le développement régional.

Les agriculteurs du Saguenay-Lac St-Jean ont connu, il y a plus de trente ans des problèmes au niveau de la commercialisation de leurs produits et au niveau des approvisionnements pour leurs entreprises. L'UPA régionale et les coopératives locales décidèrent d'amorcer un mouvement de consolidation des entreprises existantes et de mise en place de nouveaux services selon les priorités que l'on identifiait en cours de route. Le géant est né du désir bien légitime de voir se poursuivre le développement de l'agriculture régionale.

Aujourd'hui, on la donne en modèle à ceux qui veulent étudier le dynamisme régional et la coopération. La Chaîne a son siège social à St-Bruno, à peu près au centre de cette vaste région. Mais la décentralisation est pour elle chose importante, aussi maintient-elle des places d'affaire tout autour du Lac et le long du Saguenay. Elle offre tous les services dont les agriculteurs peuvent avoir besoin.

L'an dernier, un chiffre d'affaire de près de 100\$ millions, trois mille sociétaires dont 1600 agriculteurs et presque autant de forestiers, car il faut dire qu'en 1973 la CCS entraînait de plain-pied dans l'exploitation d'une deuxième ressource naturelle importante, le bois. L'achat d'une usine de sciage située à Notre-Dame-de-la-Doré marquait une étape importante dans l'histoire de la coopérative agricole. Aujourd'hui, on peut dire que le défi relevé en ce temps-là, méritait de l'être et que les administrateurs avaient vu juste en misant sur la forêt.

L'isolement géographique de la région et son climat moins favorable que dans le sud du Québec auraient facilement pu faire que l'agriculture régionale aille en péril au profit des régions du sud. Tel ne fut pas le cas et cela on le doit aux coopératives telles la Chaîne mais aussi l'Association coopérative laitière du Lac St-Jean. Cette dernière étant plus jeune et exclusivement spécialisée dans la transformation et la commercialisation du lait.

On ne peut évidemment parler de l'agriculture au Saguenay-Lac St-Jean sans constater l'apport de cet outil économique indispensable. On doit aussi noter pour le bénéfice du reste de la province l'esprit de collaboration qui anime le syndicalisme et la coopération. On dit qu'ils marchent la main dans la main. C'est tout à l'honneur des agriculteurs de là-bas d'avoir su donner aux organismes qu'ils ont mis sur pied pour les défendre, des mandats complémentaires et non concurrents.

Mais ce qui devait plus particulièrement donner naissance à la Chaîne, c'est la construction d'un abattoir. Les agriculteurs trouvaient difficilement à faire abattre leurs bêtes dans la région. Encore aujourd'hui, avec des ventes dépassant les 40\$ millions, c'est de loin le secteur le plus important.

La Chaîne possède un abattoir très moderne qui ferait l'envie de plusieurs. On peut y abattre bovins, porcs et volailles. Au cours de 1979, on y a abattu plus de 10 000 bovins adultes et 21 000 veaux, près de 65 000 porcs et 1 500 000 volailles. Des chiffres impressionnants certes, mais en plus, on fait des charcuteries et on s'occupe de la vente des viandes produites. On estime que la CCS occupe 60% du marché régional des viandes.



LOI SUR LES OFFICES DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE FERME

Conseil national de commercialisation des produits de ferme

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES

Conformément à la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme, le Conseil national de commercialisation des produits de ferme tiendra des audiences publiques sur le bien-fondé de la création d'un office de commercialisation de la pomme de terre dans l'est du Canada.

Les audiences commenceront à 10 h (heure locale) aux dates et adresses indiquées plus bas:

Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard (pour l'Île-du-Prince-Édouard), le 2 septembre 1980, au Charlottetown Hotel, 100, rue Kent.

Perth-Andover au Nouveau-Brunswick (pour le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse), le 4 septembre 1980 à la salle de la Légion royale canadienne.

Toronto en Ontario (pour l'Ontario), le 8 septembre 1980, au Cambridge Motor Hotel, 600, chemin Dixon, route 401, Rexdale.

Montréal au Québec (pour le Québec), le 10 septembre 1980, au Holiday Inn, 420, rue Sherbrooke ouest.

L'inscription des participants débutera à 9 h (heure locale).

Ceux qui désirent présenter des observations doivent faire connaître leur intention au Conseil et lui soumettre dix (10) copies des présentations au plus tard le 22 août 1980. Les présentations resteront la propriété du Conseil national de commercialisation des produits de ferme.

Tout exposé oral présenté aux audiences doit être un résumé des principaux points proposés et sera limité à 10-15 minutes.

Pour de plus amples informations, communiquer avec le Conseil national de commercialisation des produits de ferme à l'adresse suivante: Place de ville, Centre Building, 300, rue Sparks, 2^e étage, Ottawa, K1R 7S3; téléphone: (613) 995-2297.

La présidente du Conseil national de commercialisation des produits de ferme.
S. June Menzies



Conseil national de commercialisation des produits de ferme

NDLR — Nous reproduisons ci-dessous une nouvelle tranche des mémoires d'Albert Rioux, ex-président général de l'UCC, ex-sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation et l'un des co-fondateurs de La Terre de Chez Nous. "Je me souviens" constitue un ouvrage de grand intérêt, étant donné surtout que l'auteur fut un témoin privilégié et acteur de premier plan sur la scène agricole québécoise. Cette série inédite est publiée par tranches hebdomadaires.

Je me souviens

par Albert Rioux

20



Les élections de 1939

Un samedi avant-midi vers la fin de septembre 1939, mon ministre Bona Dussault vint m'annoncer qu'il était convoqué au Conseil des ministres:

— "Veuillez m'attendre. Il se peut que j'aie une nouvelle importante à vous communiquer". Il revint vers quatorze heures:

— "Les élections sont déclenchées pour le 25 octobre".

La guerre était déclarée. Duplessis voulait un mandat clair pour faire face aux contraintes que lui imposaient le gouvernement fédéral et les institutions financières. On sait la suite. Les ministres fédéraux du Québec se proclamèrent les remparts contre la conscription et Adélard Godbout l'emporta par une écrasante majorité.

Le nouveau premier ministre avait l'air gêné quand il me manda à son bureau quelques jours après les élections:

— "Un chef de gouvernement ne peut pas faire ce qu'il veut".

Il m'apprit que je n'étais plus sous-ministre de l'Agriculture, que j'étais transféré à la bibliothèque de la Législature, que mes fonctions seraient définies plus tard, que mon salaire était réduit de \$6,000 à \$4,000. Je compris qu'on me mettait sur une tablette: une vengeance de T.-D. Bouchard contre qui je m'étais présenté dans St-Hyacinthe en 1936...

Vingt ans à l'électrification rurale

Je ne voulais pas être payé à ne rien faire. Je tenais à rendre productif mon séjour dans ce cénacle... J'occupai mes loisirs à écrire des articles et des causeries radiophoniques sur des questions économiques, agricoles et sociales. Mais surtout, j'ai rédigé une thèse sur l'électrification rurale. J'avais souvent parlé de cette question dans les congrès de l'UCC et à la radio, dans La Terre de chez nous et Le Devoir, devant la Commission Lapointe et dans le programme de l'Action libérale nationale.

Je n'étais pas le seul à trouver la situation intolérable. Le Québec est d'emblée la province la mieux pourvue de ressources hydrauliques, concédées pour une chanson à des compagnies financées par du capital étranger. Ces puissantes centrales hydroélectriques ne desservent que les villes, les villages et les grandes entreprises qui exploitent nos richesses naturelles. Des cultivateurs situés à proximité des plus grandes centrales électriques du monde s'éclairaient à la lampe à pétrole, tiraient l'eau des puits à la pompe à bras et faisaient le "train" avec les mêmes moyens primitifs que nos ancêtres.

Les compagnies privées ne s'intéressaient pas à la distribution de l'électricité dans les campagnes. Il n'y avait pas de profits et de dividendes à récolter dans les rangs isolés. Elles se contentaient d'écarter les territoires les plus densément peuplés et délaissaient le petit lait. Pourquoi la population rurale et surtout agricole serait-elle privée de ce merveilleux instrument de confort, de progrès économique et social? Le gouvernement nommait des commissions et passait des lois sans régler ce problème qui semblait insoluble. Poussé au pied du mur par la campagne du Dr Philippe Hamel, les discours de T.-D. Bouchard et d'Adélard Godbout, les articles de Charles Gagné et les revendications de l'UCC, le gouvernement Taschereau

chargea l'ingénieur Alexandre Larivière de faire une enquête sur l'électrification rurale. Le rapport Larivière daté du 30 décembre 1930 ne fut déposé en Chambre que durant la session de 1932, à la demande du chef de l'Opposition. Il concluait que les régions isolées "ne pourront jamais bénéficier des bienfaits de l'électricité si le gouvernement ne subventionne pas la construction des lignes nécessaires pour les desservir". Ce rapport fut relégué aux oubliettes.

Des journaux conclurent que la Régie des Services publics serait la distributrice des octrois. Trois maires de la région de Nicolet formulèrent leurs demandes auprès du président de la Régie. Celui-ci les reçut arrogamment, leur conseilla "de ne pas se laisser emporter par Bouchard et Rioux qui ne connaissent rien en électricité". Je relevai ces propos dans La Terre de chez nous, mais le président nia les avoir tenus. De passage à Trois-Rivières avec le Dr Hamel et le notaire Wilfrid Guérin, nous avons obtenu de ces trois maires des affidavits dûment assermentés confirmant l'authenticité de la déclaration de ce haut fonctionnaire. Je le traitai de menteur en publiant ces affidavits. Il démissionna de sa présidence et le gouvernement le nomma juge!

L'électricité devint un problème de plus en plus brûlant. Pour en faire une étude complète, le gouvernement nomma en 1934 une commission composée d'Ernest Lapointe, bras droit de Mackenzie King, président, de l'ingénieur Auguste Frigon et du comptable George C. McDonald. Le Dr Hamel témoigna durant deux jours. Il lut un long mémoire entrecoupé de références à quatre-vingt-deux documents qui remplissaient une lourde valise. Dans ma comparution de deux heures, j'expliquai la nécessité de l'énergie électrique sur la ferme et je préconisai la formule coopérative pour la distribution de l'électricité dans les campagnes. À la fin de la séance, Ernest Lapointe me fit signe de le suivre dans son bureau. Il me déclara à brûle-pourpoint:

— "Sur cette question de l'électricité, je ne m'accorde pas avec Taschereau, qui est un tory capitaliste; moi, je suis un vrai libéral. Ton idée de coopératives d'électricité a du bon sens. Malgré la réticence de mes collègues, je l'inscrirai dans mon programme".

Il tint parole en suggérant la formation de coopératives pour la construction de lignes de transmission et de distribution de l'électricité.

À la session de 1935, la Législature adoptait trois lois qui laissaient de côté les principales recommandations de la Commission Lapointe:

- 1.— la municipalisation de l'électricité;
- 2.— la Commission d'électricité de Québec;
- 3.— le régime des eaux courantes.

Le 20 mai 1937, le gouvernement Duplessis abrogeait les trois lois de 1935 et en adoptait trois autres. En juin 1940, le gouvernement Godbout abolit les trois lois de l'Union nationale et en fit sanctionner quatre autres. Depuis 1930, quatre commissions, trois séries de lois sur l'électricité mais rien pour l'électrification rurale.

Pendant la guerre, les États-Unis intensifièrent leur programme d'électrification rurale pour augmenter la production agricole et libérer de la main-d'oeuvre. Nos compagnies d'électricité ne construisirent pas dix milles de lignes durant cette période de cinq ans. C'est donc en prévision de l'après-guerre que je préparai:

Le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation obtient le statut de "foire d'hiver"

Le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Eugene Whelan, a annoncé que le Ministère reconnaissait au Salon international de l'Agriculture et de l'Alimentation de Montréal le statut de "foire d'hiver" aux termes du programme fédéral de contributions aux expositions agricoles.

En vertu de ce programme, Agriculture Canada paie la moitié des primes en argent accordées aux exposants d'animaux participant aux expositions agricoles reconnues.

Le Salon international de l'Agriculture et de l'Alimentation se voit ainsi conférer le même statut que la Foire d'hiver royale de Toronto et l'Agribition de l'ouest canadien de Regina.

Le Salon de l'Agriculture et de l'Alimentation de Montréal qui attire chaque année des exposants et des visiteurs de toutes les parties du monde réunit

tous les intervenants de la chaîne agro-alimentaire, du producteur au consommateur.

L'an dernier, le Salon a payé \$100 651 en primes aux exposants de bétail, et \$99 781 l'année précédente.

En plus des quelques \$55 000 que pourrait atteindre cette année la participation financière du Fédéral dans le cadre de son programme de contributions aux expositions agricoles, Agriculture Canada continuera d'accorder une subvention annuelle spéciale de \$50 000 pour aider le salon à couvrir une partie de ses coûts d'opération," a dit M. Whelan.

Le Salon international de l'Agriculture et de l'Alimentation de Montréal est présenté par le Centre de promotion de l'industrie agricole et alimentaire du Québec Inc., une corporation formée par le Conseil de l'Alimentation de Québec, l'Union des produc-

teurs agricoles (UPA) et le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec.

Le Salon aura lieu cette année du 22 au 30 novembre.

Découverte majeure

Nouveau procédé pour la congélation des aliments

Affirmant avoir réussi la percée la plus importante depuis que Clarence Birdseye lança sur le marché les aliments congelés au début des années trente, la compagnie américaine Rich Products Corp. a présenté au public, un nouveau procédé qui permet de geler les aliments et les boissons sans les rendre durs.

Le procédé "Freeze Flo", dit la compagnie, élimine le gel et la croissance bactériologique et réduit le gaspillage. Il ne requiert aucun additif et les aliments congelés de cette façon peuvent être conservés à des températures plus élevées que celles permises par le procédé habituel.

Les dirigeants de la compagnie, dont le siège est à Buffalo, ont fait état de leur découverte, au cours d'une conférence de presse à l'issue de laquelle il fut annoncé que la première compagnie à être autorisée à se servir du système "Freeze Flo" sera la General Foods Corp.

Le procédé peut être utilisé pour congeler des boissons telles que le thé glacé, le jus d'orange et tous les autres jus, les sauces, les pâtes, les poudings, les fruits, la crème glacée et autres produits laitiers, les aliments cuits au four et toutes les variétés de galettes.

Le procédé "Freeze Flo" isole et contrôle l'humidité ou l'eau contenue dans l'aliment pour l'intégrer solidement à une des substances naturelles du produit, telle la protéine, le sucre, le sel ou les huiles végétales non saturées et prévient ainsi la cristallisation du produit. (d'après UPI)

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE



Trempe, trempons, tremlette...

Les produits laitiers servent de base à ces sauces trempettes qui vous font venir l'eau à la bouche! Des ingrédients blancs-neige tels fromage cottage, fromage à la crème et crème sure additionnés de légumes et d'assaisonnements et les voilà prêtes à occuper la place d'honneur sur la table remplie de bonnes choses. Entourez-les de bols de chips, de plateaux de biscuits salés, de fantaisie ou non, et de bâtonnets de légumes... Vous verrez, tout disparaîtra en un rien de temps sous un monticule de sauce trempette. Que ce soit pour servir au casse-croûte ou à une réception plus élaborée, ces petits "riens" feront le bonheur de tous (sans oublier le vôtre car vous n'aurez pas passé des heures et des heures dans la cuisine).

Nous vous offrons quelques sauces trempettes: les premières accompagnent volontiers les petites fantaisies salées tandis que la dernière se prête particulièrement aux fruits.

SAUCE TREMPETTE AU FROMAGE COTTAGE

1 tasse de fromage cottage, passé au tamis
¼ tasse de sauce à salade
2 c. à table d'oignons verts hachés
½ c. à thé de sel
Pincée de poivre
Quelques gouttes de sauce piquante
1 c. à thé de jus de citron

Mêler les ingrédients et battre jusqu'à consistance légère. Réfrigérer. Quantité: environ 1 tasse.

SAUCE TREMPETTE AU FROMAGE À LA CRÈME

½ tasse (4 onces) de fromage à la crème au piment, ramolli
1 boîte (2½ onces) de pâte de jambon en conserve
½ tasse de sauce à salade

2 c. à table de persil haché
1 c. à table d'oignon vert haché
Quelques gouttes de sauce piquante
Pincée de sel

Battre le fromage jusqu'à consistance légère, incorporer les autres ingrédients et réfrigérer. Quantité: environ 1½ tasse.

SAUCE TREMPETTE CHEDDAR - JAMBON

2 tasses (8 onces) de cheddar râpé
2 boîtes (de 2½ onces) de pâte de jambon en conserve
¼ tasse de mayonnaise
¼ tasse d'oignons verts hachés
½ c. à thé de moutarde préparée
½ c. à thé de poivre

Mêler les ingrédients et réfrigérer. Quantité: environ 2 tasses.

SAUCE TREMPETTE À LA CRÈME SURE

1 tasse de crème sure commerciale
¼ tasse de piment vert haché fin
¼ tasse de radis hachés fin



¼ tasse de carotte râpée
2 c. à table d'oignons verts hachés
2 c. à table de persil haché
½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
½ c. à thé de jus de citron

Mêler les ingrédients et réfrigérer. Quantité: environ 1½ tasse.

SAUCE TREMPETTE POUR FRUITS

1 tasse (8 onces) de fromage à la crème, ramolli

¼ tasse de crème
3 c. à table de sauce à salade
2 c. à thé de jus de citron
Pincée de sel

Battre le fromage jusqu'à consistance légère, incorporer les autres ingrédients. Servir avec fraises entières. Quantité: 1½ tasse.

**Le fromage cottage
mérite
qu'on le remarque!**

Des lois qui font rire

Promener un lion en laisse

Il n'y a pas que chez nous que les lois fassent rire. L'État de New York s'est aperçu que son Code Pénal était encombré d'un fatras d'ordonnances extravagantes — certaines remontant aux "Conditions du Bourgmestre d'Amsterdam de 1656"! qui prohibent par exemple la vente d'un gigot cru le dimanche, bref de maints édits absurdes qui ont tout de même valu à 19,914 New Yorkais d'être condamnés l'an dernier.

Promener un lion en laisse... peut ne pas sembler très prudent. C'est la seule forme autorisée de promenade pour un lion dans les rues de New York. À condition que "précédant de deux cents mètres, quelqu'un avertisse les passants". La nuit, ce compère est requis de porter une lanterne rouge.

Une commission a été chargée d'élargir ce Code. Quand elle aura achevé ses travaux, les New Yorkais pourront enfin chevaucher un cochon sur les trottoirs ou droguer impunément une recrue pour lui faire signer un engagement dans l'armée, plaisirs qui leur étaient jusqu'à présent déniés.

Ces arrêtés bizarres collectionnés à travers tous les États-Unis font la joie des moqueurs. Voulez-vous la partager?

...à Cincinnati, tirer la langue à un juge est une offense criminelle.
...à Détroit, il est illégal de cracher contre le vent.
...l'abandon d'un chat est un délit à Springfield, capitale de l'Illinois, mais une vertu à Topeka, Kansas, où il est interdit de posséder plus de 5 chats par maison.
Il est également illégal:
...dans le Maine, de mettre le feu à une mule.
...dans le Tennessee de planter des clous dans un poteau de téléphone.
...dans le Minnesota de faire sécher des sous-vêtements d'hommes et des sous-vêtements de femme sur la même corde.
...dans l'Indiana de tenter de séduire une femme.
...en Californie de se servir sans licence d'une trappe à souris.
...dans le Vermont de siffler sous l'eau.
Il est interdit:
...au Yukon, à un patient d'arracher une dent à son dentiste.

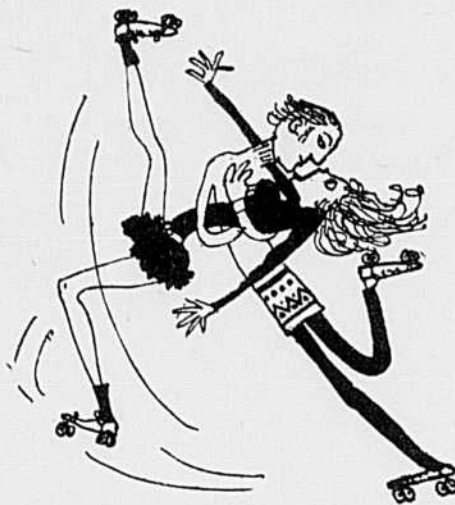
...à Gary, de monter dans l'autobus moins de quatre heures après avoir mangé de l'ail.

...de dormir dans une niche à chien à Wallace.

...à Mohave en Arizona, la jurisprudence veut que le voleur d'une savonnette pris en flagrant délit soit condamné à se laver de façon ininterrompue jusqu'à usure complète du pain.

...Washington, capitale fédérale refuse à ses habitants le droit de lancer des cerfs-volants et met en garde les diplomates contre la possession d'un ocelot dont les déprédations ne seraient pas couvertes par l'immunité diplomatique.

...Monrie exige qu'on puisse voir le jour entre un cavalier et sa danseuse.



il est illégal... dans l'Indiana, de tenter de séduire une femme à qui l'on apprend à patiner à roulettes.

...Fort Madison que ses pompiers répètent chaque fois pendant un quart d'heure avant de courir éteindre un incendie.

Enfin, il est illégal de "se comporter de façon choquante" dans les écoles de filles de la Caroline du Sud sans la permission du censeur.

C'est consolant, la bêtise n'a pas de frontières.

Le plus doux de son espèce, le fromage cottage à parfums variés offre ses atouts sans tambour ni trompette. Considéré à tort comme étant réservé uniquement aux personnes "à la diète", plusieurs gens ont laissé de côté cet aliment rafraîchissant. Pourtant, manger du fromage cottage, c'est tout comme manger du lait à la cuillère ou à la fourchette. Tous peuvent profiter de cet aliment facile à digérer et qui s'adapte particulièrement aux repas des jours chauds.

La plupart des laiteries fabriquent le fromage cottage en ajoutant au lait écrémé des bactéries d'acide lactique en proportions déterminées pour obtenir un caillé blanc-neige à saveur délicate. On peut se procurer du fromage cottage "nature" ou "crémeux", en contenants de 8, 12 et 16 onces; le fromage "nature" est une variété à basse teneur en matières grasses tandis que le fromage cottage "crémeux" est additionné de crème et doit contenir, selon les normes établies, au moins 4 p. cent de gras de beurre. Un petit conseil en passant, gardez le contenant hermétiquement fermé au réfrigérateur et proposez-vous d'utiliser le doux délice dans les deux ou trois jours qui en suivent l'achat afin de bénéficier pleinement de sa saveur.

Versatile, le fromage cottage se sent tout à fait à l'aise comme aliment protéique d'une salade car sa saveur douce et sa couleur blanc-neige s'accommodent bien des fruits et des légumes colorés. Il aime servir de base aux sauces trempettes et on l'utilise très souvent dans des mets au gratin tels la lasagne. Il adore aussi, il ne faut pas l'oublier, faire partie des desserts et vous ne pourrez jamais ébranler la certitude de ceux qui croient dur comme fer que le fromage cottage atteint son apogée dans les gâteaux "exquis" ou cheese cake.

Le courrier de Marie-Josée

*"Je ne crois plus
au Dieu des hommes..."*

La présente se veut une opinion relative à l'article paru le 26 juin 1980, traitant de la condition de la femme et signé "Je suis une femme".

Je suis âgée de 23 ans, célibataire et féministe, non, plutôt réaliste. Mon but — et j'espère qu'un jour prochain toutes les femmes le feront — est de lutter contre le conditionnement qui m'est attribué en tant que femme.

J'ai été baptisée et je suis catholique mais je ne pratique plus depuis que j'ai pris conscience que l'Eglise formée et régie exclusivement par les hommes reléguait les femmes à titre d'objets de reproduction et le plus terrible, comme une tentation du diable afin de faire bifurquer l'homme du droit chemin et j'en ai voulu à Dieu de cet état de choses; maintenant je ne crois pas au Dieu des hommes, je crois à l'Être Supérieur, le Grand Patron, sans sexe, juste et bon.

J'ai déjà été frustrée que le sacerdoce soit refusé aux femmes, maintenant je laisse cette mascarade à ces hommes qui se prennent au sérieux car je ne puis permettre qu'un individu (homme) puisse se permettre de juger qu'un autre individu (femme) soit inapte à jouer tel rôle dans leur Eglise. Quand on juge, on aime moins et le Grand Patron a toujours dit de s'aimer et devant Lui, on est tous égaux.

Je souhaite à tous les hommes dans une vie future de se réincarner dans la peau d'une femme afin qu'ils comprennent le combat perpétuel qu'il faut mener afin de se maintenir à la surface.

La supériorité de l'homme est un mythe, seulement un mythe.

"le merveilleux d'être femme"

*"L'ordination des femmes:
un faux problème..."*

Q/ Je suis une épouse de cultivateur, j'ai 34 ans. J'avoue avoir été un peu amusée par les propos tenus dans cette page par une correspondante qui se plaignait que même le bon Dieu avait de la barbe... Pour ma part, je dirais "et puis après..." Qu'est-ce que cela change?

Nous avons besoin de concevoir Dieu comme un Père. C'est cette image-là que la tradition nous a laissée. Au fond, un Père c'est un être fort et bon comme une mère. Je ne pense pas qu'il faille orienter la compétition homme-femme jusqu'à ce niveau-là. Nous n'en sortirons jamais.

Je crois que vouloir à tout prix et tout de suite que les femmes acquièrent en l'espace de dix ans les privilèges qui ont été départis aux hommes depuis toujours est une façon mauvaise de poser le problème.

Dans ma paroisse, je m'occupe du comité de Liturgie. J'essaie de mon mieux, à mon niveau, de vivre ma foi et de la communiquer aux miens. Ce n'est pas facile. Notre curé et un groupe de ses collaborateurs continuent de croire que plusieurs dans la paroisse seraient offensés par exemple si une femme distribuait la communion. Comme on veut éviter "le scandale des faibles", cette coutume va se continuer au moins encore quelque temps.

Pour ma part, cela ne m'impressionne pas. J'ai le sentiment très fort d'orienter beaucoup de choses et de participer à beaucoup de décisions, tant à la maison, que dans ma paroisse et au niveau général de notre milieu de vie.

Comme il faut dans la vie s'accrocher à quelque chose, je préfère continuer de m'accrocher à la Sainte Eglise traditionnelle, en dépit de ses défaillances et de ses injustices. C'est à mon avis la preuve de la divinité de l'Institution qu'elle puisse continuer à être le faisceau qui réunit les meilleures bonnes volontés, en continuant avec une persistance désespérante d'écarter du "pouvoir" une partie de ses membres. Mais quel pouvoir? Pouvoir de percevoir la dime, de vivre la chasteté dans des presbytères froids et d'être de plus en plus considérés comme des êtres marginaux? De ce pouvoir-là, je ne veux pas. Je continue de croire qu'il vaut mieux vivre du fruit du travail de ses mains, faire l'amour avec un être qu'on aime et d'être une citoyenne qui travaille et qui vit. À bon entendeur.

Virginie.

BOISSON À LA RHUBARBE:
Dans le numéro du 5 juin, Rolande, une épouse de cultivateur de la Gatineau demande des recettes de limonade. Voici qu'une correspondante de Ste-Cécile de Masham nous envoie ce message:

"Je vous fais parvenir à son intention une recette de boisson à la rhubarbe qui peut-être lui plaira. J'ai préparé cette recette à plusieurs reprises l'été passé et j'en ai même congelé deux gallons que nous avons bus avec plaisir

au cours de l'hiver et même dernièrement en mai. Si Rolande est intéressée à communiquer avec moi, je serais contente de faire sa connaissance, peut-être que nous n'habitons pas loin l'une de l'autre. Louise H. c.p. 87 r.r. no 1, Ste-Cécile de Masham, J0X 2W0.
Ingrédients: 15 grosses tiges ou 25 tiges moyennes de rhubarbe, non pelées, coupées en dés — jus d'une orange — zeste d'une orange en morceaux — un citron coupé en rondelles — 1 tasse de sucre — 1 gallon (environ 4,5 litres) d'eau bouillante.

Mettez les ingrédients dans un contenant de votre choix et y verser l'eau bouillante. Mélangez bien et laissez macérer pendant 24 heures en brassant à quelques reprises. Tamisez. Servir froid. Cette boisson se congèle très bien.

Merci infiniment chère Louise pour toutes nos lectrices.

COMMENT ARRÊTER LES POULES DE COUVER?

Q/ Je suis une lectrice assidue. Je veux répondre à la dame qui se plaignait que ses coqs avaient les pattes croches. J'étais dans le même cas, et on m'a dit que la nourriture donnée était trop riche. On m'a conseillé de diminuer la moulée et de la remplacer par du blé en grains, de même que c'était bon de les envoyer dehors. De plus, j'aimerais bien savoir quoi faire pour arrêter les poules de couver.

Gilberte de la Beauce.

R/ J'imagine que ce sont vos coqs qui avaient les pattes croches, pas vous, chère Gilberte. Merci pour les conseils qui rejoignent ceux déjà donnés. Quant à savoir que faire pour empêcher les poules de couver, j'adresse la supplique à tous les coqs de la Province. Merci à ceux qui voudront nous répondre, pattes croches ou pas.

OEIL ROUGE

Q/ Ma fille a souvent un oeil très rouge, comme injecté de sang, que doit-elle faire?

Inquiète.

R/ Le mieux serait encore de la faire voir par un médecin. Chez des gens plus âgés c'est assez souvent signe de tension artérielle que ces hémorragies de l'oeil, pour d'autres c'est un signe quelconque d'inflammation. Le mieux est encore de faire vérifier l'état de l'oeil de votre fille par quelqu'un qui s'y connaît, non par quelqu'un comme moi qui ne marche qu'à l'oeil...

AVIS DE RECHERCHE: ANCIENNES LAMES

Une de nos lectrices est à la recherche d'anciennes lames à trancher telles qu'on en utilisait jadis dans les boulangeries. Cette dame paierait les frais d'envoi. s.v.p. écrire à Mme Corine Breton, r.r. no 2 Weedon, cté Wolfe, P.Q. J0B 3J0. D'après Mme Breton, ces lames mesuraient de 10 à 11 po de longueur. Merci à tous ceux qui voudront bien la dépanner.

HEUREUSE, HEUREUSE À 17 ANS: Voici quelques commentaires en marge de la lettre de celle qui signait "Noël en noir" et qui se plaignait que ses parents la privait de la joie de vivre ses 16 ans: "Je voudrais dire à cette adolescente à quel point, je la comprends. J'ai passé par là, moi aussi. J'ai dû laisser l'école à 14 ans, ma mère était ma-



Doigts agiles, coeurs légers

7373 — Superbe veste fort pratique. Tailles 8-18 inc. Prix: \$1.75

4695 — La salopette dernier cri pour les très jeunes, ou les très minces. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18. Prix: \$1.75

7268 — Robe tricotée pour vos belles sorties d'hiver. Prix: \$1.75

Adressez vos commandes à la Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 109 Crockford Blvd., Scarborough, Ont. M1R 5B4. Écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

lade et nous étions 12 enfants. À 15 ans, j'aurais voulu sortir comme d'autres de mon entourage, comme toi, mes parents ne voulaient pas. J'ai pleuré souvent, me trouvant bien malheureuse. Je pensais aussi que je perdais les plus belles années de ma vie. Mais non, car voici ce qui m'est arrivé maintenant. Je pense que c'est la récompense pour avoir aidé ma mère. À 16 ans, ils m'ont laissé sortir, le samedi soir, mais il fallait entrer à minuit. J'ai rencontré un garçon de 3 ans, mon aîné. Il ne serait pas sorti avec moi, si j'avais fait la vie auparavant. Il me l'a dit. Il est sérieux, ne boit, ni ne fume. Il me courtise régulièrement et on s'entend à merveille. En plus, mon rêve était de travailler un jour, dans un restaurant. Ma soeur qui vient de se marier possède un restaurant, j'y travaille donc comme serveuse. Attends donc un peu chère "Noël en noir", tu auras du bonheur, même en obéissant à tes parents. Moi, je ne suis pas instruite, toi tu es chanceuse, puisque tu fais ta 11e année. Bonne chance!

ANGEDURA: Il n'y a rien d'affolant dans votre histoire. Il est normal que deux fiancés se manifestent leur amour. Demeurez bien prudente cependant. Votre anatomie ne diffère en rien de celle des femmes normales. Vous n'avez pas lieu de vous inquiéter. Avant votre mariage, il est d'usage de subir un examen médical, vous ne devez aucune confession au médecin qui vous voit. Oui, on peut devenir enceinte, même sans pénétration complète, s'il y a éjaculation. Oui, vous pouvez utiliser des tampons internes.

MONIA: Vous avez vraiment l'âme d'un Saint-Bernard, ma chère enfant, pour vous accrocher autant à un garçon qui a connu autant de difficultés.

Votre mère a probablement raison quand elle vous dit de vous méfier, il vous dramatise ses exploits, pour vous apitoyer et vous attendrir. Il est possible qu'il soit sincère, mais j'en doute énormément. Je ne saurais trop vous conseiller la prudence. Essayez donc de le laisser pour quelque temps, vous allez bien voir quelle conduite il va tenir. On ne se débarrasse pas aussi vite de vieilles habitudes enrouillées. Il y a tant et tant de garçons convenables qui ne demanderaient pas mieux que de vous fréquenter, que de vouloir à toute force convertir un jeune qui a volé, qui a bu, et qui vient d'un milieu divisé, c'est presque de la témérité. Soyez bien sur vos gardes. Essayez de vous en détacher, avant qu'il ne soit trop tard. Qu'il ait repris à fréquenter les sacrements, c'est très beau. Mais on a vu des loups se faire agneaux pour pénétrer plus facilement dans la bergerie... Une jeune fille avertie en vaut deux.

MYOSOTIS: Faire du "necking" et du "petting" cela signifie tout simplement, se tenir par le cou, ou par la taille et se donner des caresses. En anglais, neck signifie cou, et a le sens de favori, préféré, etc. Pour ce qui est de la dernière expression que vous signalez, je regrette de ne pouvoir vous renseigner.

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adressez vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTREAL H2L 2P2

RADIO-TÉLÉ

POUR JEUNES ET MOINS JEUNES

La Télévision des autres
vendredi 25, 21h30



L'Avance de l'Islam en Afrique

Au cours de ce reportage qui a été produit par la Belgique, nous nous

SOLUTION DU 17 JUILLET

MOUDRE ONGLE
OC AETITE IR
IRRIGATION I
SEIME ETNA C
S N LIRE SUA
ORGE FA TE C
NEANT TOMATE
NARGUAIS USE
E DR UVEE ES
RI AN E PAT
SCION HERSE
GOUSSE FETER

rendrons au Sénégal. À travers plusieurs entrevues, nous découvrirons pourquoi la religion islamique recrute plus d'adeptes que la religion catholique.

Les témoignages que nous entendrons nous feront mieux comprendre pourquoi les animistes de Dakar ou des villages isolés se rallient plus facilement aux musulmans. En Afrique noire, le christianisme a fait son apparition avec les colonisateurs et pour les gens du pays, il existe, qu'on le veuille ou non, un lien indélébile entre christianisme et entreprises coloniales.

Les images que nous verrons dans ce film nous révèlent de façon éloquente les diverses affinités qui existent entre les Africains et les

musulmans. On nous dit, par exemple, que les musulmans choisissent leurs chefs parmi les gens du peuple tandis que les chrétiens prennent des étrangers et des blancs pour diriger. Nous aurons également l'occasion de voir quel rôle joue le marabout et l'un d'entre eux nous dira comment il se perçoit. Lorsque nous comprenons à quel point les gens dépendent de leur chef religieux, il nous est plus facile de saisir les raisons de leur préférence religieuse.

Il est assez rare que nous ayons la chance de voir les Africains dans leur milieu, tels qu'ils vivent dans leur quotidien. Ce film qui est très bien fait nous permet d'entrer dans l'intimité ou presque de ces gens si différents de nous. Pour eux, le chef musulman devient une sorte d'équivalence pour ce que nous appelons la sécurité sociale, et c'est un rôle que ne joue pas le représentant chrétien. On nous expliquera quel est devenu le pouvoir politique des marabouts sans lequel le gouvernement ne peut désormais plus compter. C'est la raison pour laquelle le Président Senghor a su être si diplomate avec eux. Il savait que sans eux, il était impossible de gouverner le pays. À vrai dire, ils constituent un État dans l'État.

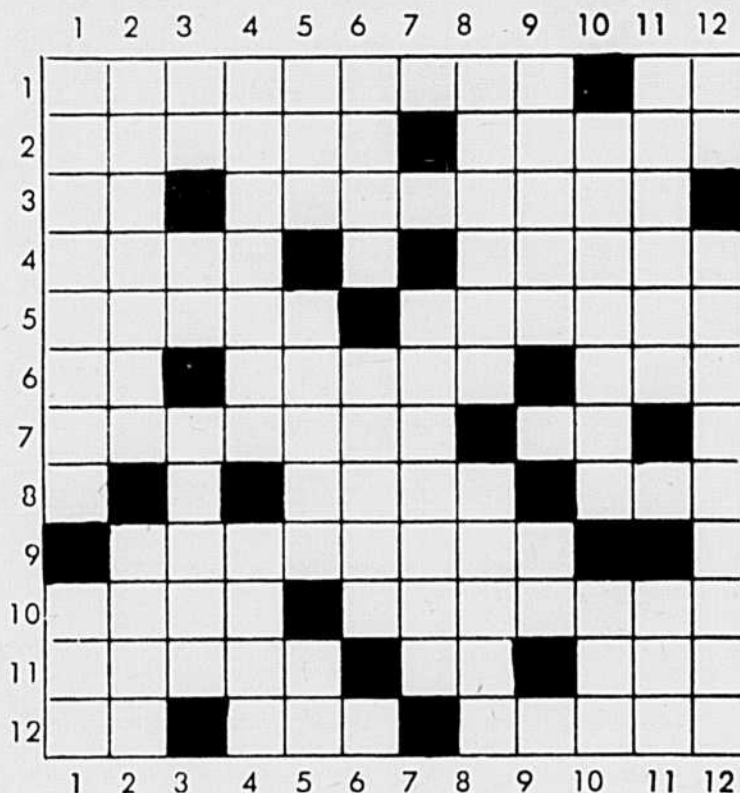
Ce documentaire présente des intérêts multiples car il nous permet non seulement de nous familiariser avec les moeurs d'un peuple que nous connaissons mal, mais il nous offre la chance de découvrir aussi son mode de vie. C'est un film à voir.

Protéger les rives,
c'est conserver
la vie du cours d'eau



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
TECHNIQUES DE L'EAU

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- Maréage où se forme la tourbe. - Pronom personnel.
- 2- Petit de la brebis. - L'année qui précède celle où l'on est.
- 3- Six. - Travailler la terre pour la rendre fertile.
- 4- Cri des Bacchantes. - Femme du dindon.
- 5- Appareil destiné à servir à l'éclairage. - Devenir tiède.
- 6- Université Laval. - Fluide subtil remplissant, selon les Anciens, les espaces situés au-delà de l'atmosphère terrestre. - Recueil de bons mots.
- 7- Créer de nouveau. - Quatre saisons.
- 8- De la Turquie. - Pareil.
- 9- Flétrirais.
- 10- Munit d'armes. - Partie de la plante qui fournira la tige à la plante.
- 11- Mammifère très prolifique. - Sans vêtement. - Atmosphère.
- 12- Deux. - Grosse verrue qui se produit sur le corps du cheval. - Excroissance dure et pointue qui naît sur certains végétaux.

VERTICALEMENT

- 1- Maladie des arbres fruitiers. - Pacha de Janina.
- 2- Relative à l'ogive. - Époque de la reproduction chez les poissons.
- 3- Seul. - Oblat Marie. - Étendue de terre labourable.
- 4- Couper un jeune arbre près de terre. - Ingénu.
- 5- Barrot. - Taille la tête d'un arbre. - Nickel.
- 6- Myriapode. - Coup donné en heurtant contre un corps.
- 7- Sol.
- 8- Devenir raide. - Plante des décombres, des chemins, très vénéneuse.
- 9- Jalousie. - Sélénium.
- 10- Avancé, portant en avant. - Au Moyen Âge, petit poème narratif ou lyrique.
- 11- Lieu où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres. - Plante herbacée, type de la famille des linacées.
- 12- Dans. - Peuplement composé en majeure partie d'érables.

FILMS À LA TÉLÉ

SEMAINE DU
26 JUILLET AU 2 AOÛT 1980

Explication: Les chiffres placés après le titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. - À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: E: enfants; A: adolescents.

MONTRÉAL Canal 2 — CBFT

SAMEDI, 26 JUILLET
20h00 — QUELQUES ARPENTS DE NEIGE (5) — Can. 1972. Drame d'époque de D. Heroux avec Daniel Pilon, Christine Olivier et Jean Dupeyron. - Une histoire d'amour située dans le cadre de l'insurrection de 1837.

DIMANCHE, 27 JUILLET
15h30 — LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (6) — Fr. 1974. Comédie de C. Zidi avec les Charlots (Gérard Philipe, Gérard Rinaldi, Jean-Guy Focher et Jean Sarrus). - Quatre conscrits aident une fermière que l'armée veut exproprier.

LUNDI, 28 JUILLET
14h30 — SOUS LE SIGNE DE MONTE-CRISTO (4) — Fr. 1968. Film d'aventures de A. Hunebelle avec Paul Barge, Paul Le Person et Anny Duperey. - Injustement condamné, un prisonnier s'évade et revient se venger une fois devenu riche.
20h30 — ENTRE LE CRÉPUSCULE ET L'AUBE (By Dawn's Early Light) (4) — E.U. 1974. Drame policier de H. Hart avec Peter Falk, Patrick McGowan et Tom Simcox. - Un directeur d'école militaire croit commettre un crime parfait mais est démasqué par un policier sagace.

MARDI, 29 JUILLET
14h30 — JOHNNY GUITAR (3) — E.U. 1954. Western de N. Ray avec Sterling Hayden, Joan Crawford et Scott Brady. - Grâce à un ancien amoureux, la propriétaire d'un "saloon" réussit à l'emporter sur une adversaire.
19h00 — DES ANGES OU PRESQUE (Almost Angels) (5) — E.U. 1962. Comédie dramatique de S. Previn avec Peter Weick, Sean Scully et Vincent Winter. - Malgré l'opposition de son père, un enfant doué d'une voix remarquable est accepté dans le chœur des Petits Chanteurs de Vienne.

JEUDI, 31 JUILLET
14h30 — MADEMOISELLE STOP (5) — Fr. 1962. Comédie de J. Audry

avec Agathe Aems, Jean-Claude Brialy et François Périer. - Les aventures d'une jeune fille faisant de l'autostop.
20h00 — NOS PLUS BELLES ANNEES (The Way We Were) (4) — E.U. 1973. Drame sentimental de S. Pollack avec Barbra Streisand, Robert Redford et Bradford Dillman. - Une jeune femme aux idées politiques avancées retrouve un camarade de collège dont elle s'est éprise et l'épouse en dépit de leurs divergences de vues.

VENDREDI, 1er AOÛT
14h30 — DITES-LE AVEC DES FLEURS (5) — Fr. 1973. Drame policier de P. Grimblat avec Fernando Rey, Delphine Seyrig et John-Moulder-Brown. - Dans une maison riche et fleurie, une famille vit l'angoisse de la mort qui rôde derrière chaque avant de frapper inexorablement.
19h00 — LE TRÉSOR DE RACKHAM LE ROUGE (5) — Bel. 1962. Film d'aventures en dessins animés de R. Goossens. - Tintin cherche un trésor enlevé à un pirate par un ancêtre de son ami le capitaine Haddock.

MONTRÉAL Canal 10 — CFTM

LUNDI, 28 JUILLET
14h00 — LE COMMANDO DES BRAVES (5) — Esp. 1969. Drame de guerre de J.L. Merino avec Craig Hill, Annabella Incontrera et Piero Lulli. - Des soldats américains chargés d'envoyer Rommel sont capturés et remplacés par des Allemands qui ramènent en Angleterre un faux général.

MARDI, 29 JUILLET
14h00 — UNE GUERRE D'ENFANTS (A War of Children) (4) — E.U. 1972. Drame de G. Schaefer avec Vivien Merchant, Jenny Agutter et Danny Figgis. - Les répercussions de la guerre civile en Irlande sur la vie d'une famille.

MERCREDI, 30 JUILLET
14h00 — LES VAUTOURS NE PARDONNENT PAS (5) — Afr. du Sud 1974. Mélodrame de J. Goslar avec Sandra Prinsloo, Wolfgang Kieling et Marius Meyers. - Héritière de l'entreprise de son père, une jeune fille est déclarée folle par son oncle et sa tante.

JEUDI, 31 JUILLET
14h00 — TILT À BANGKOK (5) — It. 1967. Drame policier de V. Sala avec Félix Marten, Liana Orfei et Gastone Moschin. - Un célèbre cambrioleur international veut s'emparer d'un fabuleux diamant.

VENDREDI, 1er AOÛT
14h00 — PRÊTES INTERDITS (5) — Fr. 1973. Drame psychologique de D. de la Patellière avec Robert Hossein, Claude Pieplu et Claude Jade. - À la fin des années 30, un prêtre à une aventure sentimentale qui entraîne sa destitution.
19h00 — LE BOUFFON DU ROI (The Court Jester) (4) — E.U. 1955. Comédie de N. Panama et M. Frank avec Danny Kaye, Glynis Johns et Basil Rathbone. - Un patriote se déguise en bouffon pour pénétrer dans le château d'un usurpateur.

TROIS-RIVIÈRES Canal 13 — CKTM

LUNDI, 28 JUILLET
17h00 — MISSION 633 (633 Squadron) (4) — E.U. 1964. Drame de guerre de W. Grauman avec Cliff Robertson, George Chakiris et Maria Perschy. - Une escadrille de bombardiers reçoit pour mission de détruire une usine allemande en Norvège.

MARDI, 29 JUILLET
17h00 — L'EXPÉDITION DU FORT KING (Seminole) (5) — E.U. 1953. Film d'aventures de B. Boetticher avec Rock Hudson, Barbara Hale et Anthony Quinn. - Un jeune lieutenant tente de conclure un traité entre Blancs et Indiens de Floride.

MERCREDI, 30 JUILLET
17h00 — JACK LE TUEUR DE GEANTS (Jack the Giant Killer) (5) — E.U. 1962. Conte fantastique de N. Juran avec Kerwin Matthews, Judi Meredith et Torin Thatcher. - Un jeune paysan courageux protège une princesse contre les ruses d'un sorcier.

JEUDI, 31 AOÛT
17h00 — LES BOLIDES DE L'ENFER (Johnny Dark) (5) — E.U. 1954. Film d'aventures de G. Sherman avec Tony Curtis, Piper Laurie et Don Taylor. - Un ingénieur met au point une nouvelle voiture de course.

VENDREDI, 1er AOÛT
17h00 — DIX MILLE DOLLARS LA PAGE (The Thousand Dollars a Page) (5) — E.U. 1973. Drame policier de R.T. Heffron avec George Peppard, Stella Stevens et David Wayne. - Un enquêteur recherche un livre ancien de grande valeur volé à un milliardaire infirme.

JONQUIÈRE Canal 12 — CKRS

DIMANCHE, 27 JUILLET
15h30 — LES TROIS STOOGES CONTRE HERCULE (The Three Stooges Meet Hercules) (7) — E.U. 1961. Comédie de E. Berns avec Moe Howard, Larry Fine et Joe de Rita. - Embarqués par mégarde sur un appareil pour voyager dans le temps, trois nageurs se retrouvent en Grèce antique.

LUNDI, 28 JUILLET
14h30 — L'ÎLE DU CAMP SANS RETOUR (The Camp on Blood Island) (4) — G.B. 1958. Drame de guerre de V. Guest avec Carl Mohner, André Morell et Edward Underdown. - Le sort de civils prisonniers des Japonais pendant la guerre.

MARDI, 29 JUILLET
17h00 — MYSTÈRE SUR CASSETTES (The Norliss Tapes) (5) — E.U. 1973. Drame fantastique de D. Curtis avec Roy Thinnes, Angie Dickinson et Claude Akins. - Un écrivain se spécialise dans la dénonciation de faux phénomènes occultes.

MARDI, 29 JUILLET
17h00 — CORRIDA MEXICAINE (Mexican Hayride) (5) — E.U. 1948. Comédie loufoque de C. Barton avec Bud Abbott, Lou Costello et Virginia Grey. - Deux escrocs obligés de fuir la police se retrouvent au Mexique où une série d'aventures les attend.

MERCREDI, 30 JUILLET
17h00 — L'IMPLACABLE POURSUITE (The Saga of Hemp Brown) (6) — E.U. 1958. Western de R. Carlson avec Rory Calhoun, Beverly Garland et John Larch. - Un officier dégradé pour vol cherche à prouver son innocence.

JEUDI, 31 JUILLET
17h00 — CA, C'EST PARIS (So This Is Paris) (5) — E.U. 1954. Comédie musicale de R. Quine avec Tony Curtis, Gloria de Haven et Gene Nelson. - Trois marins, en permission à Paris, organisent une fête de charité.

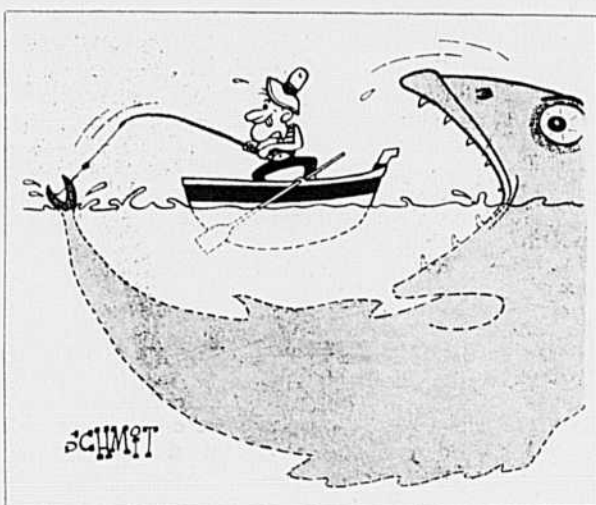
RADIO-QUÉBEC

DIMANCHE, 27 JUILLET
21h00 — LE TOIT (3) — It. 1956. Drame social de V. de Sica avec Gabriella Pallotta, Giorgio Listuzzi et Gastone Rengelli. - Profitant d'une loi défendant d'expulser les habitants d'un logis où le toit est posé, un jeune couple se bâtit une maison en une nuit.

TÉLÉVISION AGRICOLE

LA SEMAINE VERTE
27 juillet 1980

1. Dossier: Table ronde: LA SPÉCULATION SUR LA VALEUR DES QUOTAS AU QUÉBEC. Animateur Gustave Larocque
2. Chronique horticole: LES FLORALIES '80
3. Courts sujets: UN PÊCHEUR CÔTIER DU NOUVEAU-BRUNSWICK, MOÏSE DAIGLE avec André Laprise



par André PIETTE

Il est des productions au Québec dont on parle peu. D'ordinaire, elles sont d'importance si faible qu'elles ne peuvent retenir l'attention générale. Quelques-unes, cependant, glissent dans l'oubli pour de toutes autres raisons. Ainsi, certaines productions solidement implantées dans nos campagnes en viennent à faire tellement partie des moeurs qu'elles passent inaperçues. La fraise est l'une d'elles.

L'île d'Orléans est connue pour ses producteurs de fraises. Il suffit de compter les annonces sur le bord de la route pour constater que cette réputation n'est pas surfaite. Celui qui nous reçoit, Maurice Vaillancourt, demeure

meure très coûteux et difficile à rentabiliser.

Tous ne font pas un usage intensif des pesticides, mais Maurice Vaillancourt est convaincu quant à lui que ce mode de prévention est rentable. Une lutte constante doit être maintenue contre les plantes annuelles, les insectes prédateurs et certaines maladies, dont la moisissure bleue et la flétrissure verticillienne.

Ses fraisiers sont habituellement gardés en production deux ans avant d'être détruits; les meilleures sections de fraisiers serviront une troisième année. Il enchaîne ensuite avec une année de culture de pomme de terre, une

Maurice Vaillancourt, producteur de fraises

re à St-Laurent, municipalité sise sur le côté sud de l'île. Sa terre, faite sur le long, remonte le flanc de l'île et pénètre profondément à l'intérieur. Les Vaillancourt y sont installés depuis trois générations. La première récolte de fraises date de plus de cinquante ans; ce qui fait dire à Maurice, l'actuel propriétaire, qu'il "est venu au monde dans un champ de fraises".

Lorsqu'il rachète la ferme, en 1969, la pomme de terre constitue la production principale, et seulement neuf acres sont réservées à la production de fraises. Les conditions de culture sont pourtant excellentes: les sols, légers et acides, conviennent bien, et le fleuve éloigne le spectre des gelées tardives. La proximité d'un bassin de population important, Québec, facilite l'écoulement rapide de la production.

Durant les premières années, Vaillancourt vend au marché et fait du porte à porte. Mais il n'aime pas la vente au marché et, avec les ans, transige une part de plus en plus importante de sa production avec des commerçants de fraises. Graduellement aussi, il diminue la superficie de pommes de terre en culture, pour accorder une place plus importante à la culture de la fraise. Les coûts de machinerie et d'entreposage de la pomme de terre sont trop élevés et les marchés difficiles à trouver; il juge que son avenir est limité s'il poursuit dans cette production.

Onze ans après la prise en main de l'exploitation familiale, Maurice Vaillancourt a considérablement modifié la répartition des productions: il s'est lancé dans la fraise à fond — 28 acres — et ne consacre plus que huit acres à la culture de la pomme de terre. On devine l'ampleur des conséquences que cette transformation a entraînées, tant au plan de la régie de l'exploitation et des méthodes de culture que du mode de mise en marché.

Une culture qui a ses exigences

Une fertilisation adéquate — la fraise n'échappe pas à la règle — est évidemment de rigueur ici: l'analyse de sol annuelle est une coutume solidement implantée. Quelques problèmes propres à l'île, tels l'érosion par les eaux de ruissellement et une insuffisance des sols en magnésium, doivent être suivis de près. Quoique la fraise se cultive bien en sol acide, on chaulait régulièrement pour éviter que la pH ne s'abaisse trop.

L'irrigation est une préoccupation majeure — à cause de son système radiculaire superficiel, le fraisier est très exigeant en eau — et l'installation d'un système d'irrigation permettrait sans doute d'augmenter les rendements. Mais voilà, l'approvisionnement en eau est très difficile sur l'île. Pour pallier cette insuffisance, notre producteur a fait creuser un étang d'où il pourra puiser le volume d'eau nécessaire pour irriguer une dizaine d'acres. Il n'envisage pas pour l'instant de pousser l'aventure jusqu'à étendre l'irrigation artificielle à toutes ses terres: l'achat d'un système d'irrigation de-

autre de foin, et deux ans de trèfle ou d'avoine (pour l'enfouissement).

Du champ aux tablettes

La fraise est un produit extrêmement périssable: réfrigérée, elle peut se conserver trois jours; à la température ambiante, cela devient une question d'heures... C'est dire qu'il faut être là lorsque le fruit est mûr et trouver preneur rapidement.

Au plus fort de la récolte, la ferme Vaillancourt engage jusqu'à 130 cueilleurs. Des familles entières, venant pour la plupart du Lac St-Jean et du Bas-St-Laurent et fidèles au rendez-vous d'année en année, forment l'équipe de base; à elles s'ajoutent les travailleurs saisonniers dirigés par le centre de Main-d'oeuvre de l'UPA. On n'a heureusement pas de difficultés majeures dans le recrutement (il est aisé d'imaginer les conséquences d'une pénurie de main-d'oeuvre...) Quelques acres seulement sont réservées à l'auto-cueillette.

Les 7 500 livres de fraises à l'acre sont dirigées rapidement vers l'entrepôt de réfrigération de celui-ci, notre producteur dira "qu'il lui permet de dormir la nuit..." Une majeure partie prend ensuite le chemin du marché de consommation à l'état frais. Des commerçants, avec qui il transige depuis plusieurs années et qui font la revente



Une scène familière dans nos champs en juillet.



"Avec un peu de chance... et beaucoup de travail, voilà ce que ça donne", semble dire notre hôte, M. Maurice Vaillancourt.

dans la région de Québec, au Lac St-Jean et sur la Côte-Nord, lui assurent des débouchés intéressants. Ses fraises se retrouvent donc sur les tablettes des détaillants alimentaires et aux kiosques sur le bord des routes.

Mais le marché de la fraise s'est détérioré au cours des dernières années. La compétition entre producteurs est devenue féroce. Maurice Vaillancourt a décidé de réorienter une partie de sa production vers le marché de transformation. Il fait affaire depuis trois

ans avec une usine de transformation de Mont-Joli. La fraise destinée à la transformation se négocie à un prix plus bas que celle vendue au marché à l'état frais, mais ce handicap est compensé par la plus grande assurance qu'obtient le producteur d'écouler sa récolte. On ne parle pas là d'assurance absolue; le prix et le volume de vente sont déterminés annuellement par entente verbale seulement. Aucun contrat ne lie les deux partenaires. Il peut

suite à la page 24

HORAIRE DES JUGEMENTS

Mardi 29 juillet:

10h00: Porcs Yorkshire
Porcs Landrace
Porcs à bacon
Porcs Duroc
13h30: Moutons pur-sang
18h00: Volailles, pigeons, lapins

Mercredi 30 juillet:

10h00: Bovins Ayrshire
Bovins Jersey
19h30: Chevaux et poneys (classes de chevaux et poneys attelés)

Jeudi 31 juillet:

10h00: Bovins Holstein
Bovins Canadien
19h30: Chevaux et poneys (classes de chevaux et poneys attelés)

Vendredi 1er août:

09h30: Hereford, Aberdeen Angus, Charolais, Simmental, Shorthorn
13h30: Chevaux de trait pur-sang (classes au licou pour les races Belge, Canadien, Percheron et Clydesdale)
19h30: Chevaux et poneys (classes de chevaux et poneys attelés)

Samedi 2 août:

09h00: Poneys (classe au licou)
10h00: Chevaux légers (classe au licou)
14h00: Défilé des animaux
19h30: Chevaux et poneys (classes de chevaux et poneys attelés)

Dimanche 3 août:

12h30: Concours provinciaux de chevaux Clydesdale, Percheron et Belge.

EXPOSITION AGRICOLE DE ST-HYACINTHE, L'EXPO DES EXPOS,

du 28 juillet au 3 août 1980 inclusivement

(Sortie 130 de la Trans-Canadienne).

PAGE 18 — LA TERRE DE CHEZ NOUS, 24 JUILLET 1980

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE
Inter 275 automotrice; andaineuse Massey-Ferguson modèle 44; batteuse Inter 105 et 205; Massey Ferguson modèle 300; batteuse Inter trainante modèle 82; John Deere modèle 30; casseuse à maïs New Idea 2 rangs avec engrenage; fourragères New-Holland 770-717 et 707; Inter modèle 350, barre de coupe, tête à maïs; bolte à ensilage Dion avec voiture Dion sur pneus 1020; bolte ensilage New Holland no 8; souffleur ensilage Inter modèle 56; New Holland modèle 27; épandeur à fumier New Holland 676; Inter 175; sardeur à maïs rotatif. M. YVON BRAIS, ST-PIE, BAGOT (514) 772-2920.

ENSACHEUSE 2 têtes automatique pour emballer patates, oignons en 5 lb, 10 lb, 20 lb. Très bonne condition. Comme neuve. (514) 454-2947.

FAUCHEUSE Hydro Swing Hesston 1014; 2 tracteurs International modèle 724; tracteur John Deere modèle 1030; tracteur Leyland modèle 245, avec cabine; tracteur Massey Ferguson diesel modèle 135; presses à foin toutes marques usagées. Moissonneuses-batteuses John Deere, International; planteur à maïs, 6 rangs White. (514) 430-1342.

CHARGEUR HYDROSTATIQUE
Skid loader Case, uniloaders modèle 1816, pneus flottants, pesées. Tél. (514) 589-5368.

TRACTEUR Ford 5000 Diesel; tracteur Inter no 444 diesel; tracteur Massey Ferguson no 175 gaz; tracteur Inter no 434 avec cultivateur 4 rangs; tracteur Massey Ferguson 50 gaz; fauchuse Cond New Holland no 469 coupe 9 pieds; fauchuse cond Inter no 990 coupe de 9 pieds; presse à foin New Holland no 273-67-69 et Oliver no 62-T; presse à foin Inter no 440 à broche comme neuve; fourragère New Holland Super 717 2 rangs et Inter 350 avec tous accessoires; moissonneuse-batteuse Massey Ferguson no 72 table de 10 pieds, pick up, moissonneuse-batteuse Inter no 105 bolte blanche 10 pieds de faux et pick-up. JEAN-PAUL RATHÉ, 166 Principale, ROUGEMONT, Québec. (514) 469 2370.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Case 960 avec cabine, reel broché, avec vitesses variables, tuyau de décharge, condition hydraulique. En excellente condition. Souffleur à maïs ou foin pour silo de marque Fox, presse neuf, n'a rempli que 6 silos. Beloeil. Matin ou soir, après le 12 juillet. (514) 467-2017.

REMORQUE avec bolte bascule, 2 cylindres, 4 roues tandem, capacité 12,000 lb, grandeur 10'x6'. A. Racette, 395, Route 138, St-Augustin, Portneuf, G0A 3E0. (418) 878-2050.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE IH 91, puissant lift fixé sur l'arrière d'un Farm-Hall H, camion G.M.C., 4 tonnes avec bolte fermée de 20 pieds de long. Rotavator de marque Khun 6 pieds de large; sardeur avant pour Super C, sardeur avant pour Farmhall H ou Super H (418) 898-2776.

WAGON à ensilage, capacité 9 tonnes. Souffleur à ensilage; casseuse à épis Ford 1 rang; fourragère Ford à foin et maïs (514) 427-2077.

À VENDRE, tracteur Case 2670, 1977, 8 roues commandées. John Deere 4440 1979; Case 2290 1979; charrue Overum, 5 versoirs, déclencheur automatique à l'huile; batteuse Massey 760; barre de faux, nez à maïs, 6 rangs; herse à disques Massey 64 disques; batteuse Gleaner E 3; barre de faux, rouleau à terre 28 pi large repliable. (514) 783-6545.

Fourragères: John Deere 3800 pick à foin et tête 2 rangs; M. Ferguson 260 pick à foin et tête 2 rangs; Selections complètes de N.H. 717 et J.D. 34. Tracteurs: 2 Massey-Ferguson 1105; 2 Massey-Ferguson 1135; 1 Massey-Ferguson 1155. Batteuses: New-Holland 985; Oliver 545; Oliver 25; Gleaner E-3; John Deere 4400. E. COLPRON ET FILS, Ste-Martine Inc. (514) 427-2339 — 866-0632.

À VENDRE: génératrice MAGNATE MK 11 KW 15 amp, 625 volts, 120-240. Tél. (514) 836-2204.

TRACTEUR Cockshutt Rau Crop 60; Réservoir, épandeur à purin avec pompe vacuum; Nettoyeur à fumier, porcherie, 420 pieds chaîne, transmission 3 forces. Tél. (514) 373-2979.

TRACTEUR Belarus diesel 250, 1979, 31 CV, 50 heures d'usage, neuf. Prix sacrifié \$3,900, ou à échanger pour plus gros. Tél. (819) 399-2287.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE New Holland 985, avec 4 rangs à maïs, table à grains et pick-up à andain. Le soir. (514) 773-7361.

À VENDRE, séchoir à maïs Morrledge, tracteur International no 574. Tél. (514) 373-4148 ou 371-2780.

COUPEUSE à oignons, 12 rouleaux, en parfaite condition. Tél. (514) 826-3355.

CASSEUSE-EGRENEUSE à maïs New Idea, 2 rangs, parfaite condition. Broche pour cribler à maïs, environ 1,500 pi. Tél. (514) 756-2046.

PIPELINE Surge, 4 unités, compresseur 40 plus; Nettoyeur d'étable avec 310 pieds de chaîne Lajoie Presse N.H. no 9, épandeur New Idea, 225 minots, 1 an d'usage. Tél. (514) 373-8369.

À VENDRE, presse à foin New Holland, modèle 268, en parfaite condition. Tél. (514) 460-7218.

TRACTEUR BELARUS no 500, diesel, seulement 800 heures. Tél. (514) 469-2370.

ARRACHEUSE à patates Lockwood, 2 rangs avec bolte Lockwood 24 pi long; Tracteur Case 1066, 200 heures, Allis Chalmers 170; Herse à disques Rau Kombi; Semoir à blé-d'Inde; Semoir à navets et autres équipements à jardinage. (514) 474-3257.

À VENDRE, bulldozer, 22 tonnes, Caterpillar D7, moteur refait en neuf, 4 injecteurs neufs. Prêt à travailler. Prix pour vente rapide \$12,500, ou meilleure offre. Tél. (819) 876-2639.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE
IH 715 hydrostatique diesel, tête à maïs, 4 rangs, parfaite condition, séchoir à grains Tox-O-Wick, modèle 570, seulement 2 ans d'usage. R. CLAPROOD, St-Jean. (514) 347-9077.

À VENDRE, bolte d'ensilage Kasten et souffleur New Holland 25, en parfait état. Tél. (819) 752-4180.

À VENDRE, arracheuse à betteraves 2 rangs Farmhand, modèle 350, en très bon ordre. S'adresser à JEAN-PIERRE PALARDY, St-Jean-Baptiste. (514) 795-3241.

PRIX À DISCUTER: tracteur Inter 340 (40 H.P.), sardeur 2 rangs à l'avant avec charrue 3 raies "fast hitch"; Arroseuse 100 gal.; neuve; Masque à gaz protecteur pour arrosage; Herse à disques Inter (40 disques) semi-portée; Laveuse à légumes (sans fin), 12' transmission; Avertisseur sonore de panne d'électricité. Tél. (514) 648-6327.

CHARIOT motorisé pour distribuer la moulée Idéal, pompe à fumier pour fosse, marque Idéal, état neuf. GILBERT MARTINEAU, tél. (418) 599-2388.

TRACTEUR White, modèle 270 avec cabine Hinkler, 250 heures d'usage. Tél. (514) 792-5756.

BULLDOZER D8 14A Caterpillar, bonne condition, à vitesses; Bolte de camion de 8' x 7' x 12' avec fond d'acier avec "frame". Épandeur à fumier Case 170; Wagon de ferme avec plate-forme. Tél. (514) 473-4001.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Massey Ferguson, modèle no 35 trainante, faux 8 pi. Tél. (514) 792-5151.

RATEAU DE CÔTÉ, presse à foin, marque Massey Ferguson, en très bonne condition. Tél. (418) 837-7528 ou (418) 623-9944.

2 TRACTEURS dont un Massey Ferguson 165 avec ou sans cabine, avec ou sans chargeur avant, Allis Chalmers D 17; Presse à foin International 46; Empileur de balles Farnham; Andaineuse Hesston, coupe 10'; Cabine, tracteur M.F. modèle 135-165; Chargeur avant M.F. pour 135-165, scie ronde hydraulique Ferguson, table 6 pieds. Frelighsburg. Tél. (514) 298-5012.

NETTOYEUR D'ÉTABLE
JUTRAS, montée mobile 65 pieds gauche, grosse transmission, 300 pi de chaîne, 2 ans d'usage. Aussi 2 trayeuses De Laval avec sauto-pas Universel. Tél. (514) 439-2511.

TRACTEUR Massey Harris 255 diesel, 300 heures d'ouvrage, charrue 345 automatique à ressorts. St-Rémi, Napierville, (514) 475-2979.

TRACTEUR M.F. 184-4, série 2203594, 57 heures, pneus avant 12.4 x 24, pneus arrière 18.4 x 30. Cause de vente: bas prix du porc. Tél. (514) 378-9891.

ARRACHEUSE à betteraves, 2 rangs, John Deere, avec oeil magique, roulette Ford 20 x 20, no 207; andaineuse Hesston no 300, très propre. Tél. (514) 772-2315.

À VENDRE: tracteur Inter 1466 avec cab, moissonneuse-batteuse Inter 93, Inter 105, Inter 80 trainante Inter 403, Inter 205, Inter 615, Massey 300, quick-attach Massey 300 avec 2 têtes John Deere 45. LEON PÉLOQUIN, St-Simon, Bagot, (514) 798-2447.

À VENDRE, réservoir à lait de Laval, 650 gallons, grosse unité, bon état. Après 5 heures, (418) 453-2843.

ARRACHE-PATATES, marque Cougar, avec empêcheuse et cribble. Crible à patates avec rouleau de caoutchouc. Hache-coton, remorque de 16'. Tél. (514) 681-3940, 681-4379.

TRACTEUR 1130 diesel Massey Ferguson, avec cabine, 1,100 heures seulement, et 1130 diesel Massey, sans cabine, de 120 forces; tracteur 165 Massey avec pelle, 1,700 heures; casseuse New Idea pour casser en épis, très peu usagée. Ces machines sont en très bon ordre. J.B. GIRARD, 520 Chemin des Patriotes, St-Denis Richelieu, St-Hyacinthe, (514) 787-2013.

CASSEUSE d'épis Ford, portée 1 rang, en bon état, à vendre. Tél. (418) 926-3644.

POMPE à purin pour pré-fosse de 4 pouces x 8 pieds, \$450. Souffleur à neige McKee 6 pieds, \$500. Tél. (514) 469-4557.

RAMASSEUSE à patates John Bean, 2 rangs, camion International 1700, 6 roues, 1962. Ensacheuse automatique Baker, 10 têtes, palettes 40 x 48. Souleuse Lockwood, ensacheuse double. Tout en parfaite condition. Tél. (819) 837-2635.

UN NETTOYEUR d'étable usagé complet, prêt à être réinstallé. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Tél. (418) 594-8751.

ÉVAPORATEUR usagé Cantin 3 x 16, bonne condition, 1,400 chaudières aluminium 2 gallons, 1,400 chalumeaux l'hoire, 1,400 couvercles, à vendre. Tél. (418) 466-2184.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Case, no 960, avec table à grains de 10 pi. de large, en bonne condition. Tél. (514) 792-5702.

PRESSE International, modèle 435, presque neuve; tracteur John Deere 3130, presque neuf. Bonnes conditions de financement pour ces deux items. Tél. (514) 475-8041.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE New Holland 975 de 4 ans, presque neuve, avec pick-up seulement. RÉAL PITRE, (514) 427-3038.

UNE presse à foin MF no 12 à corde, un fileur hydraulique MF. Tél. (514) 649-0840.

BATTEUSE Oliver no 535, équipée d'une table à grains 12 pieds, tête à maïs 3 rangs; hache-paille, parfaite condition. Tél. (819) 296-3518.

TRACTEUR BELARUS 611, 70 forces, 50 heures ouvrage. Cause de vente: trop gros. CLAUDE DECARY, (514) 439-3526, St-Lin.

ARRACHEUSE à patates Lockwood (Marquette). Bonne condition. LOUIS GAGNON, (506) 473-1726.

À VENDRE, un pulvérisateur Calsa, 3,000 gallons, rampe d'arrosage 26 pieds. Excellente condition. \$1,750, seulement 3 ans d'usage. Tél. (819) 389-5372.

TRACTEUR Belarus no 400, 225 heures de travail; 2 nettoyeurs d'étable Idéal et Lajoie avec montée mobile; camion jeep 4 x 4. S'adresser à: (819) 365-4419.

SHOPPER International no 8, comme neuf, avec aussi une voiture pour alimentation. (514) 792-5176.

FOURRAGÈRE New Holland 718, nez à maïs, deux rangs, comme neuve. Tél. (514) 589-5368.

LES ÉQUIPEMENTS DE FERME
R.A.D. (1979) INC.
201 Boul. Laurier
STE-ROSALIE, P. Qué.
Tél. (514) 773-0881

Moulange et rouleuse électrique de marque Farmatic; Élévateur à godets Farmatic; Silo à grains Westeel Rosco. Bin à moulée Westeel Rosco; Silo-séchoir Westeel Rosco; Séchoir continu; Soigneurs automatiques. Chânes de nettoyeurs; Vis à grains; Abreuvoirs et mangeoires; Équipements Lajoie; Système de ventilation; Tuyaux de pontage; Équipements de serre, etc...

DÉTECTEUR D'HUMIDITÉ FROMENT 1210
Un seul instrument électronique portatif pour établir le niveau d'humidité des fourrages, les produits ensilés et tous les grains.

\$379.
Pour d'autres renseignements contacter le Distributeur pour le Québec:
STUART McDONALD
C.P. 1330,
WATERLOO, QUÉ.
JOE ZNO
(514) 539-3018 le soir

À VENDRE ou à louer: grand choix de pompes d'irrigation 4-5-6 po, de 100 à 200 lb, pression 900 à 1,600 gal./minute. Moteur diesel et gaz. Tél. (514) 337-6700.

MAISONS
ST-FORTUNAT près village, maison 2 étages, eau de source par gravité, terrain 100 x 200. Prix \$7,500. Aussi chalet à vendre. (819) 344-2693

Je désire louer maison de campagne dans la région St-Hyacinthe. Libre août, septembre. Tél. (514) 549-4905.

MAISON MOBILE
12' x 48', Windsor, 1968, isolation des murs 4", meublée au complet avec laveuse, sècheuse et foyer Franklin. Tél. (514) 645-1500.

À VENDRE: maison mobile, largeur 10 pieds, longueur 45 pieds. Tél. (514) 429-6386.

MAISON à louer avec bâtiments, complètement rénovée intérieur et extérieur, entrée électrique 200 Amp., pour la somme de \$250. Wickham, tél. (514) 795-3278.

HOMME marié pour travail sur ferme élevage de chevaux, Cantons de l'Est. Logé, salaire à discuter. Écrire à La Terre de chez nous, 515, Ave. Viger, Montréal, P.Q. Case 354.

DÉSIRE immédiatement personne sérieuse pour garder un enfant, entretenir la maison, du lundi au vendredi, logée et nourrie. Écrire à: 160 nord, Chemin des Patriotes, Mont St-Hilaire.

DEMANDE homme marié avec expérience pour travail sur ferme laitière. Salaire de base de \$250, par semaine de 5 jours de travail. Tél. (514) 245-7101.

PRODUCTEURS agricoles, si vous êtes à la recherche de travailleurs agricoles, que ce soit pour un emploi permanent, saisonnier ou journalier, un réseau de service spécial en agriculture est à votre disposition gratuitement. Ce service peut vous aider dans l'obtention de plusieurs programmes. Adressez-vous au bureau le plus près de chez vous au service de main d'oeuvre agricole du Canada dans les villes suivantes: St-Rémi, St-Hyacinthe, St-Eustache, Nicolet, Joliette, La Pocatière, Rouyn, Rimouski, Black Couc (Cité Bonaventure), Cap de la Madeleine, Québec (Ville Duberger) Chicoutimi, Sherbrooke (Rock Forest) St-Georges est (Beauce) ou écrire à: La Terre de Chez Nous, 515 avenue Viger, Montréal, P.Q. H2L 2P2 Case 279.

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIERE, route 139, Roxton Pond, Cte Shefford. Tél. (514) 372-9527.

RECHERCHE une table pick-up "quick-attach" M.F. 67 pour moissonneuse-batteuse M.F., 760 LÉOPOLD LAMOU-REUX, St-Philippe. Tél. (514) 659-8627.

ACHÈTERAIS vieux manteaux chat sauvage, bonne condition, paiera \$70 et plus. Achèterais aussi vieux manteaux rat musqué, écureuil, lapin, etc. Prix à discuter. Appelez (514) 843-4000. (Frais virés acceptés).

ACHÈTERAIS poulie pour tracteur Case no 430, 1968. Tél. (514) 387-9891.

SERAI intéressé à m'associer avec une personne sérieuse pour exploitation d'une ferme laitière ou autres. Tél. (819) 296-2248.

PARTICULIER achèterait livres anciens, lettres, manuscrits, signatures, documents, etc. O. BOIS, 12231 Toupin Montréal, H4K 1Z7.

ACHÈTERAIS VIEUX PIANOS
Bonne ou mauvaise condition, après 6 hrs p.m. (514) 663-0367.

POUSSINS - POULETTES
Poussins, d'un jour et plus, oisons, canetons, faisans, dindes, chapons Rock Blanc X de trois semaines, poulettes de pondueuses. Catalogue gratis. TWEDDLE CHICKS, FERGUS, Ontario.

JEUNES et adultes, volailles Wyandotte, Cochon, Houdan, Langshans, Horpington, Sussex, New Hampshire, Espagnole, Campine; aussi pintades, faisans. Sujets d'exposition. Pierreville. (514) 568-2024.

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 437, Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué. J0R 1C0. Tél. (514) 439-2601.

À VENDRE, semence de sarrasin, une balance de 12 tonnes. Gérard Beauchemin, à Ste-Madeleine, comté St-Hyacinthe. Tél. (514) 584-2486.

SERVICES

ÉVAPORATEUR DOMINION GRIMM

Vous voulez acheter un évaporateur? Vous voulez tout simplement vous informer, je suis à votre disposition et ceci ne vous engage à rien. Je peux aussi vous procurer les accessoires pour cabane à sucre y compris les réservoirs à fonds ronds pour l'eau d'étable. Vous rencontrerez un plaisir pour moi, si vous êtes intéressés à communiquer avec moi. Représentant, Yvon Quirion, 471, rue Champagne Sud, St-Honoré, Beauce Sud. (418) 485-6507.

SERVICE de blanchissage. Nous faisons ménage de bâtiments de ferme au complet, balayons à l'air, désinfectons, blanchissons, lavage à pression, peinture intérieure et extérieure. Propriétaire J. LANDRY (514) 469-4536.

CULTIVATEURS. Pour faire blanchir et désinfecter vos étables. F. POISSANT, 182, Route 221, Napierville. (514) 245-7108.

PEINTURE de bâtiments: blanchissage au VOCO, plus besoin de chaux, garantie 2 ans. LES ENTREPRISES V.C. Tél. (514) 753-5436.

COUPE ET BAT le grain et le maïs dans région de St-Lin, L'Assomption avec un John Deere modèle 4400. Appelez Irwin Fremeth. (514) 438-8177 ou (514) 435-8383.

ÉVAPORATEURS J.G.D. Inc.

Vous voulez un spécial pour un évaporateur neuf ou usagé, donnez votre commande avant le 30 août. Si vous voulez seulement remplacer vos paniers, on est à votre disposition. Nous fabriquons des réservoirs ronds, 300-700-1,000 gallons à toute épaisseur, venez voir, vous serez convaincus de l'économie du bois. Merci à l'avance.

LES ÉVAPORATEURS J.G.D. Inc.
625, rue Principale,
Ham-Nord, Cte Richmond,
G0P 1A0
(819) 344-2288 rés. (819) 344-2227
N.B. Samedi et dimanche.
(819) 344-2091.

MESSIEURS LES ÉLEVEURS

Vos bêtes ont mal aux pattes, faites tailler leurs sabots, pas cher et améliorer leur santé. Tél. (514) 796-3370.

A.B.C.

FOSSES septiques, service d'épandage, de purin et vidage de fosses septiques, résidentiel, commercial et industriel. Tél. (514) 625-9368.

SILOS

3 silos à maïs à vendre, capacité 45 tonnes chacun. Tél. (514) 772-2826.

SILO 18 x 60 Supérieur avec videur Feed-Easy, 3 ans d'usage, très propre. Tél. (819) 396-5172.

SILOS
Sils en douves de béton 12' à 24' de diam.
• Finitions intérieures uniques
• Rapidité d'érection
• Facilité de rehaussement

RÉSERVOIRS
Pour fumier liquide 50 pi. de diam. par 8', 12', 16', 20' de haut. 70 pi. diam. par 8', 12', 16' de haut.

SILO SUPÉRIEUR
C.P. 61, Granby, P.Q.
Tél. (514) 378-5856
C.P. 2199, St-Romuald,
Cte Lévis, P.Q.
(418) 839-8808

SILO Supérieur 20'x70' avec videur Patz 98B, épandeur motorisé, chute en fibre de verre. Prix \$9,800. Tél. (514) 589-5368.

SILOS
12' à 30' diam. int.,
Citernes de 30' à 100'

"Silo Beaudry"
Pas de soucy
C'est pour la vy"

625, Boul. de l'Industrie, Transcana dienne, Beloeil, Qué., J3G 4S5,
VENDEUR PATZ
Tél. (514) 464-5011,
Soir. (514) 584-3116

Garage Paul Lemelin Inc., Ste-Clair, Dorchester. Tél. (418) 883-3312.

SPECIALISTES EN BÉTON DE FERME

Citernes à purin de 8' — 12' — 16' de hauteur et d'un diamètre de 40' à 100' Plafonds-formes à fumier de 4' à 8' de hauteur diamètre désiré Silos coulés de 16' — 18' — 20' de diamètre

CONSTRUCTION ACTON VALE LTÉE

C.P. no 1241
Acton Vale, Qué.
Tél. (514) 546-2798
(514) 546-2797
Frais virés acceptés

SILOS

ACIER GALVANISÉ
Silver Shield
• Silo à ensilage
• Silo à maïs humide
• Silo à grains
• Séchoir à grain M & W
• Élévateur à godet
• Crible à grain
• Silo admissible à la subvention.

O. LEBRUN & FILS INC.
63B rue St-Laurent
Maskinonge, J0K 1N0
(819) 227-2244-45

FOSSES À PURIN

Plate-forme à fumier
Sils à maïs
Fondations de 4' à 16' de haut; Béton armé coulé sur place en un seul bloc, sans joint
FOSSE A.B. INC.,
4345, Ave. Richard
St-Grégoire, Cte Nicolet
G0X 2T0
Tél. (819) 223-2341
à partir d'octobre 80
(819) 233-2341
PRÉSIDENT ANDRÉ BOUCHER

SILODOR

Le silo hermétique avec videur par le fond.
Demander M. Simon Guertin
agronome
SILOS
BEAUDRY INC.,
Beloeil Qué.
Tél. (514) 464-5011

SILO

— SILO en douve Purano
— Videur Patz
— Fosse à fumier
(514) 469-3002
(514) 658

N.D. DE LOURDES, comté Mégantic: 125 arpents dont 50 cultivés, balance boisée (environ 1,000 cordes bois de foyer), maison 10 appartements, grange 32' x 90', hangar boutique, beau ruisseau, grande rivière, très beau site. (5ème prix au concours d'embellissement pour l'expo 67). Particulier. (819) 385-4326.

IDEAL pour horticulteurs: 350 arpents carrés, (150) culture, (200) boisé, maison, bâtiments et équipement, ou seulement 218 arpents carrés, (110) culture, balance boisée, sans bâtisse ni équipement. Tél.: (819) 374-1954 ou (819) 374-2786. Mont-Carmel, comté Champlain (15 milles de Trois-Rivières).

STE-CROIX, LOTBINE: Maison neuve, très bonne terre à culture horticoles ou autres, 60 acres, machinerie: tracteurs, charrettes, etc. Proximité du village. Tél.: (418) 926-3012.

FERME LAITIÈRE RÉGION ST-HYACINTHE: 120 bêtes Holstein, 80 vaches laitières, quota de lait 28,441 lb de matières grasses, 400 arpent en culture 3 silos, bâtiments neufs, roulement complet. INF. DENIS LAPIERRE, AGENT, CENTRE IMMOBILIER, 2320 STE-ANNE, ST-HYACINTHE. Tél.: (514) 773-0530.

RÉGION ST-HYACINTHE: ferme laitière 140 arpents plus 30 arpents location, 51 têtes dont 31 vaches Holstein, 25 taures, quota lait ind. maternité de 40 truies, roulement complet. Inf. D. LAPIERRE, AGENT, Tél.: (514) 773-0530. CENTRE IMMOBILIER, ST-HYACINTHE.

RÉGION ST-HYACINTHE: 260 arpents dont 250 culture, 55 bêtes, contrôle R.O.P. roulement complet. Inf. H. SAVOIE, agent. Tél.: (514) 773-0530. CENTRE IMMOBILIER, ST-HYACINTHE.

RÉGION DE ST-HYACINTHE: ferme laitière 252 arpents dont 245 culture, bien bâtie, roulement complet, quota 13,000 lb de gras, 55 têtes. Inf. D. LAPIERRE, Tél.: (514) 773-0530. AGENT, CENTRE IMMOBILIER, ST-HYACINTHE.

RÉGION DRUMMONDVILLE: ferme laitière 50 têtes, quota 14,546 lb de gras plus 175 lb de lait, classe 1 par jour. Roulement complet. Inf. D. LAPIERRE, agent. Tél.: (514) 773-0530. CENTRE IMMOBILIER, ST-HYACINTHE.

VERGER RÉGION ROUGEMONT: 68 arpents dont 43 en verger, roulement, entrepôt frigorifique, propriété. Inf. R. BERGERON COURTIER, CENTRE IMMOBILIER. Tél.: (514) 773-0530, ST-HYACINTHE.

RÉGION NICOLET: ferme laitière, 150 arpents dont 120 drainés, boisé 1 arp. roulement complet, quota 418,305 lb de lait ind. Inf. H. SAVOIE OU R. BERGERON, COURTIER, CENTRE IMMOBILIER. Tél.: (514) 773-0530, ST-HYACINTHE.

FERME LAITIÈRE, région Nicolet (St-Gregoire), 10 minutes de Trois-Rivières, 175 arpents, quota 300,000, bâtiment, maison, machinerie, parfaite condition, site pittoresque. Tél.: (819) 223-2834.

STE-HELENE DE BAGOT: 310 arpents, 108 têtes, grosse machinerie, porcherie, 100 truies, gros potentiel, maison magnifique. E. PELLETIER. Tél.: (514) 467-7781.

CAISSE D'ETABLISSEMENT RIVE-SUD (514) 671-5937

HOWICK: Domaine 456 arpents, 2 maisons, 130 têtes Ayrshire pur-sang, quota, machinerie, 2 étables, emplacement unique. E. PELLETIER.

CAISSE D'ETABLISSEMENT RIVE-SUD (514) 671-5937

ST-JACQUES LE MINEUR, 180 arpents, 75 drainés, 45 têtes, maison pierre centenaire. Condition impeccable. E. Pelletier. Tél.: (514) 467-7781.

CAISSE D'ETABLISSEMENT RIVE-SUD

FERME A VENDRE, 100 acres, maison, grange, hangar, le tout pour \$28,000, à St-Magloire. S'adresser à 842-7615.

PARTICULIER: Ferme laitière à vendre, machinerie, animaux, quota, grange-étable, maison neuve située à St-Gabriel de Brandon. (514) 835-2382.

ST-EUSTACHE: belle terre, 98 arpents maison 9 pièces, garage, atelier, 2 granges, 2 remises, 1 écurie. MLS IMMEUBLES DENIS MONETTE F.R. 1 Courtier. Tél.: (514) 473-5520.

A VENDRE: ferme laitière, 118 arpents cultivables, avec troupeau Holstein, quota lait nature, bon roulement. S.V.P. pas d'agent. St-Sébastien, (514) 244-8849.

ST-FELIX DE KINGSEY, Cte Drummond, terre 30 arpents, paysage enchanteur, collines, ruisseaux, prairie et bois. Prix \$15,000. Tél.: (819) 397-4346.

GIRARDVILLE, ferme laitière, 297 acres environ, quota lait industriel et naturel, environ 12,046 livres de matières grasses, 57 têtes dont 43 laitières, bonne maison, étable neuve, bon roulement. Tél.: (418) 258-3386.

CTE NICOLET: terre de 190 arpents dont 13 arpents en étable, aucun bâtiment. Prix \$40,000. Demandez Serge. (819) 224-7512.

PETITE FERME, 45 acres, maison 6½ pièces, moderne, poulailler, écurie, garage, située Cantons de l'Est, à 3 milles de Thetford Mines. Tél.: (418) 338-2946.

FERME, 23 arpents, comprenant 2 poulaillers, capacité 24,000 planchers, bonne maison, grange, étable. Tout en bon ordre. St-Germain, Cte Drummond. (819) 395-4053.

ST-IGNACE DE STANBRIDGE: à vendre ou à louer 211 acres, bâtisse pour porcherie, allan à discuter. All. (514) 733-5259.

FERME laitière, 136 arpents, quota de lait industriel, roulement, animaux, maison à 1 mille de la ville de Louiseville. Tél.: (819) 228-4971.

RÉGION BEDFORD: belle ferme laitière 310 acres, en partie drainée, 60 laitières, troupeau 122 têtes, quota 650,000 lb, équipement complet, 2 bonnes maisons, pour acheteur sérieux seulement. J. GUY MONETTE. 1-514-248-3743. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

COMTE JOHNSON, LAURENCEVILLE: 331 arpents pour élevage de bœuf et autres, rivière existante, étable 36x120', 2 remises, maison 9 ans. Cette ferme est d'une propriété de première classe, prix très intéressant, occupation immédiate. HENRI MCCARRAGHER: 1-514-378-8461 — 1-514-772-5233. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

WICKHAM, DRUMMOND: Pour élevage de bœuf et autres, 336 arpents, boisé, rivière, étable, silo, remise, maison rénover, situation excellente, prix intéressant. HENRI MCCARRAGHER: 1-514-378-8461 — 1-514-772-5233. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

COMTE BRÔME: 135 arps., boisés, ferme laitière et porcine, quota 996 kg, 16 vaches, 60 truies, incluant roulement et machinerie. HENRI MCCARRAGHER: 1-514-378-8461 — 1-514-772-5233. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

ST-TELESPHORE: 100 arpents non drainés, grange-étable, crible à blé d'Inde, laiterie, silo à grains, maison 8 pièces, très bonne construction. Prix: \$90,000.

RIGAUD: Ferme laitière 270 arpents, 170 drainés, 50 vaches laitières, 60 taures, quota lait 600,000 lb. Salle de traite, pipeline, 3 silos, hangar à machinerie. Très bonne maison. Prix: \$425,000.

ST-REDEMPTEUR: 175 arpents non drainés, grange-étable, hangar à machinerie, maison 14 pièces, bonne clôture, idéal pour élevage ou vaches laitières. Prix: \$150,000.

STE-MARTHE: 120 arpents en culture, non drainés, hangar à machinerie, poulailler, grange-étable, machinerie agricole requise, très bonne maison, chauffage central, 4 milles de la route Transcanadienne. Prix: \$125,000.

ILE PERROT: 220 arpents, 2 granges, hangar, vieille maison canadienne, boisé, magnifique vue sur le fleuve. Prix: \$138,000.

RIVIÈRE BEAUDETTE: 277 arpents drainés, maison 8 pièces, grange étable, silo, machinerie, hangar, idéal pour culture de maïs ou élevage. Prix: \$225,000.

IMMEUBLES VAUBEC INC. COURTIER, (418) 455-6123. JEAN-PAUL LAFLECHE, Agent JACQUES BRISSETTE, Agent.

RÉGION ST-CESAIRE: Ferme laitière, 140 têtes de bétail, très bonne grange-étable, 4 silos, autres bâtisses, quota de lait, grande maison, 527 arpents drainés, machinerie. Prix: \$1,100. Information: JEAN-PAUL LAFLECHE, agent ou JACQUES BRISSETTE, agent, (418) 455-6123. IMMEUBLES VAUBEC COURTIER, (418) 455-6123.

RÉGION DE COATCOOK — Ferme nue de 100 acres, majorité prairie avec grange et belle maison, plafond en lattes de bois naturel. Site enchanteur et vue splendide.

STE-EDWIDGE — A vous pour \$50,000. Idéale pour tout genre d'élevage, ferme de 100 acres. 60% en bois mélangé, ruisseau, grange et maison.

AYER'S CLIFF — Splendide terrain de 2½ acres composé de prairies et de boisés. Le tout surplombant Lac Massawippi. Droit de plage.

COUPE DE BOIS — 100 acres. 70% bois mou. Bois mature. Le tout région de Coaticook.

S'adresser à LE COURTIER UDEC (ESTRIE), INC. — (819) 566-6644 — PIERRETTE DAVIGNON, Agent — (819) 849-3793.

ST-AMBOISE, ferme laitière 9,630 lb gras et troupeau truies de 67 têtes, terre 53 arpents. G. DESCHENEAUX (514) 753-9463. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

CARIGNAN, CHAMBLY: Face au Richelieu, ferme 120 arpents, la partie entre le canal et la rivière 295,000 p.e. zone blanche avec maison brique 10 apr. construction environ 1920. La partie située dans Chamblly: Zone verte environ 115 arpents. Règlement succession. ALBERT HOULE (514) 656-9000 — (514) 658-7272. MONTREAL TRUST COURTIER.

CHAMBLY: Arrière du 3224 Chemin Ste-Thérèse, terre 56 arpents, moitié boisée. Prix \$40,000. ALBERT HOULE (514) 656-9000 — (514) 658-7272. MONTREAL TRUST COURTIER.

GENTILLY, ferme laitière à vendre de 300 arpents avec quota, machinerie, animaux ou terre avec quota seulement. Tél.: (819) 298-2344.

FERMES LAITIÈRES EN PRODUCTION

CTE DE VAUDREUIL: 210 à 500 arpents, maison et bâtiments, très bien entretenus, équipée de A à Z, machinerie moderne, troupeau jusqu'à 122 têtes (Holstein), quota de lait disponible immédiatement. Prix à partir de \$500,000. IMMEUBLES BELFORT INC., Courtier, Rigaud. Tél.: (514) 451-0647 ou (514) 451-4905.

MANITOBA

A vendre, fermes laitières, d'élevages ou céréalières de toutes tailles et prix. Pour des renseignements précis, écrivez à M. Roger Robidoux.

ROBIDOUX REALTY

100-1280 Archibald St. WINNIPEG, MAN. R2J 0Z3. Tél.: (204) 256-4386 ou 257-0905 (res.).

J.B. LEMIEUX & ASSOCIÉS INC. COURTIER. Rés: 819-758-8035. Bur: 819-758-7538. PRINCEVILLE, Quota 740,000 lb, 70 vaches, 235 acres, 2 silos. DAVELUYVILLE, Quota 700,000 lb, 2 silos, 48 vaches, 474 acres, Stabulation libre. WARWICK, Quota 867,000 lb, 3 silos, 60 vaches, 225 acres en culture, 30 pur sang. PRINCEVILLE, Quota 305,000 lb, lait nature, 30 vaches, 225 acres, 1 silo. NORBERTVILLE, Quota 457,000 lb, 45 vaches, 150 acres, belle terre. STE-SOPHIE, Quota 250,000 lb, 1 silo, 22 vaches, 200 acres. ST-NORBERT, 60 arpents avec grange seulement. VILLEROY, plantation de 27,000 épinettes, 200 arpents boisés, avec maison. S.I.M.

VOUS SONGEZ À VENDRE VOTRE FERME

QUELLES QUE SOIENT SON IMPORTANCE ou l'endroit, CONSULTEZ-NOUS.

Nous sommes bien placés sur le marché européen et canadien pour réaliser la vente de votre ferme avec efficacité et discrétion.

TELEPHONEZ-NOUS OU ECRIVEZ-NOUS SANS ENGAGEMENT.

Nous irons vous rencontrer pour discuter.

ROGER DURIEZ, COURTIER,

C.P. 998, Succ. Snowdon, Montréal H3X 3Y1. Tél.: (514) 489-3212.

NOTRE SPÉCIALITÉ: FERMES LAITIÈRES ET D'ÉLEVAGE

PROPRIÉTÉS de campagne dans le comté de Vaudreuil 40 minutes de Montréal prix et taxes raisonnables. Parlons le français, l'allemand et l'anglais. IMMEUBLES BELFORT, COURTIER RIGAUD, (514) 451-0647 ou (514) 451-4905.

FERMES À VENDRE

Avec ou sans quota, machinerie et bâtiments. 100 arpents et plus. Régions de St-Benoît, St-Hermas, Lachute, Mirabel.

IMMEUBLES T.M.S.

(514) 472-5140

TERRES DEMANDÉES

ACHÈTERAIS terre de 40 acres sans maison pour culture d'asperges. Région Champlain, Batiscan, La Pêrade, St-Narcisse, Mont Carmel. (514) 481-5162.

Avons besoin fermes avicoles avec quotas (poulets à griller, gros coqs). Avons clients sérieux. PROVINCIAL COURTIER, Tél.: (514) 773-1416, (514) 773-1134.

ACHÈTERAIS terre à bois avec ou sans fond de terre. Après 6 heures P.M. Tél.: (514) 588-2056, 588-5063.

AVONS clientèle locale et internationale, avec capitaux pour achat fermes rentables. Pour information: PIERRE DE CASSAGNAC (514) 254-4566 ou 523-6519 TRUST GENERAL COURTIER.

Vous désirez acheter une ferme dans les Cantons de l'Est? Contactez-moi. MICHEL COUSINEAU, COURTIER UDEC (ESTRIE) INC., 1 (819) 566-6644.

ACHÈTERAIS Ferme laitière, très bien organisée, avec quota lait nature ou industriel. Ferme porcine, ou maternité ainsi que ferme avec quota de poulets à griller. Paiement comptant. Ecrire à la Terre de chez nous, 515 Viger, Montréal H2L 2P2. Case 344.

RECHERCHE pour clients européens et canadiens, fermes rentables, laitières, céréalières, maraîchères, avicoles, porcines ou mixtes. Correspondants efficaces en Belgique, Hollande, Allemagne, France et Suisse. Téléphonez à toute heure. (514) 341-4522. Jean Delhaes, Courtier CIE FINANCIÈRE JANUARIO INC. (514) 341-4522.

Je cherche pour plusieurs amis d'Europe des fermes à vendre avec animaux, machinerie et quota. Minimum 150 arpents et à un maximum de 150 kilomètres de Montréal. Ecrire ou téléphoner avec détails M. RENE COVAERTS, FERME BELGICA, CLARENCEVILLE. (514) 294-2148.

FERMIER européen achèterait une ferme laitière, très bien organisée avec quota de lait nature ou industriel, 300 à 400 arpents cultivables avec machinerie moderne. Paiement comptant. Tél.: (514) 429-6354.

ACHÈTERAIS ferme avec bonne maison et bons bâtiments, à prix raisonnable. Paiement comptant. Ecrire détails à C.P. 304, St-Eustache.

CHERCHE bonne terre (éventuellement terre noire) avec bâtiments, dans le sud de la province, de 50 à 100 arpents. RAINER BOTTSCHAUER, petit rang St-David (819) 396-5300.

CHERCHE ferme, 100 à 200 arpents, région montagnaise. Ecrire détails et prix. JEAN LEFORT, R.R. 2, Ste-Clotilde, JOA 1H0, (819) 336-5490.

Je suis acheteur de fermes, animaux, roulement, coupe de bois, maisons de campagne. Argent comptant.

EDDY NOLETTE

Ham-Nord Cte Richmond. Tél.: (819) 344-2440.

POUR ACHETER UNE FERME... POUR VENDRE UNE FERME... VOUS FAITES MIEUX D'UTILISER L'EXPÉRIENCE D'UN FIDUCIAR

Nous mettons à votre disposition l'équipe spécialisée et professionnelle. La CIE UNIFELLER. CP 179/251 Bréboeuf. Beloeil, Québec. (514) 464-0050. UNIFELLER COMPANY (Ontario) Ltd. C.P. 1110/418 rue Notre-Dame. Embarras, Ontario. (613) 443-5050. UNIFELLER COMPANY (Western) 18-2727 Portage Ave. Winnipeg, Manitoba. (204) 889-4440. UNIFELLER COMPANY (Western) 417 Pine Circle Plaza. Saskatoon, Saskatchewan. (306) 244-0505. aussi en SUISSE, AUTRICHE, ALLEMAGNE, HOLLANDE, DANEMARK (Courtier).

PERMETTEZ-NOUS DE PRÉSENTER VOTRE FERME

En toute discrétion. Nous devons offrir à notre clientèle européenne et québécoise des exploitations rentables de toutes sortes, toutes grandeurs, et toutes régions.

ROGER LOUIS BRUNET

(514) 933-7845

JEAN-LOUIS DENUX

(418) 627-3584

C.P. 1615, Montréal, P.Q. H3G 2N5

Labrecque Courtier

AGRICULTEURS

Désireux de vendre votre ferme, nous avons une bonne clientèle européenne. Aucune exclusivité à signer. Adressez-vous à:

IMMEUBLES CORION ENRG

189, F.X. Garneau, Beloeil. Tél.: (514) 464-0434 ou (514) 464-2340.

CANTONS DE L'EST: Vous désirez vendre votre ferme? J'ai présentement des acheteurs très sérieux avec le comptant requis. MICHEL COUSINEAU, COURTIER UDEC (ESTRIE) INC. 1-819-566-6644.

JE suis acheteur de fermes avec roulements et troupeaux au complet. Argent comptant.

LEO DASTOUS,

Cte Mégantic.

Tél.: 1-(819) 365-4419

Encanteur Licencé - Laurierville.

ENCANS PUBLICS

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projettent de vendre votre troupeau et roulement en 1980, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra.

S'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ ST-BARNABÉ-SUD Cte St-Hyacinthe. Tél.: (514) 792-3595 — 792-2066

ATTENTION! ATTENTION! MESSIEURS CULTIVATEURS!

Vous avez sans doute pensé faire encan en 1980, de votre troupeau, machinerie. Je vous offre mes services pour tout genre d'encans et je suis toujours acheteur de terres, roulements, coupe de bois.

S'adresser à:

ALAIN DEBLOIS

ENCANTEUR LICENCIÉ SAINTE-CLAIRE (DORCHESTER) TÉL.: BUR: 883-3653

OU RÉS: 885-4027

TRANSACTIONS DE TOUT GENRE.

ATTENTION: Cultivateurs. Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan. Je suis aussi acheteur de terre et roulement. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même. "Bien servir". JEAN-PAUL DU BOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, Cte Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

CULTIVATEURS

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulement de ferme? Prévenez-moi par encan au Québec? Je suis votre homme. DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilingue licencié, 635 rue Papineau, St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-5660.

COLBERT & FRÈRES INC.

STE-GERTRUDE, CTE NICOLET: GILBERT COLBERT. Encanteur licencié. Disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulement sans frais. Tél.: (819) 297-2711.

LUCIEN HOULE

St-Albert, Cte Arthabaska

P. Qué.

Encanteur licencié, disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulement sans frais. Aussi acheteur de terres et roulements. Tél.: (819) 353-2270.

ATTENTION! CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulement de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTE MEGANTIC. Tél.: (418) 453-2681.

ENCAN à commission tous les mercredis soirs. Poules, lapins, oies, chèvres, etc. RÉJEAN LEHOUC, encanteur, Route 104, West-Brome, Cowansville. Tél.: (514) 263-3180.

ENCAN

Jeudi, le 31 juillet à 11:30 hrs

pour

M. ROGER FOREST

20^e rang St-Joseph

LA VISITATION, CTE YAMASKA SERA VENDU: un très bon troupeau d'animaux Holstein croisé, clair de test fédéral, sélectionné avec le centre d'insémination artificielle depuis 25 ans comprend 44 têtes de choix dont 28 bonnes vaches; 2 sont fraîches vèlées; 6 sont vèlées en mai; 3 en avril; 7 en mars; 6 vèleront en oct.; 1 en nov.; 1 en déc.; 2 en janv.; toutes les saillies seront examinées par vétérinaires; 2 taures de 2½ ans de choix vèlant en oct.; 1 vèlant en début mars 81; 4 taures de 1½ an non saillies; 4 génisses de 6 mois et plus; 2 génisses de 2 à 3 mois; 1 génisse de 1½ mois; 1 petit taureau du même âge; 1 taureau de 1½ an très bon reproducteur de choix. Ce troupeau est présentement sous contrôle avec une moyenne de 13 800 lb. 3.8 de gras moyenne; il serait une belle occasion pour améliorer votre.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: réservoir en vrac Wood de 44 bidons; 3 chaudières de traiteuse Chore-Boy; compresseur et tuyauterie; 2 tondeuses à animaux; ventilateur électrique; nettoyeur d'étable de marque Idéal montée mobile 65 pi.; 330 pi de chaîne appr. chaîne de 2 ans seulement; sauvegarde avec boyau transparent 75 pi long; toutes les stalles de l'étable et tous les abreuvoirs; 4 stalles pour veaux et taureaux; silo en béton Dion 14 X 40 haut. avec videur Starline moteur 5 forces remis en neuf; 1 benne à mouline en aluminium avec vis et moteur capacité de 6 tonnes comme neuf; 2 silos à grains Victoria capacité appr. 50 tonnes avec ventilateur 2 ans d'usage 2 bols à minéraux.

MACHINERIE: tracteur David Brown modèle 1976 no 995, diesel, chaîne à tracteur, sortie d'huile, servo-direction, roues ajustables, barrage différentiel 1000 hrs d'ouvrage seulement, le tout comme neuf; charrette 5 versoirs 12 pi hydr.; charrette 3 versoirs 14 X 16 pi hydr. de marque Sanderum neuve; herse à rouleaux 30 disques traînante; vibroculteur hydr. 10 pi larg. avec rouleau à finir; herse à finir en fer 20 pi; semoir 13 disques M. Harris; arroseuse capacité 100 gal. avec jets à blé d'Inde et grains; épandeur à fumier 210 minots Kilberry comme neuf; faucheuse-conditionneuse Hesston DTL pt 10 comme neuve; râtelier de côté Pollard; fourrageur Dion 1 rang à blé d'Inde avec barre de faux; voiture 4 roues; planteur à maïs John Deere 3 rangs sur hydr.; batteuse Forano avec grande courroie; mouline à marteau Case stationnaire; charrette à rigole; banc de scie pour le gros bois; vis grains 5 po 30 pi; balance 500 lb; voiture pour alimenter les animaux sur le champ 20 pi long; tonneau de 90 gal.; sleigh double; boîte à grains en bois; banc de scie pour affiler les piquets; bois de sciage de toutes sortes; tout l'engrais de la ferme; quantité de ponceaux; gros tour à fer en bon état avec moteur sera vendu; vieille grange antique en bon état avec couverture en toile neuve 30X45; remise à machinerie 30X45; quantité de vieux fer; piquets de cèdre; génératrice sur remorque 18,000 watts ainsi que tous les articles du hangar trop long à énumérer, un peu de ménage.

CAUSE: Terre vendue. CONDITIONS: Argent comptant ou prêts bancaires acceptés par acheteurs qualifiés. Pour information (514) 564-5238 ou

ENCANS PUBLICS

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projettent de vendre votre troupeau et roulement en 1980, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra.

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCI

Semaine de la sécurité agricole, 25-31 juillet 1980

La Semaine du 25 au 31 juillet est la Semaine de la sécurité agricole et le Conseil canadien de la sécurité met en relief au cours de la campagne de 1980 la sécurité relative aux tracteurs. Ceci est dû au fait que les accidents de tracteurs sont la cause d'un certain nombre de décès dans l'agriculture.

Les fabricants incorporent de plus en plus de dispositifs de sécurité aux tracteurs et aux autres machines agricoles, mais il revient à l'opérateur d'identifier les situations dangereuses et les risques possibles dans la conduite des tracteurs.

Les précautions suivantes permettront de réduire les risques d'accidents:

- Le conducteur doit être le seul à prendre place sur le tracteur, en éloignant les enfants.
- Ralentissez avant de tourner ou d'appliquer les freins.
- Éloignez-vous des fossés et des talus pour éviter le capotage.
- Éloignez-vous des collines et des pentes trop raides.
- Fixez la barre d'attelage à son plus bas pour remorquer une lourde charge.
- Ne descendez jamais lorsque le tracteur est en mouvement.
- Débrayez la prise de force (PDF) avant de descendre.
- Abaissez tout l'équipement avant de quitter le tracteur.
- Laissez les écrans protecteurs en

place lorsque vous utilisez la prise de force (PDF).

— Sur les voies publiques, observez les règlements de la circulation, et identifiez-vous au moyen de l'emblème des véhicules lents.

Le projet "Travailler c'est pas dur"...

... Surtout lorsque les lecteurs de la "Terre de Chez Nous" participent à la création d'emplois à temps plein ou à temps partiel. Le Bureau de Consultation Jeunesse de Longueuil a mis sur pied ce projet pour la période estivale; il permet aux jeunes entre 13-18 ans de vivre la réalité de se chercher un emploi et une fois trouvé de bien l'exécuter. Nous assumons en tant qu'organisme, un encadrement pour le jeune travailleur et une démarche de supervision pour l'employeur.

Nous fonctionnons depuis une semaine déjà et nous avons reçu plusieurs emplois. Nous avons cependant un urgent besoin de la collaboration de tous les propriétaires terriens de la Rive Sud.

Quelle que soit la tâche que vous ayez à effectuer, n'hésitez pas à faire appel à nous au Bureau de Consultation Jeunesse au no 463-3530.

(Communiqué)

Projet d'inventaire de la forêt privée

Au cours des récentes années, les organismes représentant les producteurs de bois ont réclamé à maintes reprises la réalisation d'un inventaire adapté à la forêt privée. Suite à la nouvelle orientation donnée au programme d'aménagement des boisés privés, le ministère de l'Énergie et des Ressources accepta le principe d'un tel projet. C'est ainsi que dans les cinq prochaines années, l'ensemble de la forêt privée doit être inventorié. Un tel inventaire permettra d'avoir une meilleure image de l'ensemble de la forêt privée.

Dans le cadre de ce projet, la Fédération des producteurs de bois du Québec en collaboration avec les syndicats et offices concernés s'est vue confier la réalisation du sondage en forêt. Au cours de cet été ou à l'automne 1980, des équipes d'hommes chargés de l'inventaire et spécialement formées visiteront une partie des lots situés dans le territoire des régions de Québec-Sud, Estrie et Nicolet. Par le biais de ce communiqué, nous tenons à rassurer les propriétaires de lots boisés qui seront visités qu'il n'y aura aucun dommage matériel à la suite du passage de ces équipes. Ils ne feront que mesurer un certain nombre d'arbres dans le but d'obtenir une bonne connaissance de l'ensemble des forêts privées de ces régions.

Communiqué
Fédération des producteurs de bois
du Québec

ANNONCES CLASSÉES suite

CULTIVATEURS!

CHACQUE semaine, le lundi y a marché public par encan pour tous les animaux de ferme à ST-HYACINTHE, route Trans-Canada, sortie 133. En plus de tous ces animaux nous avons des ventes de catégories spéciales:
PORCELETS: 11:00 A.M.
CHEVAUX: toutes catégories, 6 hrs p.m.
BOUVILLONS d'emboûche: 8:00 p.m.
VACHES laitières: 8:30 p.m.
LES ventes commencent à 1:00 p.m.
INFORMATIONS
LESENCANS
DE LA FERME INC.
Bureau chef:
St-Pie, Cte Bagot.
Tél.: (514) 772-2451

VENTE PAR ENCAN Mardi, 29 juillet à 1 h, précise chez

M. EUGÈNE TRÉPANIÉ
ST-ADÉLPHÉ, CTE CHAMPLAIN
La ferme est située 501 Rang St-Joseph à 2 milles à l'est du village.
SERA VENDU: Un excellent troupeau Holstein de choix de 30 bêtes claires de test fédéral. Ce troupeau provient de l'insémination artificielle, il comprend 24 jeunes vaches laitières; 6 belles taurines 1 an (ouvertes).
L'EQUIPEMENT DE LAITIÈRE: bassin refroidisseur Zéro, cap. 300 gallons; lavage automatique; trayeuse Surge à 2 chaudières compresseur et moteur 3 Forces; l'installation au complet; réservoir à l'eau Cascade 40; tondeuse électrique; bassin lavage 2 cuves nylon; nettoyeur d'étable Vincent avec 300 pi. chaînes.
LA MACHINERIE EN PARFAITE CONDITION: tracteur Case 1954 au gaz; tracteur International No 414 gaz; presse à foin Massey-Ferguson No 10; presse à foin Ford No 530; faucheuse Ford 7 pi.; conditionneuse M. Harris; traîneau et fourche à balles; monte-balles 24 pi.; herse à 24 disques; épancheur New-Idea cap. 110 minots; semoir; souffleur à neige; herse à ressorts 3 sections hydraulique; charroux 2 versoirs Case à 3 pts; fourche à engrais s'attache arrière du tracteur; grader 7 pi; outils de hangar et d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE: La terre est vendue.
CONDITION: Comptant
ou prêt de banque

Pour information ou demande de crédit,
s'adresser à:

LÉO D'ASTOUS

Encanteur licencié bilingue
de LAURIÉVILLE
Tél.: (819) 365-4419

MESSIEURS les cultivateurs, comme par le passé, je suis toujours à votre disposition, comme encanteur pour la vente de votre troupeau ou roulant ou encore votre ferme au complet peu importe l'endroit. Ma longue expérience dans la vente du bétail de race est une bonne garantie de succès. Si vous voulez avoir une bonne publicité il serait préférable de choisir votre date de bonne heure. Pour un bon succès confiez votre encan à GEORGE GOGGIN INC., B.P. 58A, Black Lake, Tél.: (418) 428-3464.

"Ich speisen milch"

De l'Autriche, du Liban, d'Allemagne, de Pologne, France, Suisse ou Belgique... la présence de leurs concitoyens d'outre-mer sera soulignée par les Estriens lors de l'ouverture officielle du prochain Festival du Lait de Coaticook. En effet, au soir du 8 août prochain, les différents groupes ethniques établis dans la région feront déguster à la population quelques mets à base de produits laitiers de leur cru.

Rappelons que cette manifestation estivale en hommage à l'industrie laitière de l'Estrie se tiendra à Coaticook du 8 au 10 août prochain et qu'elle a pour but premier, selon ses organisateurs, de faire connaître les produits laitiers.

Économisez l'énergie grâce aux merveilles de Findlay.



Findlay
Châtelaine



Findlay
Insert



Findlay
Conestogo

Pour en savoir davantage sur les merveilles de Findlay, remplir et retourner ce bon à:
Findlay Comfort Systems, 107, Manitou Dr.,
Kitchener (Ontario), Canada N2C 1L4

Distributeur: Ontario - PowRmatic du Canada Ltée, 1427, rue Michael, Ottawa, Ontario K1B 3R3
Quebec - PowRmatic du Canada Ltée, 7400, 19^e Ave., Montréal, Québec H2A 2L7
365, rue Fortin, Ville de Vanier, Québec G1M 1B2



Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code Postale _____



Votre meilleur placement pour
une satisfaction à long terme.

Système de construction préfabriqué
à usage industriel et agricole.

Votre prochaine construction
devrait être un bâtiment
BERNARD

Considérez ces avantages:

- Son prix d'achat MODIQUE.
- Sa conception a réduit le coût des matériaux et de la construction.
- Les charpentes BERNARD éliminent les piliers, par conséquent, un espace plus vaste. De larges travées vous permettent une libre circulation d'un bout à l'autre.
- La charpente d'acier est solidement ancrée aux fondations.
- La pente du toit permet l'écoulement des eaux et prévient l'accumulation de neige.
- Les Bâtiments BERNARD sont conçus pour résister au climat Nordique.
- Chaque poutre transversale peut supporter jusqu'à 2100 lb. (Palans ou autre).
- Vaste choix de couleurs attrayantes.
- Les Bâtiments BERNARD offrent un choix de grandeurs adaptables à vos besoins, et permettent l'installation de différents accessoires, i.e. Porte Montante, Panneaux Translucides, Fenêtres, Porte de Service, etc.
- Grande facilité d'isolation avec sous-plafond de belle apparence pour Garage, Usine, Magasin, Étable et Ferme.
- Faites vous-même le montage du Bâtiment BERNARD — La facilité est telle que plusieurs clients l'ont déjà fait. Pourquoi pas vous?

N'HÉSITEZ PLUS — VOUS AVEZ BESOIN D'UN BÂTIMENT?

ACHÉTEZ UNE BÂTISSE BERNARD.

Vous pouvez vous procurer nos bâtiments de ferme auprès des Meuneries, Vendeurs de machinerie agricole et Entrepreneur de votre région, ou à notre usine de Beloeil Pour renseignements,

ÉQUIPEMENT P. BERNARD (1979) LTÉE

615, Boul. de l'Industrie, Route Transcanadienne sortie 112
Beloeil, Qué. — Tél.: (514) 467-6554

INTÉRESSÉ AUX ANIMAUX?

Vous êtes un éleveur de Chinchillas en puissance. Ceux qui font l'élevage de Chinchillas à domicile sont les principaux fournisseurs de fourrures en Amérique du Nord. Ces animaux se domestiquent bien. Ils sont végétariens, se nourrissent de foin et de grains. Robustes et nocturnes, ils s'adaptent facilement à la plupart des milieux. Les Chinchillas sont bien disposés et tout à fait sans odeur. Ce sont des animaux extrêmement propres et d'excellents parents pour leurs petits. Donc, si vous aimez les animaux, si vous avez du temps et l'espace nécessaire et si vous voulez un commerce à temps partiel, nous avons le financement pour vous permettre de devenir éleveur dans l'industrie des Chinchillas. On a besoin d'éleveurs. La demande de fourrures dépasse considérablement l'offre. Nous garantissons la viabilité et la reproduction des animaux. Le prix de vente est garanti par contrat.



Chinchilla Nord-Américain (Québec)
C.P. 268
St-Amable, Qué. J0L 1N0

Je désire plus de renseignements, sans
obligation, sur l'élevage des Chinchillas:

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Comté _____

Code postal _____

Tél. (avec code) _____

B-30

Porcs



Quelques données sur les abattoirs de porcs aux États-Unis. Selon le dernier rapport du ministère américain de l'Agriculture, il y avait en 1979, 1 232 abattoirs qui abattaient du porc aux États-Unis sous inspection fédérale, ce qui correspond approximativement au même nombre que pour les années 1978 et 1977.

Ce sont les grands abattoirs qui obtiennent la majeure partie des porcs à abattre. Le rapport du "USDA", mentionne qu'approximativement 95% du total des porcs abattus le sont par 9% des plans d'abattage, c'est-à-dire un peu plus de 100 abattoirs. Ces abattoirs ont généralement tous des capacités d'abattage dépassant les 100,000 porcs/année. Les abattoirs qui abattent moins de 10,000 porcs/année, transigent moins de 1% du total des porcs abattus sous inspection fédérale.

Les principaux états où s'abattent les porcs sont: Iowa, Illinois, Minnesota, Michigan et l'Ohio. Les 28 principaux abattoirs de l'Iowa transigent 26.7% de la totalité des porcs abattus sous inspection fédérale alors que les abattoirs de l'Illinois en transigent 8%, ceux du Minnesota 6% et ceux du Michigan 5.4%.

Selon ce même rapport, les abattoirs américains ne produisent que très peu de porcs eux-mêmes. Selon les données disponibles, 11 abattoirs auraient produit un total de 88,000 porcs en 1978, ce qui représente moins de 0.1% du total de la production américaine. Ces années n'auraient que très peu varié au cours des 10 dernières années.

Les principaux abattoirs américains qui abattent les porcs sont, par ordre alphabétique:

- Armour and Co.
- Dubuque Packing Co.
- Farmland Foods Inc.
- Georges A. Hormel and Co.
- Iowa Beef Processors
- Oscar Mayer and Co.
- John Morrel and Co.
- M.B.P.X.L. Corp.
- Swift and Co.
- Wilson and Co.

Ces 10 plus grandes compagnies achètent leurs porcs directement dans leur région, dans une proportion de 81.9%; des marchés terminaux, pour 14.1% et des encans, pour 4%. Parallèlement, les petits abattoirs achètent directement dans leur région dans une proportion de 64%; des marchés terminaux, pour 18.1% et des encans pour 17.9%.

Pour 1978, les auteurs du rapport affirment qu'environ 75% des porcs abattus ont été vendus directement à l'abattoir local ou par l'entremise d'un commerçant local.

Ce rapport contient également de nombreuses informations sur les entreprises de transformation de viandes. Selon le rapport, il y avait 6,815 entreprises de transformation de viandes sous inspection fédérale aux États-Unis, au 3 décembre 1979, soit une diminution de 151 sur l'année dernière. De ce total 4,007 usines s'occupaient de viandes rouges seulement; 2,149 de viandes rouges et poulet et 659 de poulet seulement. Si l'on ajoute les 270 usines qui opèrent selon la réglementation d'État, c'est donc 7,085 entreprises de transformation qui opèrent sur le marché. 764 entreprises opèrent en Californie; 743 en Pennsylvanie et 725 dans l'état de New-York. Ces états sont en fait, les trois principaux états où l'on fait de la transformation de viande.

Claude Paquette, écn. agr.
Fédération des producteurs de porcs du Québec.

ACTUALITÉ DANS LES PRODUCTIONS

Bovins



Bonnes nouvelles pour les producteurs de Bovins alors que les prix du boeuf ont monté en flèche au cours de la semaine du 7 au 11 juillet. En effet, les prix des carcasses de boeuf sur rail (catégorie A1, A2, bouvillons) à Montréal sont passés en l'espace d'une semaine soit de \$1.32 la livre pour la semaine du 1er au 7 juillet 1980 à \$1.37 la livre pour la semaine du 7 au 14 juillet.

Plusieurs producteurs de bovins au Québec ont réussi à obtenir un prix supérieur à la livre pour des carcasses de bouvillons A1 et A2, pesant plus de 600 livres et répondant aux exigences particulières du commerce.

Voici, en résumé, l'évolution des prix sur le marché de Toronto pour les Bouvillons vivants A1, A2, pesant 1,000 livres et plus et les taures vivantes A1, A2 de 850 livres et plus.

PRIX DU MARCHÉ DES BOVINS D'ABATTAGE à Toronto

	Bouvillons vivants A1 — A2 1,000 lb et + \$/livre	Taures vivantes A1 — A2 850 lb et + \$/livre
2 juillet	\$76-\$79.50	\$70-\$74
3 juillet	77- 80.50	71- 76
4 juillet	80- 83.50	75- 80
7 juillet	80-83.50	75- 80
8 juillet	\$79-\$82.50	\$75-\$80
9 juillet	79- 82.50	75- 80
10 juillet	79- 84.00	75- 80
11 juillet	80- 85.50	75- 80
14 juillet	80- 85.50	75- 80
15 juillet	80- 85.50	75- 80

SOURCE: "Rapport quotidien sur le marché national des bestiaux", Agriculture Canada.

Les producteurs de bovins du Canada attendaient avec anxiété une remontée des prix des bovins depuis le début de l'année, alors que le contraire s'est plutôt produit. Même si l'assurance-stabilisation des revenus du Québec peut soutenir la majeure partie du manque à gagner des producteurs, il n'en demeure pas moins que plusieurs nouveaux producteurs qui en sont à leurs premières armes sur le marché du boeuf cette année, se trouvaient coincés entre un prix d'achat du veau d'embranchement variant entre \$1 et \$1.25 la livre déboursé l'automne dernier et un prix de \$0.75 la livre pour les bouvillons d'abattage alors que tous ont payé des intérêts à des taux dépassant le 17% pendant des périodes prolongées.

Il est entendu que toute action pour changer les règles du jeu n'est pas facile dans cette industrie du boeuf particulièrement. Par contre, il est possible d'intervenir sur la façon de déterminer le prix du marché et sur la façon de faire l'opération de vente comme tel.

Comme il en était question dans la chronique de la semaine dernière, le Québec y gagnerait en débutant immédiatement par l'utilisation de l'électronique pour effectuer l'opération mise en vente et ce, pour toutes les catégories de bovins.

De nombreux systèmes sont présentement en application tant aux États-Unis que dans les autres provinces du Canada et il appert que cette formule sera utilisée sur l'ensemble du marché des viandes, dans au plus 25 ans, selon les experts américains.

Plusieurs producteurs de bovins du Québec connaissent déjà le système utilisé par certains producteurs de l'Ontario pour vendre leurs bouvillons. Ce système s'appelle OBEX et utilise le système de vidéo pour faire vendre tant les bovins d'embranchement que les bovins d'abattage.

C'est une compagnie privée qui exploite ce système qui consiste à filmer les bovins à vendre pour fournir la cassette aux acheteurs éventuels. Le producteur reçoit les offres et vend si le prix lui convient. La négociation se fait avant que les animaux quittent la ferme.

D'autres systèmes beaucoup plus sophistiqués existent aux États-Unis présentement et semblent fonctionner assez bien et pour des quantités considérables de bovins.

Peut-être pourrions-nous voir un de ces systèmes au Québec dans quelques années?

Claude Paquette, écn. agr.
Fédération des producteurs de bovins du Québec

Grains



Depuis la dernière chronique, les prix du maïs ont continué de croître. Mercredi, le 16 juillet, le prix de l'option de décembre clôturait à \$3.33 le boisseau, soit une hausse de 0.12¢ par rapport à celui de vendredi le 11 juillet. La principale raison, sinon la seule, de cette hausse est connue de l'ensemble du marché: soit le manque de pluie et la température extrême dans le Mid-Ouest américain. Des températures excessives atteignant parfois au-delà de 40° Celsius ont été enregistrées la semaine dernière dans le Mid-Ouest et dans le Sud-Ouest américains, causant des dommages appréciables à la récolte de maïs qui est dans sa période critique de pollinisation. Si aucune pluie n'est enregistrée d'ici deux semaines, les prix connaîtront encore des hausses supplémentaires.

Vendredi, le 11 courant, le Département de l'Agriculture des États-Unis publiait la dernière statistique sur l'offre et la demande du maïs américain. Concernant la présente année récolte, aucun changement important n'est à signaler. Pour la récolte 80-81, le Dé-

partement de l'Agriculture des États-Unis prévoit des inventaires de début de 1.7. La production sera de l'ordre de 7.3 pour un total de 9. De son côté, la demande se répartira à 5.1 au niveau de l'utilisation domestique tandis qu'au niveau de l'exportation elle atteindra 2.6 pour donner des stocks de report de l'ordre de 1.3. Toutes ces données sont en milliards de boisseaux. Au cours de la semaine, le Mexique a annoncé qu'il achèterait d'autre maïs pour être livré d'ici la fin de 1980, soit environ 500,000 tonnes.

Comme mentionné précédemment, le climat est le seul et unique facteur du marché des céréales pour le moment, stimulant des ordres de vente ou d'achat à différentes occasions. Par exemple, mardi dernier, le 15 juillet, une rumeur circulait qu'il y avait des possibilités de changement de température dans le Golfe du Mexique pouvant apporter de la pluie dans le Mid-Ouest. Cette seule rumeur a fait fléchir les prix de 0.10¢ le boisseau en l'espace de quelques minutes. Cette rumeur étant démentie par la suite, les prix ont repris le terrain perdu pour augmenter encore plus le lendemain. La situation de sécheresse dans le Mid-Ouest américain est telle qu'une pluie importante, ces jours-ci, ne pourrait pas réparer les torts causés à la récolte, quoiqu'elle empêcherait des pertes plus énormes. Le service de météorologie américain annonçait une température plus chaude et plus sèche qu'à la normale pour cette région d'ici les 30 prochains jours. Quant aux prochains jours, il est bien évident que le marché sera un marché basé sur le climat uniquement et que toute rumeur fera varier le marché à l'extrême.

À court terme, toutefois, du maïs de l'ancienne récolte sera livré bientôt puisque le prix payé aux producteurs était d'environ \$2.69 le boisseau mardi le 15 juillet. Le programme d'entreposage américain prévoit que si le prix moyen du maïs (cinq jours) atteint \$2.94 le boisseau, le maïs en réserve sera retiré des réserves et mis sur le marché. Ce qui empêcherait les prix de monter davantage. À moins qu'une pluie abondante soit enregistrée d'ici les prochains jours, une augmentation des prix rapide est attendue. Selon certains experts, au moment où cette chronique est écrite, ce n'est pas le temps pour les producteurs de céréales de vendre leur récolte ancienne ou nouvelle. Selon ces derniers, les prix connaîtront encore des pressions à la hausse. Toutefois, le marché est très volatile. Les producteurs, sans être agressifs, devraient vendre une partie de leur récolte à la fois et seraient sages de suivre le marché à tous les jours, puisque le marché pourrait tourner abruptement en leur défaveur.

André Harbec
Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

IL FAUT UNE BONNE VOLONTÉ POUR VAINCRE LE CANCER.

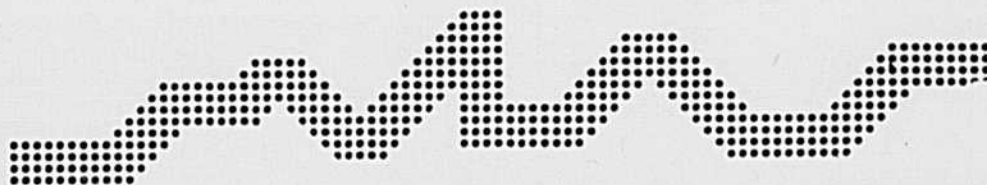
Un jour peut-être aurons-nous la chance de vivre dans un monde où le cancer sera enfin une chose du passé. C'est possible; cependant, les recherches nécessitent des fonds importants. La Société Canadienne du Cancer consacre toutes les sommes reçues par legs à ces précieuses recherches, à moins qu'il n'en soit stipulé autrement dans le testament.

Vous pouvez, vous aussi si vous le désirez, contribuer à la lutte contre ce fléau en insérant la phrase suivante dans votre testament: "Je lègue la somme de _____ à la Société Canadienne du Cancer".

Grâce à cette volonté, vous pouvez contribuer à faire du cancer une chose du passé.

Société Canadienne du Cancer
IL NE FAUT PAS CÉDER FACE AU CANCER... IL FAUT S'AIDER.

REVUE DES MARCHÉS



Produits avicoles

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

Jeudi, 17 juillet 1980

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

Moins de 4 lb (SOUS GLACE)	
Moins de 4 lb (CON)	
4 lb et moins de 5	Prix non disponibles
5 lb et moins de 6	
6 lb et plus	

POULES

Moins de 4 lb	
4 lb et moins de 5	Prix non disponibles
5 lb et moins de 6	
6 lb et plus	

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	
10 lb et moins de 16	Prix non disponibles
16 lb et moins de 20	
20 lb et plus	
Canards	

Semaine se terminant
le 25 juillet 1980

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller	
moins de 5 lb	39¢-39 1/2¢
5 lb et moins de 6	39¢
6 lb et moins de 7	39¢
7 lb et plus	42 1/4¢-43 1/4¢

POULES

Moins de 5 lb	06¢
5 lb et moins de 6	06¢
6 lb et moins de 7	14¢
7 lb et plus	14¢

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	53 1/2¢
12 lb et moins de 20	54 3/4¢
20 lb et plus	55 1/2¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du
21 juillet 1980

Ces prix sont fournis par
la division avicole
fédérale de Montréal

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	88¢	90¢	1.11
A-Gros	84¢	83¢	1.04
A-Moyens	72¢	75¢	96¢
A-Petits	46¢	53¢	74¢
A-Très Petits	—	18¢	39¢
En vrac			0.03 de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

JUIN 1980

% des quotas produits payable en Classe I	83.01%
Prix de la Classe I	\$36.40
Prix moyen du lait excédentaire	\$26.64

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3.6 de matière grasse; différentiel de \$0.36 par dixième de kilogramme de gras pour le lait payé en classe I et à l'excédentaire).

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

Semaine terminée
le 18 juillet 1980

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points: \$1.505/lb (contenants de 25 kg) et 93 points: \$1.515/lb. Prix de vente par la Commission Canadienne du Lait \$1.515/lb 92 et 93 points.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.63/lb.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs \$2.01/kg. Procédé rouleau nil. Aliments du bétail \$1.17-\$1.21/kg.

Poudre de lait de beurre, animal nil. Poudre de lait de beurre comestible \$1.68-1.70/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Comestible .36. Animale .31.

Lait évaporé, caisse 48/385 ml \$22.65-\$22.85.

Jeudi, 17 juillet 1980

Prix du fromage: blanc \$1.56, coloré \$1.56.3.

Fruits et légumes

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
le 15 juillet 1980

LÉGUMES:

BETTES À CARDE: 5.00-6.00/caisse 12 paquets.
BETTERAVES: botte 6 paquets 1.00
CAROTTES: 2.00-2.50/botte 12 paquets
BROCOLI: 6.50/caisse 12 ou 14 unités
CHICORÉE: 3.00-3.50/caisse 12 à 16 unités
CHOUX: verts moyens 2.00/sac 40 lb, choux-fleurs 6.00-7.00/caisse 12 unités, chinois 4.00-5.00/12 unités, rouge 3.50-4.50/caisse 12 unités, Savoie 8.50-9.00/caisse 12 unités
CIBOULETTE: 3.00-4.00/12 paquets
CONCOMBRES: de serre 5.50-6.50/caisse 24, 5.75-6.00/12, gros sans pépin, moyens 4.75-5.00/12, petits 3.75-4.00/12
COURGETTES ZUCHINI: 2.50-3.50/caisse 20 lb
ÉPINARDS: 3.50-4.25/boisseau, 4.50-5.00/caisse 12 sachets de 10 oz
GOURGANE: 3.00/sac 20 lb
HARICOTS: jaunes 7.00/sac 20 lb, verts 7.00-8.00/sac 20 lb
LAITUE: Boston 2.50-3.00/caisse de 16, Frisée 2.00-2.50/caisse de 24, Romaine 2.50-3.00/16 unités, Iceberg 2.25-2.50/18 unités, Iceberg prérefroidie 2.75-3.00/caisse de 18
NAVETS BLANCS: 1.00/paquet de 16, 4.00-4.50/sac 25 lb
OIGNONS: verts jeunes 3.75-4.25/caisse 3 dz, 4.50-5.00/caisse 4 dz
PERSIL: 2.00/12 paquets
POMMES DE TERRE: 4.00-4.50/sac 50 lb, 1.50/sac 10 lb, Jumbo 8.00-8.50, boisseau 7.00/50 lb.
RADIS: 3.75-4.00/caisse 3 dz de paquets, 2.50-3.00/caisse 30 sachets 6 oz ou 12 sachets 16 oz
RUTABAGAS: 4.50-5.50/50 lb, 3.00/25 lb, Jacketed 6.00-6.50/sac 50 lb
SCAROLE: 3.00-3.50/caisse 12 à 16 unités
MENTHE VERTE: 4.00/paquet de 12
CÉLERI: 10.00/caisse 24 unités

FRUITS

FRAISES: 6.50-7.50/12 chopines
FRAMBOISES: 10.00/caisse 12 de 250 ml
TOMATES: de serre 6.75-7.50/caisse 8 lb

POMMES

Prix disponibles
sur codaphone 384-5156.

Animaux vivants

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture. Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché à bestiaux, 316 Bridge, Mt. et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché à bestiaux sont: Coopérative canadienne du bétail; W.H. Maher et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique, tél.: (514) 931-6716 (Montréal) après 14 hres, tous les jours.

LES RÉCEPTIONS: LUNDI LE 21 JUILLET 1980

BOVINS: 296 VEAUX: 592

BOVINS: Légèrement plus élevés que lundi dernier les arrivages se composaient surtout de vaches laitières, de qualités moyenne et commune. Les prix des vaches ont fluctué en hausse et en baisse la semaine dernière. Lundi 21 juillet toutes les catégories de bovins offerts en vente se sont maintenues à des prix stables compte tenu de la qualité avec les prix de mercredi dernier.
VEAUX: Composés de sujets variés les arrivages étaient plus nombreux que lundi dernier. Les veaux de remplacement léger s'échangeaient à des prix un peu plus élevés mardi et mercredi de la semaine dernière. Toutes les catégories se vendaient à des prix stables lundi de cette semaine.

N.B.: Les prix donnés sont au 100 lb

BOUVILLONS		D-3	49.00-54.00
A-1-2	—	D-5	40.00-49.00
B		TAUREAUX	
Commel	—		55.00-67.25
TAURES		VEAUX DE LAIT	
A-1-2	—	Choix	92.00-110.00
B	—	Bons	92.00-110.00
Commel	—	Moyens	80.00-90.00
VACHES		Communs	60.00-79.00
D-1-2	53.00-55.25	Léger de remp.	130.00-180.00
		Communs & moyens	85.00-126.00

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés le 7 septembre 1979
Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur
camion (en vrac par camion complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	173.20	172.30	171.40	—
Orge	168.65	168.65	169.15	169.15
Avoine canadienne	155.10	158.60	156.60	156.10
Maïs américain		160.60		
(Jaune, no 3)	160.60	176.35	160.40	—
Maïs ontarien (chargé sur camion)				
(Jaune, no 2 C.E.)	174.60		—	—

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1979
MONTREAL			
Son de blé	132.00	130.00	136.00
Gru rouge de blé	132.00	130.00	136.00
Tourteau de soya 48%	327.60	313.80	335.65
Tourteau de soya 44%	305.55	291.80	311.65
Tourteau de colza 34%	235.00	222.95	196.00
Luzerne déshydratée			
(100,000-A)	156.00	156.00	—

Blé CWRS #3 Avoine alim. #1 Orge alim. #1
Tonne métrique Tonne métrique Tonne métrique

Prix quotidiens des céréales fourragères
(BOURSE Base: Tête des Grands Lacs)

	22 juillet	21 juillet	18 juillet	17 juillet	16 juillet
Blé CWRS #3	156.00	156.90	155.60	155.00	153.70
Avoine alim. #1	127.00	126.80	127.40	128.00	127.00
Orge alim. #1	143.00	143.50	147.40	148.00	146.00

N.B.: Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

Source: Office canadien des Provenances

PORCS ABATTUS

Prix payés à Toronto

Lundi, 21 juillet 1980		La semaine dernière	
Porcs	60.34-61.34	Porcs	58.50-59.05
moyenne	60.77	moyenne	58.59
Truies	45.90-46.45	Truies	—
moyenne	46.16	moyenne	43.85

Prix payés en Ontario

Porcs	58.70-61.34	Porcs	56.40-59.05
moyenne	44.95	moyenne	57.78
Truies	45.00-45.95	Truies	42.75-43.85
moyenne	45.80	moyenne	43.10

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

La clef des champs

Une chronique de
Claude Turcotte

En lisant récemment un discours de l'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Kenneth Curtis, j'ai appris à mon grand étonnement que les fermiers de nos deux pays produisent ensemble plus de 70% de la production mondiale des grains d'exportation.

M. Curtis indiquait d'ailleurs que cette production est à la hausse et que notre surplus dans la balance commerciale agricole aide présentement à compenser pour le déficit provoqué par les importations d'huile. Le Canada et les États-Unis sont donc des super-puissances agricoles.

En vérifiant ces informations à Agriculture-Canada, j'ai découvert ensuite que si l'on ajoute deux autres pays, soit l'Australie et le Brésil, on obtient alors un total de 90% de la production mondiale des grains d'exportation. Une telle concentration a de quoi couper le souffle. Elle est beaucoup plus forte que celle du pétrole au profit des Arabes.

En juin en Tanzanie, le Conseil mondial de l'alimentation, un organisme rattaché à l'Organisation des Nations unies, a porté comme c'est son rôle l'attention sur l'envers de la médaille, c'est-à-dire les pays qui ne produisent pas. Il a vu un tableau très sombre. On note une augmentation des affamés et des « malnutris » chroniques.

Puis il y a un écart croissant entre la production alimentaire dans les pays en développement et la demande accrue provoquée par l'augmentation de la population. On constate, bien sûr, cette concentration de la production des céréales vivrières en Amérique du Nord et enfin on remarque l'absence d'accord sur un système international de sécurité alimentaire.

En 1974, la Conférence mondiale de l'alimentation avait fixé l'objectif d'un accroissement annuel de la production alimentaire dans les pays en développement de l'ordre de 4%. Le taux réel d'accroissement n'a pas dépassé 2.2%,

loin de l'objectif et même en dessous du taux d'accroissement démographique.

En Afrique la situation est plus grave encore; la production alimentaire depuis 10 ans ne s'est accrue que de 1%. En fait, il y a 10% moins de denrées alimentaires par personne en Afrique qu'il y en avait en 1970.

Pour nourrir leur population, les pays en développement importent actuellement plus de 60 millions de tonnes de blé et de riz, dont 10 millions de tonnes en tant qu'aide alimentaire et le reste à un coût probable d'environ \$15 milliards.

Le Conseil mondial de l'alimentation, dont font partie le Canada et une

trentaine de pays, sait que les programmes de distribution de rations et de subventions alimentaires ont réussi dans un certain nombre de pays à soulager de la faim un large secteur de la population. Mais le développement de ces programmes a été limité par leur coût élevé et aussi par crainte d'encourager la dépendance des importations d'aide alimentaire.

Tout en maintenant un dosage et un équilibre délicat entre la hausse de la production et de l'aide, on estime que pour soulager 100 millions d'individus de la faim, le coût du soutien international à partir de maintenant devrait osciller entre \$500 millions et \$1 milliard par an.

Cela peut paraître astronomique, mais en réalité une telle somme représente moins du quart de 1% du montant dépensé chaque année pour les armements. Cette comparaison a été faite par le ministre Whelan dans ses récents discours et en fait ce point a d'abord été noté par le Conseil mondial de l'alimentation.

Dans le contexte actuel, « il est vraisemblable qu'on débouchera sur une crise alimentaire internationale », affirme le Conseil qui propose une action sur quatre fronts: constituer d'ur-

gence une réserve céréalière internationale d'intervention de 12 millions de tonnes; permettre la participation de tous les pays à la constitution de cette réserve; préparer un engagement international pour une action concertée; préparer des mesures spéciales pour les plus démunis parmi les démunis.

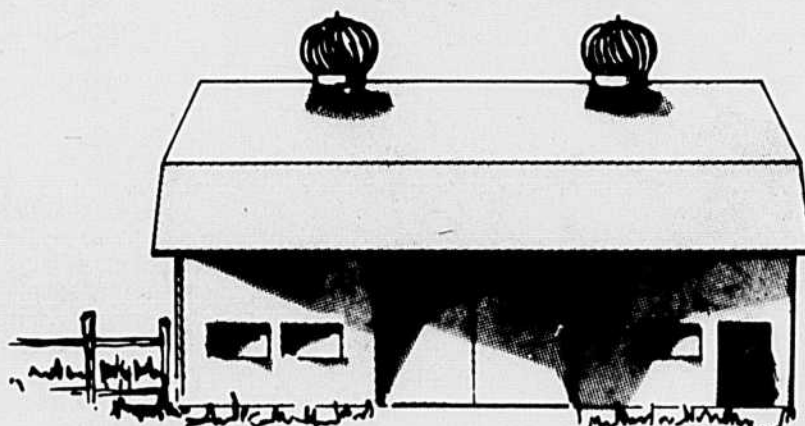
Pour sa part, le Canada a fourni au programme alimentaire mondial depuis 1963 plus de \$500 millions. Pour la première année d'opération de ce programme international, le Canada n'avait donné que \$7 millions. Il verse maintenant \$190 millions par deux ans.

Le blé et la farine de blé représentent les trois quarts de cette aide, soit une valeur de \$380 millions. Les autres produits que le Canada a fournis sont principalement le lait écrémé en poudre, des haricots, du poisson en conserve et des huiles végétales.

En outre, le Canada a apporté une contribution financière de plus de \$82 millions pour couvrir une partie des frais d'administration et de transport encourus par ce programme alimentaire mondial. Le Canada arrive en fait en second rang, tout de suite après les États-Unis, pour ses contributions alimentaires à la communauté internationale.

La solution VENMAR

à vos problèmes de ventilation

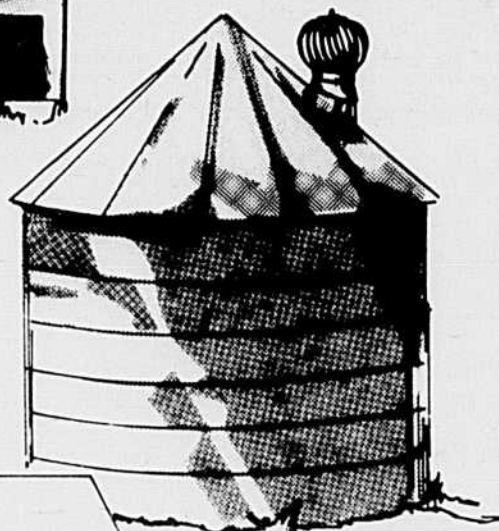


L'humidité

cause de rouille et de pourrissement, attaque les bâtiments, le fourrage et la machinerie.

VENMAR

élimine le surplus d'humidité, protège ainsi vos biens.



Les gaz toxiques

qui se forment de 8 à 10 jours après l'ensilage du maïs.

VENMAR

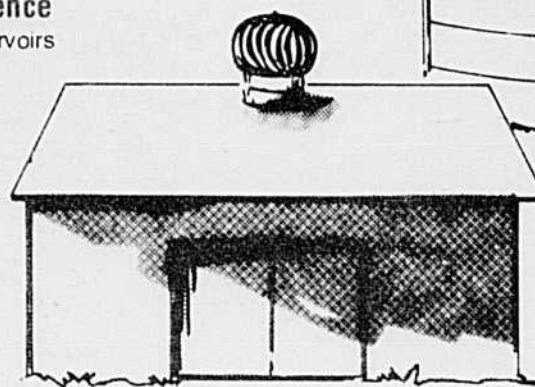
évacue les gaz toxiques pour plus de sécurité.

Les émanations d'essence

qui s'échappent des réservoirs en hiver.

VENMAR

assainit votre milieu de travail.



Les risques de surcharge

d'une installation électrique additionnelle.

VENMAR

ne nécessite pas d'électricité et réduit donc les risques d'incendie d'une surcharge électrique.

Un bon calcul

Économisez sur le coût et le temps de réparation due à l'humidité en choisissant le système de ventilation de ferme Venmar qui répond à vos besoins. C'est un investissement très rentable à long terme.



VENMAR inc.

1715 Haggerty, Drummondville, Qué. J2B 6V9

Disponible dans centres de matériaux de construction et certaines coopératives

Pour plus d'informations, remplir le coupon ci-dessous et retourner à:

VENMAR INC.
1715 Haggerty, Drummondville, Qué. J2B 6V9

NOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL:

Suite de la page 17

arriver — cela s'est produit lors de la première année — que l'acheteur renie son engagement parce qu'il sait pouvoir obtenir un meilleur prix ailleurs. Mais aujourd'hui, notre producteur affirme que les deux partenaires ont compris qu'à moyen terme, leurs intérêts respectifs sont mieux servis par le respect de l'entente.

Ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier

Concentrer tous ses intérêts dans une seule production a ses avantages... et ses inconvénients. On pense notamment à ce qui arrive lorsque le prix du produit tombe: les producteurs de fraises se souviennent sûrement de l'été 78... Sur les conseils de son agronome, Maurice Vaillancourt a entrepris depuis peu de diversifier sa production en se lançant dans la culture de l'asperge. Ce légume bénéficie actuellement d'excellents débouchés du côté de la transformation et ne requiert pas d'immobilisation de capitaux trop élevée.

On n'est jamais mieux servi que par soi-même; la meilleure façon de s'assurer un marché, c'est encore... d'être son propre acheteur! Notre producteur caresse un petit rêve depuis quelques années: celui d'investir, en compagnie d'autres producteurs, pour former une petite industrie qui transformerait les surplus de production de fraises ne pouvant être écoulés sur le marché à l'état frais. Tout commence toujours par un rêve!